

LE FIGARO

« Sans la liberté de blâmer, il n'est point d'éloge flatteur » Beaumarchais



PIERRE VERMEREN
« LA FRANCE EST FRAPPÉE PAR
UNE "ÉTRANGE DÉFAITE" À LA FOIS
FINANCIÈRE ET MORALE » **PAGE 20**

ÉDUCATION
POURQUOI LES ÉCARTS ENTRE
LES FILLES ET LES GARÇONS
PERSISTENT À L'ÉCOLE **PAGE 14**



RECONQUÊTE
Dans le Sud-Est,
Knafo tente d'unir
les droites **PAGE 4**

RUSSIE
Les élections
marquées
par des frappes
ukrainiennes
PAGE 10

DÉLINQUANCE
Transports :
comment
les métropoles
de Lyon
et de Strasbourg
ont plongé **PAGE 12**

**ÉQUIPE
DE FRANCE**
Ces chantiers qui
attendent Zidane
PAGE 15

SANTÉ
Zona : le vaccin
protège aussi
contre les risques
cardio-vasculaires
PAGE 16

MUSIQUE
La revanche des
salles parisiennes
Cortot et Gaveau
PAGE 30

**CHAMPS
LIBRES**

• Alexander
et Nicolas Werth,
orphelins
de la Russie
de père en fils
• Les chroniques
de Nicolas Baverez
et de Christophe
de Voogd
PAGES 19 ET 21

**FIGARO OUI
FIGARO NON**

**Réponses à la question
de samedi :**
Souhaitez-vous que
le budget de Sébastien
Lecornu soit adopté ?

OUI 59% NON 41%
VOTANTS : 84559

Affaire Charles Sapin :
trouvez-vous
que le pluralisme
est suffisamment
respecté dans
l'audiovisuel public ?

**Téléchargez
l'appli
du Figaro
pour voter**

FABIEN CLAIREFOND : 1660391269/
ANNASTILLS - STOCK.ADOBE.COM

L'accélération du déploiement de l'IA déchire les États-Unis

Près de 75 % des Américains ne veulent plus de data centers près de chez eux. Cette colère transpartisane percute les élections de mi-mandat. La contestation monte aussi en France.

La grogne contre la construc-
tion de data centers, grands
comme plusieurs terrains de
football, grandit à quelques
semaines des élections amé-
ricaines de mi-mandat. Les

détracteurs, démocrates ou
républicains, dénoncent la
forte consommation d'élec-
tricité et d'eau de ces immen-
ses entrepôts d'ordinateurs,
et leur emprise sur les terres

agricoles. Donald Trump n'a
pas de mots assez durs contre
les opposants, venant y com-
pris de son camp. Il les traite
d'« arriérés et pauvres ». Quant
aux acteurs de l'IA, ils

ne se laissent évidemment
pas faire. Cette colère, qui
déborde le seul motif envi-
ronnemental, traduit aussi
une inquiétude grandissante
vis-à-vis d'une technologie

qui se déploie très vite et qui
menace de faire disparaître
des emplois. Depuis quelques
mois, ce mouvement de
contestations gagne égale-
ment l'Europe et la France.

→ LE TEXAS RÉPUBLICAIN SE REBELLE → EN FRANCE, LA CONTESTATION CONTRE LES CENTRES DE DONNÉES MONTE → LES LUNETTES CONNECTÉES DE META
SOUS HAUTE SURVEILLANCE **PAGES 24, 25 ET 28**

Radio France dans la tourmente après l'éviction de Charles Sapin

Fragilisée par deux jours de grève, la direction de France Inter a finalement reculé
et renoncé à confier un éditorial au directeur-adjoint de *Valeurs actuelles*.
La classe politique s'empare du débat sur le pluralisme dans l'audiovisuel public.

PAGES 2, 3 ET L'ÉDITORIAL



ÉDITORIAL par Vincent Trémolet de Villers

France Inter ou France insoumise ?

La droite ? Un virus. Celui qui est
frappé doit être en quarantaine,
les cas contacts tenus à distance.
Se méfier aussi des porteurs
asymptomatiques. Si leur
conscience de gauche est défaillante, ils
peuvent contaminer malgré eux. Pour em-
pêcher l'épidémie, employer les grands
moyens : piétiner les libéraux publics, dé-
poser aux encombrants la délibération dé-
mocratique et le pluralisme des idées. Si ça
ne suffit pas, on la confinerait, la droite, elle
ne pourra plus sortir qu'en remplissant une
attestation. L'Arcom, comme d'habitude,
n'y trouvera rien à redire...
C'est cet état d'esprit qui a entraîné France
Inter à évincer Charles Sapin de ses cent
cinquante secondes d'intervention hebdo-
madaire. C'était déjà trop. Les journalistes
réunis en soviet qui ont eu sa peau assurent
que ce n'est pas lui, le problème. Si ce n'est
lui, c'est donc son frère, c'est donc quel-
qu'un des siens. C'est son journal, *Valeurs
actuelles*, qui a été condamné pour racisme.
Les journalistes du *Monde* ou de *Libération*,
deux quotidiens qui ont fait, dans leurs co-
lonnes, l'apologie de la pédophilie seront-ils
à leur tour interdits d'antenne ? On voit
bien où mène cette logique folle. À la sur-

veillance, à la délation, à la loi des suspects.
On voit bien aussi qui, dans cette histoire,
mène la danse. Jean-Luc Mélenchon a fait
trois tweets pour dénoncer la présence de
Charles Sapin sur France Inter. Un député
Insoumis a félicité hier « les salariés antifas-
cistes ». La gauche qui se proclame modérée
rase les murs et baisse les yeux. Cette opéra-
tion de nettoyage idéologique se déroule en
cette rentrée tous azimuts. À la Fête de
l'Humanité (journal qui, de l'éloge du pacte
germano-soviétique au
panégyrique de Staline,
n'a rien à se reprocher),
Mélenchon a donné le
ton en faisant huer des
journalistes. Depuis des mois, lui et sa me-
ute font des listes. Erner sur France Culture ?
Fasciste. Quatremer à *Libération* ? Fasciste.
Mabrouk sur BFMTV ? Fasciste. Bastié sur
France Télé ? Fasciste. Le problème, c'est
que le candidat à la présidentielle peut s'ap-
puyer, dans les rédactions, sur des petits
groupes militants, idiots utiles de son entre-
prise d'intimidation. Faut-il rebaptiser
France Inter « France insoumise » ? Charles
Sapin n'a jamais menacé personne, mais
ceux qui en ont fait une cible nous indiquent
où se trouve le péril pour la démocratie. ■

Allemagne : la coalition de Merz fragilisée par la montée des extrêmes

Grand perdant des deux scru-
tins régionaux de ce dimanche
en Allemagne, le chancelier,
Friedrich Merz, a reconnu avoir
essuyé un « désastre électoral ».
Selon les premiers résultats,
dans la ville-État de Berlin, son
parti, la CDU, perd le contrôle
de la mairie, battu par l'extrê-
me gauche de Die Linke. Dans
le Mecklembourg-Poméranie-
Occidentale, il encaisse le pire
score de son histoire : 5,2 %. Et
il apparaît comme la principale
victime de la montée en puis-
sance de l'AFD, qui se classe en
tête, sans être en position de
gouverner. **PAGE 8**



MECALUX

**Votre fournisseur
intralogistique global**
Solutions automatisées
Logiciel de gestion d'entrepôt
Systèmes de stockage



0 810 18 19 20
Service gratuit • prix d'un appel local
mecalux.fr

L'éviction de Charles Sapin plonge Radio France

Amélie Ruhlmann

À sept mois de la présidentielle, la suppression de l'édito confié au journaliste de « Valeurs actuelles » relance le débat sur le

À Radio France, les ren- trées se suivent et se ressemblent. En septembre 2025, l'affaire Legrand-Cohen avait mis France Inter sous pression, entraînant la création d'une commission d'enquête parlementaire. Six mois durant, celle-ci a passé au peigne fin les rouages de l'audiovisuel public, soulignant notamment le manque de respect du pluralisme. En septembre 2026, c'est le recrutement de Charles Sapin, directeur-adjoint de la rédaction de Valeurs actuelles, qui a enflammé la station. Après trois semaines de fronde interne, le journaliste s'est vu retirer l'éditorial politique dominical de 2 min 30 que lui avait confié la direction de la radio fin août.

Fragilisée par deux jours de grève, et la perspective d'un troisième ce lundi, la direction de France Inter n'aura pas résisté longtemps à la fronde lancée par les syndicats. Après avoir défendu pendant quinze jours le maintien du billet au nom du « pluralisme », elle a fait marche arrière en proposant à Charles Sapin de remplacer son édito par un débat contradictoire. Un régime auquel seul le numéro deux de Valeurs actuelles, parmi tous les autres éditorialistes politiques et économiques du week-end, aurait été astreint.

Le journaliste a pris acte du revirement de la direction de France Inter et refusé sa proposition. « Pour éviter toute propagation du "conservatovirus", il m'a été proposé un débat en lieu et place de mon éditorial. Cette mécanique de disqualification nourrit précisément la polarisation que ses promoteurs prétendent déplorer. Ce cercle vicieux-là, je refuse d'y entrer », a-t-il justifié samedi dans un message sur X, regrettant « que la direction de Radio France, face à cette dérive, ait décidé d'ainsi rendre les armes ».

Pour la direction de Radio France, il ne s'agit d'une « victoire pour personne ». Un an après l'affaire Legrand-Cohen, la Maison ronde se retrouve à nouveau sous le feu des critiques. Cette fois, la direction ne peut pas plaider la « brebis galeuse ». C'est-elle qui a pris la décision de renoncer au format pluraliste qu'elle avait choisi fin août.

Si le député LFI Antoine Leaumont se gargarise de « victoire des salariés antifascistes face à la direction de France Inter », le reste du spectre politique est sous le choc. Pour Bruno Retailleau, France Inter est un « petit théâtre antifasciste » qui « pourrait presque être risible s'il n'était pas financé par les impôts des Français ». Selon Marine Le Pen, France Inter a « confirmé sa soumission aux pires groupuscules ainsi que la lâcheté dont elle avait déjà fait preuve face aux insultes proférées contre Jean-Philippe Tanguy ».

À sept mois de l'élection présidentielle, cette nouvelle crise chez France Inter préoccupe jusqu'à la ministre de la Culture. Le 4 septembre, au micro de RTL, Catherine Pégard avait défendu le recrutement de Charles Sapin au nom du pluralisme, et appelé à ne pas céder à une « chasse aux sorcières ». En vain. « La ministre n'est en aucun cas intervenue dans les choix éditoriaux de France Inter, ce qui n'est absolument pas son rôle », fait savoir ce dimanche le ministère.



Cette mécanique de disqualification nourrit précisément la polarisation que ses promoteurs prétendent déplorer, (...) ce cercle vicieux-là, je refuse d'y entrer

Charles Sapin Directeur-adjoint de Valeurs actuelles, sur X, samedi

L'affaire Sapin pourrait rattraper Radio France lors de l'examen budgétaire. Les parlementaires, irrités par la non-transmission du contrat d'objectifs et de moyens signé en juin entre l'État et le groupe audiovisuel public, pourraient se montrer tatillons sur les garanties de pluralisme exigées au groupe en contrepartie de sa dotation publique. « Pour Radio France, l'affaire Sapin éclate à un moment très mal choisi, confirme un député. Les accusations de manque de pluralisme du service public vont être relancées, ravivant tous les débats houleux de la commission d'enquête. D'autant que Charles Alloncle s'apprete à publier son livre. »

Le député ciottiste ne pouvait rêver meilleure publicité pour Je jure de dire toute la vérité, à paraître le 30 septembre, dans lequel il promet de révéler les coulisses de la commission d'enquête dont il a été le rapporteur. À propos de l'affaire Sapin, Charles Alloncle juge qu'il aurait été « difficile », pour la direction de Radio France, « de faire mieux pour donner raison à ces six mois de travaux, qui avaient notamment

pointé du doigt des dérives préoccupantes en matière de pluralisme et d'impartialité » au sein du groupe public.

Replaçant l'affaire dans le contexte budgétaire et de la bataille pour l'Élysée, le député assure avoir écrit son rapport en mai « dans l'espoir qu'une réforme de l'audiovisuel public soit possible ». « Or, dans cette séquence, la direction et les syndicats font passer un seul message : l'audiovisuel public est irréformable, estime-t-il. Si Radio France veut se dérober au pluralisme que lui impose la loi, il faudra en tirer les conséquences et assumer un arbitrage politique. La direction de Radio France ne pourra pas s'émouvoir que, dans ces conditions, la question de la privatisation finisse par se poser après 2027. »

« Comment a-t-on pu en arriver là ? » s'interroge un producteur de la Maison ronde. S'agit-il d'un « malentendu », comme l'avait affirmé Céline Pigalle dans l'émission de la médiatrice de France Inter ? Le producteur évoque, lui, un « fiasco ». En arrivant aux manettes de France Inter au printemps dernier, en remplacement

d'Adèle Van Reeth, Céline Pigalle avait fait du pluralisme à l'antenne l'une de ses priorités. Son slogan ? « Écoutons nos différences ». C'est dans cet esprit que la directrice a confié les éditoriaux politiques et économiques de fin de semaine à six voix issues de titres de presse aux sensibilités diverses : Anne Rosenthal (L'Express) et Christian Chavagneux (Alternatives économiques) le vendredi, Camille Vigogne Le Coat (Nouvel Obs) et Béatrice Mathieu (L'Express), le samedi, puis Charles Sapin et Leila Abboud (Financial Times) le dimanche. De quoi rassurer tous ceux qui reprochent à France Inter son manque de pluralisme.

L'entourage de Céline Pigalle assure qu'elle a proposé son billet à Charles Sapin alors qu'il était encore journaliste au Point. Mais elle ne pouvait ignorer son transfert à Valeurs actuelles, révélé par La Lettre début juillet. « Elle n'a pas mesuré l'émotion que ça allait provoquer en interne, estime un syndicaliste. Elle aurait dû choisir un autre profil, issu d'un autre titre de droite. »

France Inter, BFM... La France insoumise veut soumettre les médias

Célestine Gentilhomme

Chez les Insoumis, tout n'est qu'une histoire de rapport de force. De lutte permanente contre cet « appareil d'hégémonie », selon la formule consacrée du penseur Gramsci, qu'incarneraient les médias traditionnels. L'affaire Charles Sapin en a encore fourni l'illustration : fraîchement arrivé sur les ondes de France Inter, le directeur adjoint de Valeurs actuelles a annoncé samedi la « suppression » de sa case politique hebdomadaire, après trois semaines de remous internes et de mouvement social au sein de Radio France. Une « victoire des salariés antifascistes », s'est empressé de célébrer le député LFI Antoine Léaumont.

C'est que les Insoumis réclamaient depuis la fin de l'été la mise au ban de ce journaliste, coupable, à leurs yeux, d'appartenir à un journal sanctionné par le passé pour « incitation à la haine raciale ». Allusion à la condamnation pour « injure raciste » après que le magazine a cru bon de représenter en 2020 l'élue LFI Danièle Obono en esclave. Et tant pis si Charles Sapin ne travaillait pas encore à l'époque à Valeurs actuelles, hebdomadaire qui a d'ailleurs changé de directeur de la rédaction depuis. « La colonisation par les fachos est commencée. Comme quoi, la guerre menée par eux contre le service public a payé. Les chefs espèrent rester en poste après la victoire de Le Pen à laquelle ils croient », a chargé, début septembre, Jean-Luc Mélenchon sur ses réseaux

sociaux, jusqu'à cibler nommément Charles Sapin dans ses posts.

Pour le quadruple candidat, voilà la preuve que le « parti médiatique », comme il l'appelle, pave la voie aux nationalistes sous couvert de pluralisme, et dont Charles Sapin serait devenu le symbole. Le septuagénaire se pose ainsi en premier soutien des salariés grévistes de Radio France, qu'il érige en défenseurs « de l'honneur du service public », face à de grands chefs uniquement préoccupés, selon lui, par la « protection » de leurs « carrières ». Car la rhétorique antisystème et foncièrement populiste demeure inchangée : dans ce récit binaire du « eux contre nous » que tente d'imposer Jean-Luc Mélenchon, les « médias dominants » auraient déjà choisi le camp adverse et feraient tout pour marginaliser ou taire les voix Insoumises. « Je n'ai pas de problème avec les médias, ce sont les médias qui ont un problème avec moi », professait encore, il y a quelques mois, l'ancien trotskiste dans une forme d'inversion accusatoire.

C'est d'ailleurs pour cette même raison que son mouvement a décidé de boycotter, début septembre, l'antenne de BFMTV pendant une courte semaine. Une politique de la chaise vide comme moyen de pression justifiée, sur la forme, par des annulations de « dernière minute », des changements de thème « sans justification » ou des interviews qui se transforment en « débat surprise ». Dans leur communiqué, les Insoumis prennent surtout soin de dénoncer « une dérive dangereuse » de la chaîne, qui laisserait une



« place prépondérante » dans ses émissions à des « thèses racistes » ou encore à « des propos climatosceptiques ».

« Traitement absolument inacceptable »

Mais aussi, écrivent-ils, le « traitement absolument inacceptable » de la garde à vue de Rima Hassan, en avril dernier, où, « pendant plusieurs heures ont été relayées sur cette antenne, sans aucune prudence, des accusations graves sur la possible détention de drogue de sa part. » Un boycott « surprise », s'est ému la direction de BFMTV, qui n'a pas manqué de rappeler que la chaîne « ne saurait en aucun cas se voir dicter des conditions ».

Les têtes d'affiche de LFI ont depuis retrouvé le chemin des plateaux de

BFMTV, mais toujours pas celui de Sonia Mabrouk, ex-animatrice vedette de CNews. Une réponse, motive encore le mouvement, au glissement « manifeste » de la ligne éditoriale de la chaîne vers « l'extrême droite ». Jean-Luc Mélenchon lui-même n'a-t-il pas confié trier sur le volet ses interventions ? « Je choisis où je vais », expliquait-il, début mai, au cours de l'une de ses conférences réservées aux « nouveaux médias numériques ». De la même manière que LFI avait refusé, lors de ses universités d'été de 2025, d'accréditer le journaliste du Monde, Olivier Pérou, coauteur du livre enquête La Meute (Éditions Flammarion), sans craindre visiblement d'être accusé d'entraver la liberté de la presse. En

guerre déclarée contre ce qu'il surnomme l'« officialité médiatique », l'Insoumis en chef s'applique surtout à la contourner en développant ses propres canaux : de ses désormais fameux points presse devant un parterre de créateurs de contenu et autres influenceurs, à sa plateforme maison « L'Insoumission », en passant par les émissions « Twitch » et YouTube animées par ses lieutenants... Autant de tribunes pensées pour s'affranchir d'une « situation de dépendance » médiatique et diffuser le narratif mélenchoniste. « Mélenchon sait où est son socle électoral. Il parle à ses électeurs et pas aux autres », analyse un dirigeant de gauche, qui l'a longtemps côtoyé.

Rien ne servirait donc de donner la réplique dans des médias ou sur des

dans la tourmente

manque de pluralisme dans l'audiovisuel public.

Charles Sapin, habitué de France Inter, avait été accueilli chaleureusement par les autres éditorialistes de la station. Mais lors d'un petit déjeuner les réunissant, la direction a appris qu'un communiqué syndical demandait le retrait du journaliste était en cours de préparation. La CGT y dresse un parallèle entre son arrivée et la « mise à l'index » de Thomas Legrand pour démontrer que la radio cède à « l'extrême droite ». « À partir de ce moment, l'affaire a dépassé son cas personnel, pour devenir le procès de Valeurs actuelles, juge un bon connaisseur du groupe. Les syndicats, très à gauche, ont sauté sur l'occasion pour engager un rapport de force avec la direction. »

Rapport de force dans lequel Céline Pigalle a d'abord tenu bon, fidèle à la ligne de conduite qu'elle a imposée à son arrivée sur France Inter. « C'est en gros : je suis patronne, je dois être très dure et je n'ai pas à tenir compte de ce que vous pouvez dire », avance un syndicaliste. Elle a pu compter sur le renfort de la présidente de Radio France, Sibylle Veil. Dans un entretien au Monde

le 3 septembre, celle-ci justifiait l'édition de Charles Sapin au nom d'un service public « ouvert, indépendant et impartial », capable de faire coexister « des gens qui ne pensent pas la même chose ».

La grève a fait infléchir la direction. Les deux journées de débrayage, le 13 et 14 septembre, ont paralysé l'antenne. « Il suffit d'un technicien en grève pour faire sauter une tranche, cela ne veut pas dire que la grève est particulièrement suivie », martelait l'état-major de Radio France. « Pour l'auditeur, le message était limpide : Radio France censure Charles Sapin », glisse un salarié. Sa troisième chronique, prévue pour le 20 septembre, n'a jamais été diffusée.

Mercredi, la direction a proposé à Charles Sapin le principe d'un débat, dont les contours restaient encore à préciser, sans lui annoncer que son édito serait quoi qu'il arrive supprimé. L'intéressé aurait exprimé des réserves sur cette proposition, sans la rejeter. L'idée a été proposée ensuite aux syndicats, lesquels, jeudi, en AG, l'ont balayée et maintenu leur préavis de grève. Cela n'a pas dissuadé la direction de revenir vers Charles Sapin samedi matin pour discuter du changement de format. Le refus du journaliste a coupé court à la discussion.

Le virage à 180 degrés de la direction sur l'édition de Charles Sapin est inexplicable. Pour certains, la crainte d'une grève longue l'aurait poussée à chercher un compromis avec les syndicats. Dans l'entourage de la direction, on assure que c'est un tweet de Tugdual Denis, directeur de la rédaction de Valeurs actuelles qui l'aurait convaincue de la nécessité de transformer l'édition en débat. Céline Pigalle avait régulièrement assuré aux salariés de

« Après avoir cédé aux syndicats, la direction de France Inter mais aussi celle de Radio France est terriblement affaiblie »

Un ancien dirigeant de l'audiovisuel public

France Inter que Charles Sapin devait « changer la ligne » de l'hebdomadaire, en le recentrant vers la droite traditionnelle. Le démenti de Tugdual Denis sur X, jeudi, l'a mise en porte-à-faux et ravivé la colère des syndicats.

Reste à savoir qui va remplacer Charles Sapin pour l'édition politique du dimanche. « Après avoir cédé aux syndicats, la direction de France Inter mais aussi celle de Radio France est terriblement affaiblie », estime un ancien dirigeant de l'audiovisuel public. Maintenant que les syndicats ont gagné une bataille, jusqu'où seront-ils prêts à aller ? L'intersyndicale nie tout « triomphalisme » mais exige déjà de la direction une « discussion sérieuse » sur le « pluralisme élargi ». « Cette affaire est très embarrassante pour le groupe, car on ne sait plus désormais, qui de la direction ou de l'intersyndicale fixe les limites du pluralisme », conclut un intervenant de France Inter. À l'aube de la campagne présidentielle, c'est un poison lent qui ronge la première radio de France. ■

Des employés de Radio France protestent, le 13 septembre, devant le siège du groupe, à Paris, contre l'arrivée de Charles Sapin, rédacteur en chef adjoint de Valeurs actuelles, en tant que chroniqueur politique sur France Inter.

chaînes télévisées qui lui seraient hostiles. Dans une note de blog de février 2018, revenant sur une enquête de Radio France sur ses comptes de campagne, Jean-Luc Mélenchon ne disait pas autre chose : « Je ne crois pas à la dignité personnelle des gens qui montent de telles opérations. Il ne sert donc à rien d'essayer de les convaincre de quoi que ce soit », écrivait-il, affirmant au passage que « la haine des médias et de ceux qui les animent est juste et saine ».

Huit ans plus tard, l'ancien socialiste n'a rien perdu de sa ferveur antimédias, dont certains accents belliqueux – comme lorsqu'il a qualifié, en février dernier, la presse traditionnelle de « crottons » – rappellent parfois ceux de Donald Trump. S'il obtient les clés de

l'Élysée en mai prochain, Jean-Luc Mélenchon a même déjà promis de démanteler tous les groupes de presse privés dès les premiers mois de son mandat. Priorité absolue, donc, qui concernerait, si l'on s'en tient à la définition de grands groupes, celui détenu par le banquier de gauche... Matthieu Pigasse, lequel assume de mettre ses médias (Radio Nova, les Inrocks...) au service d'une bataille culturelle contre la « droite radicale ». « Dans la proportion des médias détenus (entre Vincent Bolloré et Matthieu Pigasse), on n'est pas du tout dans le même monde », relativisait fin mai la vice-présidente Insoumise de l'Assemblée nationale, Clémence Guetté, auprès de Libération. Deux poids, deux mesures. ■



CONTRE-POINT
PAR **GUILLAUME TABARD**

La menace des héritiers de Saint-Just

Orwell et Saint-Just ont gagné. L'élimination de Charles Sapin sous la pression du soviet – pardon, de salariés – de France Inter est le fruit d'un cocktail nauséabond de l'absurde et de la Terreur. « La guerre, c'est la paix », écrivait l'auteur de 1984. « La liberté, c'est l'interdiction », « la pluralité, c'est l'idéologie unique obligatoire », viennent de décréter des acteurs du service public de l'audiovisuel, pressés et désormais applaudis par LFI.

« Pas de liberté pour les ennemis de la liberté », prévenait « l'archange de la Terreur ». Le caractère glaçant de cette phrase vient de ce que, loin de défendre une valeur suprême – la liberté –, elle s'en sert comme prétexte pour dénoncer, exclure et exécuter. Elle autorise à décréter unilatéralement ce qu'est un « ennemi de la liberté ». C'est consubstantiel au totalitarisme : assigner un adversaire au camp du mal pour lui interdire tout droit, et se poser en incarnation du camp du bien pour se donner tous les droits.

C'est bien ce dont est victime Charles Sapin. Ceux qui ont exigé et obtenu sa mise à l'écart d'un éditorial déjà placé à une heure de moindre écoute ont prétendu que ce n'était pas lui en tant que journaliste qui était en cause, mais

Écoutez
Guillaume Tabard
à 8h10
dans la Matinale
de David Abiker
avec **LE FIGARO**

le titre auquel il appartenait. Au nom d'un syllogisme dont tous les termes sont biaisés : Sapin, c'est Valeurs actuelles; Valeurs actuelles, c'est l'extrême droite; or l'extrême droite c'est le mal; donc Sapin doit être interdit de parole.

Preuve à l'appui : une « une » de l'hebdomadaire ayant fait l'objet d'une condamnation judiciaire. Mais la vigilance envers tout dérapage n'oblige pas à l'amalgame. De Raymond Bourguin à Tugdual Denis, en passant par Guillaume Roquette ou Geoffroy Lejeune, Valeurs actuelles a toujours défendu la ligne d'une droite plus assumée ou plus radicale que celle tenue par les partis ou gouvernements de droite. En soi, la radicalité, voire la provocation, ne sont pas des délits. Pour nombre de salariés et de journalistes de France Inter, cette

ligne est au-delà de l'imaginable. Mais savent-ils que, pour bien des électeurs, c'est leur ligne éditoriale à eux qui est au-delà de l'acceptable ? On imagine leur réaction indignée si un service public de l'audiovisuel dominé par la droite – hypothèse évidemment fictive ! – décrétait, au nom de la démocratie, qu'il fallait interdire de tribune toute plume travaillant dans un titre d'une gauche étiquetée radicale.

Le plus inquiétant, surtout à l'aube d'une campagne présidentielle, est de voir comment ce combat pour fixer les frontières politiques autorisées dans les médias – publics comme à France Inter ou privés, comme à BFM – est mené au grand jour par le parti de Jean-Luc Mélenchon. La formation la plus dangereuse s'autorise à dire quelle voix médiatique est dangereuse.

Les amoureux de la liberté qui traquent tous les suspects devraient se méfier. Celui qui voit du « fascisme » systématique à sa droite devient rapidement le fasciste à éliminer par plus antifasciste que lui. En politique et dans les médias. Le robespierriste Saint-Just, qui mit en accusation Danton, son allié de la veille au Comité de salut public, fut à son tour guillotiné. ■

WIFI TRÈS HAUT DÉBIT OFFERT* ET VOTRE MONDE VOYAGE AVEC VOUS

Désormais, profitez à bord du wifi très haut débit offert*, quelle que soit votre cabine, pour rester connectés à vos proches et à tout ce que vous aimez : vos jeux en ligne, vos emails, votre musique, vos séries du moment ou même un match en direct... Votre monde voyage avec vous, sans interruption.



MEMBRE DE
L'ALLIANCE
SKYTEAM

* Sur certains vols. Déploiement progressif en 2027. Réservé aux membres Flying Blue, programme de fidélité gratuit.

AIRFRANCE
S'ENVOLER EN TOUTE ÉLÉGANCE

Au Rassemblement national, l'autre campagne « présidentielle » de Jordan Bardella

Paul Laubacher

Seul candidat à la tête du parti à la flamme, le patron du RN se prépare à être reconduit à la faveur d'un congrès fin octobre.

Jordan Bardella en rirait presque tout seul. Il n'était pas difficile pour le président du Rassemblement national (RN) de saisir l'ironie de la situation, lors de cette réunion militante à Breteuil, 4000 habitants, située au bord de l'A16, dans l'Oise, samedi. Ce soir-là, les trois fédérations « picardes » du parti nationaliste avaient décidé de faire leur rentrée ensemble avec une « grande fête » dans cette commune qui avait voté à 42% pour Marine Le Pen au premier tour de la présidentielle de 2022, et qui a envoyé une députée RN, Claire Marais-Beuil, à l'Assemblée nationale. Il y avait donc des militants de l'Oise, de la Somme et de l'Aisne. Tant pis si, au RN, l'idée des « super-régions » de François Hollande n'a jamais été appréciée – pas plus que l'idée même de région, d'ailleurs. Alors Marine Le Pen envisage toujours de les supprimer.

Mais c'est avec ces militants qui ont toujours leur identité régionale chevillée au corps que Jordan Bardella a lancé sa candidature « présidentielle ». « Dans quelques jours, il va y avoir notre grand congrès d'Orléans qui va vous permettre d'élire vos représentants au conseil national (sorte de Parlement interne, NDLR) », lance le patron du mouvement à la flamme, évoquant le rendez-vous des 24 et 25 octobre prochains dans la ville qui célèbre la figure héroïque de Jeanne d'Arc. Mais ce ne sera pas le seul bulletin de vote que devront déposer les militants nationalistes à partir de ce lundi, date d'ouverture officielle du scrutin. « Ce congrès va aussi vous permettre de réélire le président du Rassemblement national », ajoute l'eurodéputé, qui enchaîne, le sourire en coin : « Il se trouve que je suis le seul candidat, mais que ça ne vous exonère pas de voter ! »

Voilà Jordan Bardella en campagne pour une petite présidentielle. Il n'aura pas d'opposant, cette fois-ci. Après déjà quatre ans de mandat, le président du



Jordan Bardella, en mars, dans son bureau, au siège du Rassemblement national, à Paris. FRANÇOIS BOUCHON/LE FIGARO

RN va donc chercher à obtenir une forme de plébiscite. L'enjeu sera évidemment centré sur la participation des militants à ce scrutin, plutôt que sur le résultat. « Juste un mot personnel, parce que j'arrive à la fin de mon premier mandat de président du Rassemblement national... », lance sur scène celui qui est appelé à devenir le premier ministre de Marine Le Pen en cas de victoire. Vous dire qu'on a traversé beaucoup d'épreuves depuis 2022, que votre confiance, comme la confiance de Marine Le Pen, de

celle de tous nos militants, est pour moi une injonction à l'humilité, toujours, et au travail. J'espère avoir été digne de votre confiance depuis 2022. »

Mais quoi de mieux qu'une réelle élection présidentielle pour motiver les militants à participer à ce scrutin interne ? « Si vous m'y autorisez, je continuerai à présider notre mouvement, assure Jordan Bardella, à engager toutes mes forces, toute mon énergie, toute ma détermination et tout mon travail dans cette campagne, de faire en sorte que

nous puissions conduire Marine à l'Élysée, que nous puissions emmener le Rassemblement national à la majorité absolue dans quelques mois pour réformer notre pays ». Et, mieux encore, le dernier jour du congrès d'Orléans, « Marine lancera officiellement la campagne » présidentielle. La vraie.

La situation a bien changé pour Jordan Bardella par rapport à sa première élection à la présidence du RN. Le 5 novembre 2022, le jeune député européen, qui avait assuré l'intérim à la tête

du parti depuis juillet 2021, avait été élu avec 85 % des voix. Il avait alors eu un adversaire, fait rare dans ce mouvement purement césariste. Louis Aliot, maire RN de Perpignan, avait décidé de se lancer dans la course, alors que le dauphin de Marine Le Pen était clairement le favori du scrutin. L'homme, ancien compagnon de Marine Le Pen,

« Si vous m'y autorisez, je continuerai à présider notre mouvement, à engager toutes mes forces, toute mon énergie, toute ma détermination et tout mon travail dans cette campagne, de faire en sorte que nous puissions conduire Marine à l'Élysée »

Jordan Bardella
À l'adresse des militants

avait été lourdement défait. C'est d'ailleurs ce soir de novembre, quand elle a vu le score de Jordan Bardella, que la quadruple candidate à l'élection présidentielle a commencé à imaginer une place particulière pour son poulain : à Matignon, au poste de premier ministre.

La première élection de Jordan Bardella n'avait pas été un triomphe avec des lendemains qui chantent. Le soir même, une fronde et une rupture profonde avaient éclaté avec deux amis intimes de Marine Le Pen : Bruno Bilde, député RN du Pas-de-Calais, et Steeve Briois, maire RN d'Hénin-Beaumont, fief de Marine Le Pen. Ils avaient dénoncé une « radicalisation » du mouvement et avaient été évincés des instances du parti. Depuis, la paix entre les trois hommes a été signée. Mais une chose est certaine : les congrès du RN ne sont jamais des promenades tranquilles. ■

Dans le Sud-Est, Knafo tente d'unir les droites

John Timsit Envoyé spécial à Menton et à Cannes (Alpes-Maritimes)

L'eurodéputée a dédié son livre à Menton et à Cannes.

Rôle de coïncidence, vendredi soir, sur le vol Paris-Nice. En route pour les Alpes-Maritimes, où l'attendaient deux jours de rencontres et de dédicaces autour de son livre, *Le Casse du siècle* (Fayard), déjà écoulé à plus de 140 000 exemplaires, Sarah Knafo est tombée nez à nez avec le maire de la baie des Anges et patron de l'UDR, Éric Ciotti. Une rencontre fortuite, mais loin d'être anodine. Car si les deux figures divergent sur la stratégie en vue de 2027, à commencer par l'opportunité de présenter une candidature autonome dans le camp nationaliste face à celle du Rassemblement national (RN), elles poursuivent le même objectif : l'union des droites. À une différence près : l'une la prône depuis 2021 sans l'avoir encore concrétisée, l'autre a sauté le pas en s'alliant au parti à la flamme au lendemain de la dissolution de 2024.

Un hasard d'autant plus insolite que Nice – laboratoire de ce rapprochement, réussi mais encore partiel – ne figurait pas au programme du séjour méridional de Sarah Knafo, qui n'y a fait que transiter. Qu'importe : de Menton à Cannes, les différentes composantes de la droite se sont retrouvées autour de la trentenaire, comme si elle en était devenue, le temps d'un week-end, le trait d'union.

Rien d'étonnant à cela, tant le Sud-Est fait office, confie-t-elle au *Figaro*, de « précurseur de l'union des droites » qu'elle appelle de ses vœux au niveau national. Tout en relevant les « porosités immenses » déjà à l'œuvre sur ce territoire d'une chapelle à l'autre, l'élue entend aller plus loin : « Je veux parler à tous les électeurs de droite, pas seulement à l'électorat RN, pas seulement à l'électorat LR, mais vraiment tous. » Notamment à ceux qui, comme elle, re-



Vendredi, à Menton, Sarah Knafo a été accueillie, à la librairie de la Presse, par Louis Sarkozy, élu d'opposition de la ville. JUSTINE MEDDAH/AFP

prochent à Marine Le Pen une ligne économique « trop à gauche », jugée plus sociale et étatiste que libérale et pro-business.

« Une soif de radicalité »

Première étape, donc : Menton. Sitôt arrivée à la librairie de la Presse, Sarah Knafo y est accueillie par Louis Sarkozy, devenu élu municipal d'opposition après avoir échoué à ravir la mairie en mars. Faute de pouvoir tenir la conférence prévue avec celle qu'il connaît de longue date, son hôte lui a finalement proposé d'enregistrer un podcast ultérieurement, histoire d'avoir malgré tout un échange public. Témoin de la longue file de lecteurs venus faire dédicacer leur exemplaire jusqu'en début de soirée, le fils de l'ancien président voit dans cet engouement un signal : « Il y a une vraie aspiration libérale en France, il y a une soif de radicalité. Les partis de gouvernement auraient tort de laisser ce monopole à d'autres. Et donc toute personne qui occupe ce terrain connaît un certain succès. » Dans son viseur, entre autres, Les Républicains, le parti fondé par son

père en 2015, et qui avait soutenu sa candidature aux dernières municipales.

Preuve que les frontières partisans sont moins étanches à l'échelle locale, l'équipe municipale d'Alexandra Masson n'est pas restée à distance. Sa première adjointe est venue à la rencontre de Sarah Knafo dans la soirée, tandis que la maire RN, elle, s'est brièvement arrêtée devant la librairie sans que l'eurodéputée, absorbée par les signatures, ne s'en aperçoive. Ce n'est qu'à la fin de la séance qu'elle l'apprendra.

À peine le temps de souffler que Sarah Knafo prend, dès samedi matin, la direction de Cannes. Avant une conférence et une nouvelle séance de dédicaces, elle y est reçue à l'hôtel de ville par le maire ex-LR, David Lisnard. Une entrevue qu'elle qualifie de « très agréable », saluant chez l'édile son humour, sa lucidité et son absence d'ego. Au menu des discussions : une primaire à laquelle la figure de Reconquête se montre favorable, tout comme David Lisnard, afin de rassembler l'ensemble des forces de droite, bloc central exclu.

Avec, à la clé, des débats et des confrontations de programmes, sources d'intérêt médiatique, sur le modèle de la primaire à droite de 2016. Quant au calendrier, elle espère voir les choses se préciser « d'ici novembre », à condition que Bruno Retailleau, encore réservé sur la question, accepte de se soumettre à l'exercice.

En attendant, Sarah Knafo se fera forte d'épauler la nouvelle candidature d'Éric Zemmour, que le quatrième homme de la présidentielle de 2022 a confirmée jeudi soir sur BFMTV, avant une officialisation prévue à l'automne. Pas question toutefois de rejouer la même partition qu'il y a cinq ans. À l'en croire, la campagne devrait reposer « sur plusieurs axes » et ne plus être « monothématique », grâce à une répartition des rôles déjà esquissée. À Éric Zemmour, l'immigration et les questions de société ; à elle, l'économie, autour du pouvoir d'achat et de la fiche de paie, mais aussi l'école, l'intelligence artificielle (IA) et les libertés numériques. Sur le même plateau, le fondateur de Reconquête lui a d'ailleurs emboîté le pas, érigeant *Le Casse du siècle* en « matrice de (son) programme économique ». « Nous, on travaille ensemble et nous sommes cohérents », a-t-il assuré, conscient de devoir élargir un socle électoral aujourd'hui réduit à moins de 5 % dans les sondages.

Si la route s'annonce longue, une chose est sûre : à Menton comme à Cannes, étapes d'une tournée qui se poursuivra jusqu'à fin novembre, l'eurodéputée nationaliste a pu mesurer ce week-end les convergences entre les différents électeurs de droite. ■

7H-9H
EUROPE 1 MATIN
Dimitri Pavlenko

Retrouvez l'Édito politique à 7h53 avec Alexis Brézet et Vincent Trémolet de Villers du Figaro

Europe 1
LA RADIO LIBRE

E.Leclerc



E.LECLERC EST

LE MOINS CHER

ET PLUTÔT

TROIS FOIS*

QU'UNE

*E.Leclerc est en moyenne le moins cher sur
les marques nationales
les marques distributeurs
les 1^{ers} prix

E.Leclerc



Comparaisons de prix moyens sur un total de 9406 produits (7338 produits de marques nationales, 1537 produits Marque Repère et 531 produits ECO+), relevés du 15/08/2026 au 21/08/2026 dans 287 magasins des 8 enseignes comparées. La surface de vente moyenne étudiée pour chaque enseigne est de : E.Leclerc 5 721 m², Lidl 1 392 m², Hyper-U 6 705 m², Super-U 4 052 m², Intermarché 3 461 m², Auchan 9 912 m², Carrefour 9 896 m² et Carrefour Market 3 322 m². Étude réalisée sur des enseignes de formats différents. Plus d'informations et détails des prix et des formats des magasins étudiés sur [quistroisfoismoinscher.leclerc](https://www.quistroisfoismoinscher.leclerc)

Lucas Hélin Envoyé spécial
à L'Isle-sur-la-Sorgue (Vaucluse)

L'ancien premier ministre essaie, tant bien que mal, de fédérer les « non-alignés » derrière son idée de troisième voie.

Primaire ? Conclave ? Comité ? À l'occasion de leur université de rentrée, les élus du Mouvement démocrate (MoDem) et leurs invités, réunis autour de François Bayrou, ont phosphoré sur la méthode pour désigner puis soutenir un candidat unique à la présidentielle, conscients de cet impératif pour éviter un second tour entre Marine Le Pen et Jean-Luc Mélenchon.

Dans le cadre élégant et verdoyant du domaine de Mousquety, à L'Isle-sur-la-Sorgue (Vaucluse), les centristes avaient convié jusqu'à dimanche une sorte de club de « non-alignés » qui prétendent incarner le courant central mais ne se retrouvent pas dans les candidatures d'Édouard Philippe (Horizons) et de Gabriel Attal (Renaissance). Sont alors venus s'exprimer Bernard Cazeneuve, Xavier Bertrand, Éric Dupond-Moretti, Jean-Louis Borloo ou encore Thierry Breton et Élisabeth Borne. Ce balisage de personnalités, du centre gauche au centre droit, a réjoui François Bayrou, dans ce week-end aux allures de parenthèse pour lui, en plein procès en appel dans l'affaire dite des assistants parlementaires européens.

À la tribune comme en coulisses, l'ancien premier ministre a continué de défendre mordicus son idée d'une large primaire formulée en août. Allant jusqu'à en préciser cette fois les contours, comme il l'a fait dimanche, en clôture de l'événement. Mais preuve que cette idée laisse pour l'instant sceptique, au-delà même des élus, un bruissement interloqué s'est fait entendre dans l'amphithéâtre lorsque le centriste a indiqué que les candidats devaient se faire connaître « avant la fin octobre », tout en récoltant « dix parrainages de parlementaires ». « Non, non, une seconde », a alors repris François Bayrou, qui ne se porte lui-même pas candidat. « Contrairement à ce que vous croyez, l'élection présidentielle, c'est très loin. On a tout à fait le temps », a-t-il ajouté, prenant comme argument l'alliance nouée avec Emmanuel Macron en février 2017, deux mois seulement avant le scrutin.

Et de détailler ensuite le calendrier qui amènerait à la désignation d'un candidat unique d'ici à début février. Pour l'ancien maire de Pau, novembre



Bernard Cazeneuve, François Bayrou et Marc Fesneau, vendredi à L'Isle-sur-la-Sorgue.

À la rentrée du MoDem, François Bayrou s'accroche à sa primaire

et décembre constituent le moment de « la confrontation, des débats, des meetings », en vue d'un premier tour interne « vers le 15 janvier ». Le second aurait lieu quinze jours plus tard. Quant au vote, il se ferait par internet « contre un engagement : refuser les extrêmes d'un bord à l'autre pour aujourd'hui et pour demain ; soutenir, bon gré mal gré, la personnalité choisie ».

« Si on part divisés, on sait que le deuxième tour, ce sera un extrême contre l'autre, et donc une menace létale, mortelle, sur l'avenir du pays »

François Bayrou
Président du MoDem

François Bayrou considère désormais « qu'il n'y a plus de premier tour » à l'élection présidentielle pour l'ensemble des prétendants « sociaux-démocrates, gaullistes ou engagés au centre », comme il les délimite. « Si on part divisés, on sait que le deuxième tour, ce sera un extrême contre l'autre, et donc une menace létale, mortelle, sur l'avenir du pays », a-t-il prévenu, en étant, sur ce point, très applaudi.

L'ancien chef du gouvernement a encore voulu prendre à témoin Édouard Philippe, opposé à toute forme de primaire, et Gabriel Attal, qui, lui, ne ferme pas la porte à ce départage : « Où est le problème ? Qu'est-ce que vous craignez ? », leur a-t-il lancé dans un « message personnel », en déplorant les « stratégies de contournement ».

Si tous les invités, à l'occasion de leurs prises de parole, ont convenu d'un réel danger de voir le RN et LFI se retrouver au second tour, peu ont affi-

ché clairement leur soutien à cette primaire, préférant entretenir le flou sur une autre méthode. Cette proposition n'a pas semblé convaincre Bernard Cazeneuve et encore moins Xavier Bertrand. « Compte tenu de la gravité de la situation, personne ne pourra se laisser aller à une candidature d'aventure. Je ne vois pas de kamikazes dans ceux dont on parle aujourd'hui », a juste reconnu le président LR de la région Hauts-de-France, qui nourrit aussi des ambitions élyséennes. « Je ne crois pas au départage, le temps est dépassé. Ce n'est pas le moment de faire de l'entre-soi comme les socialistes », a tranché devant l'auditoire le sénateur centriste Hervé Marseille, président de l'UDI.

Et même dans les conciliabules à l'ombre des majestueux platanes du domaine, peu étaient allants sur cette solution pour trouver un champion commun. « Il faut continuer à réfléchir sur les modalités », tempore une cadre

du MoDem. « Mais si Édouard Philippe ne veut pas, ça règle une partie de la question. Un conclave, c'est peut-être moins c... », poursuit-il, en espérant que « ça se décante » malgré le contexte social et budgétaire explosif à venir. « François Bayrou cherche à imposer la troisième voie qu'il incarnait en 2007 », traduit le député du Loiret Richard Ramos.

Seul Thierry Breton, un temps poussé comme candidat potentiel par François Bayrou, n'a pas semblé complètement décliner ce plan. Mais plus personne ne croit vraiment en sa candidature, vue comme une « bayrouade » par un élu du parti quand d'autres préfèrent pousser le nom de l'actuel ministre des Affaires étrangères, Jean-Noël Barrot, ou que d'autres, encore, regardent la trajectoire de François Hollande. Avec une crainte partagée : que le centre ne disparaisse pas avec le macronisme. ■

Royal relègue Glucksmann au rang de « stagiaire » de la politique

John Timsit

Invitée dimanche du « Grand Oral 2027 BFMTV-Le Figaro », la candidate à la primaire sociale-démocrate s'en est prise au parcours de l'essayiste.

Moins de trois semaines. C'est le délai qui sépare désormais les cinq prétendants à la primaire sociale-démocrate, coorganisée par le Parti socialiste (PS), Place publique et la Gauche républicaine et socialiste, du premier tour du scrutin, organisé les 9 et 10 octobre. Un rendez-vous militant, mais pas seulement : moyennant 10 à 15 euros, les sympathisants pourront aussi voter, avant un éventuel second tour, les 16 et 17 octobre. Le corps électoral a beau être à géométrie variable, l'enjeu, lui, est de taille : désigner un candidat unique capable de disputer le leadership de la gauche à Jean-Luc Mélenchon, à qui certains sondages entrouvrent déjà les portes d'un second tour face à Marine Le Pen. Mais pour le donner, le cas échéant, nettement battu.

Sur le papier, l'eurodéputé de Place publique Raphaël Glucksmann fait figure de favori : sa surface politique et les sondages, qui le placent en tête de la gauche modérée, plaident pour lui. Mais l'histoire des primaires socialistes a montré que rien n'est jamais écrit d'avance. Benoît Hamon en 2017, François Hollande en 2011 l'ont appris à leur avantage. Et, avant eux, une certaine Ségolène Royal, qui avait bousculé les « éléphants » de la vieille maison rose en 2006, puis était



La candidate à la primaire sociale-démocrate, Ségolène Royal, dimanche, sur le plateau du « Grand Oral BFMTV-Le Figaro ». JÉRÔME DOMINE

arrivée en 2007 au deuxième tour de la présidentielle face à Nicolas Sarkozy. Vingt ans plus tard, la revoilà dans la course, bien décidée à déjouer les pronostics.

Dans sa ligne de mire : Raphaël Glucksmann, qu'elle dépeint à l'envi comme le « choucou des médias ». Sans que cela l'empêche de multiplier les plateaux depuis quelques semaines. Dernier

en date, celui du « Grand Oral BFMTV-Le Figaro », le nouveau rendez-vous de la campagne, dont l'ancienne ministre de l'Écologie était l'invitée dimanche soir. Une mise en jambes avant le premier débat télévisé, mercredi, où elle croquera le fer, sur LCI, avec ses quatre concurrents - Olivier Faure, Jérôme Guedj, Emmanuel Maurel et Raphaël Glucksmann. « La situation du

pays est telle que les Français vont choisir quelqu'un d'expérience », avance Ségolène Royal.

Et de sortir la sulfateuse contre l'essayiste, devenu eurodéputé en 2019 : « Il n'a pas de métier d'origine, il n'a jamais géré une collectivité locale, une entreprise. On ne peut pas passer d'une activité res-

« On ne peut pas passer d'une activité respectable à diriger un État si on n'a jamais été élu au suffrage universel direct ou fait ses preuves dans la gestion des affaires publiques »

Ségolène Royal

pectable à diriger un État si on n'a jamais été élu au suffrage universel direct ou fait ses preuves dans la gestion des affaires publiques », tacle-t-elle. Manière d'opposer son expérience de présidente de la région Poitou-Charentes, de 2004 à 2014, au « stagiaire » que serait Raphaël Glucksmann sur la scène politique. « Le temps viendra pour lui quand il aura fait ses preuves », cingle-t-elle encore, sans promettre de soutenir le cofondateur de Place publique s'il venait à remporter la

primaire. En cause ? Une différence de stratégie, Ségolène Royal accusant son rival de vouloir s'allier à la droite et au centre en 2027 pour barrer la route au RN et à LFI, quitte à « remettre » ces forces populistes au « centre du débat ». À l'inverse, elle promet de rassembler toute la gauche, à l'exception des Insoumis.

Autre sujet brûlant pour le PS : l'affaire Philippe Brun, du nom du député socialiste de l'Eure suspendu du parti et écarté de la primaire en raison d'accusations de violences portées par une ancienne collaboratrice. Faut-il le réintégrer, comme le réclament Jérôme Guedj et l'intéressé lui-même, alors que, selon les avocats du Normand, aucune plainte pénale n'a été déposée à ce jour contre lui ? À la « présomption d'innocence », Ségolène Royal oppose « la présomption de vérité des femmes qui parlent », un « chantier immense », estime-t-elle.

Tout en ne souhaitant pas se prononcer sur ce cas, faute d'avoir « les éléments du dossier », l'ex-ministre veut croire que la décision « a été prise en toute connaissance de cause ». Un timing qu'elle approuve, faisant fi des critiques qu'il suscite : « Si, une fois la primaire lancée, cette affaire avait surgi, toute la primaire aurait été mise en cause », fait-elle valoir. ■



E.LECLERC EST LE MOINS CHER SUR LES MARQUES NATIONALES

Pour défendre votre pouvoir d'achat,
nos prix sont en moyenne
les plus bas de France sur plus
de 7000 produits de marques nationales.



Comparaisons de prix moyens sur 7338 produits de marques nationales, relevés du 15/08/2026 au 21/08/2026 dans 287 magasins des 8 enseignes comparées. La surface de vente moyenne étudiée pour chaque enseigne est de : E.Leclerc 5 721 m², Lidl 1 392 m², Hyper-U 6 705 m², Super-U 4 052 m², Intermarché 3 461 m², Auchan 9 912 m², Carrefour 9 896 m² et Carrefour Market 3 322 m². Étude réalisée sur des enseignes de formats différents. Plus d'informations et détails des prix et des formats des magasins étudiés sur quiest3foislemoinscher.leclerc

POUR VOTRE SANTÉ, ÉVITEZ DE MANGER TROP GRAS, TROP SUCRÉ, TROP SALÉ. WWW.MANGERBOUGER.FR

Allemagne : Merz grand perdant des régionales

Aude Bariéty de Lagarde Correspondante à Berlin

La gauche radicale Die Linke a remporté la victoire à Berlin, tandis que l'AfD est arrivée en tête dans le Mecklembourg-Poméranie-Occidentale, mais ne devrait pas être en mesure de gouverner.

Après le séisme de la Saxe-Anhalt, place aux répliques à Berlin et dans le Mecklembourg-Poméranie-Occidentale. Le 6 septembre dernier, l'Allemagne se retrouvait au cœur de l'actualité européenne et mondiale à la suite de la victoire du parti d'extrême droite Alternative für Deutschland (AfD) à l'élection régionale de Saxe-Anhalt, petit Land d'ex-RDA de 2,1 millions d'habitants dont 1,7 million d'électeurs. Ce dimanche, c'était au tour des 3,8 millions d'électeurs du « Meck-Pom » et de Berlin d'être appelés aux urnes. À l'issue de scrutins marqués par une participation en forte hausse, les premiers ont placé l'AfD en tête ; les seconds, le parti de gauche radicale Die Linke. Grand perdant de ces élections, le chancelier Friedrich Merz (CDU) a cependant exclu de se retirer.

Selon les premières estimations de la chaîne publique allemande ZDF, sans triompher comme en Saxe-Anhalt où elle a obtenu 43,8 % des suffrages, l'Alternative für Deutschland a de nouveau réalisé des scores supérieurs à ceux qu'elle avait obtenus aux dernières élections régionales. Elle a remporté 13,9 % des voix à Berlin, contre 9,1 % en 2023, et surtout 37,9 % dans le Mecklembourg, contre 16,7 % en 2021. Si dans ce Land, elle finit première devant le SPD, elle n'a cependant que très peu de chances d'arriver au pouvoir, le Brandmauer (cordon sanitaire) l'isolant des autres partis. Loin derrière, Die Linke remporte 6,5 % des voix, les Verts 5,4 % et la CDU 5,2 %.

Dans cette région du nord-est de l'Allemagne, le candidat d'extrême droite Leif-Erik Holm a longtemps fait la course en tête dans les sondages, avant d'être dépassé deux jours avant le scrutin par Manuela Schwesig, tête de liste du SPD et actuelle ministre-présidente du Land du nord-est de l'Allemagne. La campagne a été très polarisée autour de ces deux personnalités, la candidate sociale-démocrate se positionnant comme la « Frau gegen blau », la seule à même d'empêcher le parti d'extrême droite de devenir la première force politique de la région. Objectif finalement manqué de peu, mais cela



Des sympathisants du parti de la gauche radicale Die Linke célèbrent la victoire de leur candidate Elif Eralp (avec la chemise blanche), après l'annonce des résultats aux élections régionales, à Berlin, dimanche.

ne devrait pas empêcher Manuela Schwesig de rester ministre-présidente si elle réussit à former une coalition avec Die Linke et les Verts.

Dans la capitale fédérale, à l'issue d'une campagne tournant essentiellement autour des enjeux locaux, et notamment de la question du logement, c'est la candidate de la gauche radicale Die Linke, Elif Eralp, qui s'est imposée avec 25,5 % des voix. Suivent la CDU à 20 %, les Verts à 15,4 %, l'AfD à 13,9 % et le SPD à 12 %. Si elle parvient à s'allier avec les Verts et le SPD, Elif Eralp

pourrait devenir la première représentante de la gauche radicale à gouverner la ville-région. « À partir d'aujourd'hui, nous allons transformer ensemble notre Berlin et en faire un endroit exceptionnel ! » a-t-elle lancé, se réjouissant que « l'amour et la justice (aient) triomphé de la haine ».

Pour la CDU, le revers est cuisant, quoique sans grande surprise. Avec ses 20 % synonymes de deuxième place à Berlin, un résultat « honorable », selon Friedrich Merz, elle risque fortement de perdre le contrôle de la Rotes Rathaus

(mairie rouge). Les chrétiens-démocrates échappent de peu à l'humiliation suprême qu'aurait constituée un score inférieur à 5 % dans le Mecklembourg-Poméranie-Occidentale, synonyme d'absence au Parlement régional. Mais les 5,2 % dont ils sont crédités constituent leur défaite la plus sévère depuis leurs 9 % à Brême en... 1951. « C'est un désastre », a reconnu Friedrich Merz.

Dans ces conditions, qu'advient-il du septuagénaire, dont la position n'a jamais semblé aussi fragile alors que les rumeurs de Kanzlerwechsel (chan-

gement de chancelier) n'ont fait que prendre de l'ampleur depuis le scrutin en Saxe-Anhalt ? L'homme politique, qui réunissait ce dimanche soir les leaders de son parti, a exclu de se retirer et martelé son intention de mener à bien ses réformes. « Les réformes doivent avoir lieu. (...) J'irais même jusqu'à dire qu'elles sont le remède contre le poison autoritaire, a-t-il assuré. Ce qu'il faut faire maintenant exige de la détermination, de la fermeté et de la patience. Je m'en chargerai. En tant que président du parti CDU et surtout en tant que chancelier fédéral de notre pays. »

« Les réformes doivent avoir lieu. [...] J'irais même jusqu'à dire qu'elles sont le remède contre le poison autoritaire. Ce qu'il faut faire maintenant exige de la détermination, de la fermeté et de la patience. Je m'en chargerai »

Friedrich Merz Chancelier et président de la CDU

Les dirigeants de l'AfD, eux, se sont réjouis de leurs résultats en forte progression, même si ces derniers ne leur permettront pas d'arriver au pouvoir à Berlin et dans le « Meck-Pom ». En revanche, en Saxe-Anhalt, où le parti a raté de peu la majorité absolue des sièges au Parlement régional, la tête de liste Ulrich Siegmund s'escrime depuis deux semaines à tenter de bâtir une majorité, soit en ralliant à sa cause quelques élus de façon individuelle, notamment de la CDU, soit en obtenant le soutien du BSW, inclassable mouvement issu de la gauche radicale mais partageant plusieurs points communs avec le parti d'extrême droite. « Nous menons des discussions intensives avec certains députés. Et nous sommes sur une très bonne voie », a affirmé vendredi soir sur le réseau social X Ulrich Siegmund, réaffirmant son objectif de « mettre en place, d'ici la fin de l'année, le premier gouvernement régional dirigé par l'AfD ». ■

À Orvieto, Vannacci se pose en champion des déçus du melonisme

Quentin Raverdy Envoyé spécial à Orvieto

Le très radical chef de file de Futuro Nazionale est crédité de 8 % dans les sondages en Italie et inquiète les états-majors politiques.

Ce week-end, tout ce que l'Italie compte de droite radicale était de sortie. Dimanche, Giorgia Meloni apparaissait ainsi en guest-star pour clôturer la fête du mouvement de jeunesse de ses Frères d'Italie. Quand, au même moment, de l'autre côté du pays, à Pontida (Lombardie), Matteo Salvini tentait de calmer les dissensions internes au sein de sa Ligue et de faire taire les voix l'accusant de courir derrière son ancien bras droit, Roberto Vannacci. Pour sa fin de semaine, le général à la retraite et patron de Futuro Nazionale (FN) a, lui, fait le choix d'un forum souverainiste plutôt discret, du côté d'Orvieto, en Ombrie.

Un passage pas vraiment au goût de tout le monde dans la cité médiévale. Une centaine de manifestants s'est ainsi donné rendez-vous dans le centre historique, refusant, disent-ils, de « rester les bras croisés face à la dérive fasciste et antidémocratique ». Au même moment, à Rome, des parlementaires du centre gauche s'interrogent quant à une possible demande de dissolution du parti de Vannacci, donné aujourd'hui autour de 8 % dans les sondages, après moins d'un an d'existence. Pas de quoi visiblement déstabiliser le « général » : « Je m'en fiche », écarte-t-il tout sourire à son arrivée, enchaînant les accolades et les selfies. L'at-troupement finit d'ailleurs par traîner en longueur, obligeant les organisateurs à venir tirer le militaire par la manche, pour le ramener jusqu'à la scène du Pa-

lazzo del Capitano del popolo. Là, pendant près d'une heure, Roberto Vannacci va longuement répondre à ses détracteurs avant de passer enfin en mode électoral, promettant de protéger « le travail, la famille et le territoire ». Bon nombre des propositions du programme de Futuro Nazionale vont y passer : fin du soutien militaire et financier à l'Ukraine, relance de l'industrie (notamment via la reprise des échanges énergétiques avec la Russie), défense des frontières et du « patriarcat méditerranéen » (avec un modèle : Ulysse d'Ithaque) et aides massives en vue des législatives de 2027, prévient d'emblée l'intéressé : « Chez nous, on ne fait pas de calcul, on ne joue pas au Risk ou à la tombola électorale. »

À ses côtés, le maître des lieux applaudit vigoureusement. Gianni Alemanno n'en est pourtant pas à sa première étoile montante émergeant de la droite dure transalpine. Ministre de l'Agriculture sous Berlusconi, maire de Rome, il a été l'un des cadres des partis post-fascistes où il incarnait la ligne opposée à la dérive conservatrice et ultralibérale, dite de la « droite sociale ». Écarté des Frères d'Italie par une fatwa de Meloni, dit-il, à cause de ses positions contre la guerre en Ukraine, le politique est ensuite passé par la case prison - pour trafic d'influence - avant d'intégrer avec son micro-parti, Movimento Indipendenza, l'aventure van-

naccina. À son nouveau compagnon de route, Alemanno promet un bel avenir : « Si on ne répète pas les erreurs faites par la droite par le passé, si on parvient à garder nos valeurs identitaires et sociales, on aura Vannacci à la présidence du Conseil dans moins de dix ans. »

« De nombreux électeurs qui se sont reconnus dans le vote FDI et Giorgia Meloni en 2022 n'ont pas vu leurs attentes se réaliser. Les paroles n'ont pas été suivies des actes »

Emanuele Pozzolo Ex-député « fratellista » passé au Futuro Nazionale (FN)

Inutile de dire que, dans les états-majors des partis de gouvernement, la montée en puissance de Futuro Nazionale, donne quelques sueurs froides. Après avoir siphonné - au moins dans les sondages - les adhérents de la Ligue de Salvini, embarquant plusieurs parlementaires avec lui, Roberto Vannacci fait aujourd'hui de l'œil aux déçus du melonisme. Rien qu'à la fin juillet, une étude de Nando Pagnoncelli estimait déjà que près d'un tiers des hypothétiques électeurs du général votaient encore pour les Frères d'Italie il y a deux ans. Et la tendance pourrait bien se poursuivre,

prévient l'expert : « Cela dépendra de la capacité de Vannacci à transformer sa grande visibilité personnelle en structure politique crédible et durable. » Emanuele Pozzolo, ex-député fratellista passé au FN, y croit dur comme fer : « De nombreux électeurs qui se sont reconnus dans le vote FDI et Giorgia Meloni en 2022 n'ont pas vu leurs attentes se réaliser. Les paroles n'ont pas été suivies des actes. À cela s'est ajoutée une crise sociale et économique qui frappe de nombreuses familles et les petites et moyennes entreprises. En se basant là-dessus, je crois sincèrement à une vague de soutien en faveur de Roberto Vannacci », pressent l'élus.

Pour l'heure, la majorité se garde bien de tendre la main à Roberto Vannacci et à ses alliés, accusés de favoriser l'opposition et de jouer les « idiots utiles » du centre gauche. Encore trop « radioactifs » politiquement, trop prorusses, ils génèrent de la défiance au niveau européen, où on se méfie aussi de leurs alliances. À partager la scène d'Orvieto aux côtés de l'ex-officier, on retrouve notamment ce dimanche Marc Jongen, idéologue de l'Alternative für Deutschland (AfD), venu d'ailleurs en Ombrie avec les salutations de sa chef, Alice Weidel et la promesse, « dans un futur pas si éloigné, de se retrouver ensemble aux responsabilités gouvernementales ».

Giorgia Meloni se retrouve désormais à un croisement, prévient Gianni Alemanno : « Elle doit décider une bonne

fois pour toutes ce qu'elle veut faire quand « elle sera grande » : la conservatrice, en continuant à se tourner vers le Parti populaire européen, ou rejoindre le grand mouvement souverainiste qui monte en puissance dans toute l'Europe. » À en croire le député FN Emanuele Pozzolo, le choix semble pourtant tout tranché pour la Romaine : « Si Meloni n'intègre pas notre parti dans sa majorité, elle risque à la fois de perdre la conduite du gouvernement en 2027 et à la fois la majorité qui, en 2029, devra élire le prochain président de la République. Ce serait un double suicide politique. »

Une inconnue demeure cependant : le poids réel de Roberto Vannacci. S'il a fait le plein de voix sous les couleurs de la Ligue aux Européennes de 2024, sa cote de popularité se limite pour l'heure à une somme d'enquêtes d'opinion. Mais dès la semaine prochaine, une partie de l'incertitude pourrait être levée. Il faudra se rendre à 600 kilomètres d'Orvieto à Reggio Calabria, où une législative partielle doit opposer un candidat soutenu par la coalition gouvernementale à un concurrent de Futuro Nazionale. Un premier test dans les urnes et un premier signal envoyé sur l'échiquier politique.

Bien conscient de l'enjeu, dans un clin d'œil à ses alliés européens de l'AfD et à leur retentissante victoire dans un Land d'ex-Allemagne de l'Est, Robert Vannacci l'a déjà promis : « Reggio Calabria sera notre Saxe « futuriste ». » ■



E.LECLERC EST LE MOINS CHER SUR LES MARQUES DISTRIBUTEURS

Pour défendre votre pouvoir d'achat,
nos prix sont en moyenne
les plus bas de France sur plus
de 1500 produits de marques distributeurs.

E.Leclerc 

Comparaisons de prix moyens sur 1537 produits Marque Repère, relevés du 15/08/2026 au 21/08/2026 dans 287 magasins des 8 enseignes comparées. La surface de vente moyenne étudiée pour chaque enseigne est de : E.Leclerc 5 721 m², Lidl 1 392 m², Hyper-U 6 705 m², Super-U 4 052 m², Intermarché 3 461 m², Auchan 9 912 m², Carrefour 9 896 m² et Carrefour Market 3 322 m². Étude réalisée sur des enseignes de formats différents. Plus d'informations et détails des prix et des formats des magasins étudiés sur quiest3foislemoinscher.leclerc

POUR VOTRE SANTÉ, ÉVITEZ DE MANGER TROP GRAS, TROP SUCRÉ, TROP SALÉ. WWW.MANGERBOUGER.FR

Alain Barluet
Correspondant à Moscou

Près de 2 000 drones ont été envoyés par Kiev au dernier jour du scrutin législatif, verrouillé par Poutine.

Svetlana raconte d'une voix blanche sa nuit de terreur. Vers quatre heures du matin, ce dimanche, des drones se sont abattus sur un immeuble voisin du sien, à Ramenskoïe, dans la banlieue sud-est de Moscou. En dépit d'explosions et de flammes effrayantes, ainsi que le témoigne cette habitante d'une quarantaine d'années, l'attaque n'aurait pas fait de victimes, « un miracle », dit-elle.

Au même moment, plusieurs vagues de drones atteignaient divers quartiers de la capitale russe - une attaque « sans précédent » a même qualifié le maire, Sergueï Sobianine. D'après lui, 1 600 drones ukrainiens tirés sur la Russie ont été interceptés, dont 450 en approche de Moscou. Selon la chaîne Telegram Rybar, proche de l'armée, les Ukrainiens auraient également utilisé des missiles Himars et Flamingo, dont plusieurs auraient été interceptés. Plusieurs dizaines de drones auraient néanmoins réussi à atteindre leurs cibles, dans la capitale, faisant deux morts et des dizaines de blessés. Parmi les sites touchés, figure la raffinerie de Kapotnia, dans le sud-est de Moscou, déjà spectaculairement frappée il y a quelques mois. Il s'agit d'un des complexes de raffinage d'hydrocarbures les plus importants de Russie, avec une capacité de traitement d'environ 11 millions de tonnes de pétrole par an. Cette raffinerie représente ainsi environ 40 % du marché des carburants de Moscou en essence et en carburant pour l'aviation.

Dans l'oblast de Kherson, dans le sud de l'Ukraine contrôlée par la Russie, où ces élections étaient organisées pour la première fois, un drone ukrainien a touché un bus, tuant deux personnes, dont une employée de la commission électorale locale.

Quelques heures après l'attaque dont elle a été témoin, et toujours en état de choc, Svetlana est allée voter pour ces



Dans un bureau de vote, lors du dernier jour des élections législatives russes, à Donetsk, ville ukrainienne sous contrôle russe, dimanche.

En Russie, les élections marquées par des frappes ukrainiennes

législatives, qui se déroulaient sur trois jours, de vendredi à dimanche. Un scrutin destiné à renouveler les quatre cent cinquante députés à la Douma fédérale, mais aussi, en province, un certain nombre de gouverneurs et d'assemblées régionales et locales.

Victoire assurée

Son bulletin, Svetlana confie le destiner au parti Nouveaux gens, le plus « libéral » des quatre formations d'opposition autorisées à participer au scrutin, toutes alignées peu ou prou sur le cap fixé par le Kremlin, s'agissant notamment de la guerre en Ukraine. Le seul parti antiguerre, labloko, a été exclu, en juillet dernier, de ce scrutin sous étroit contrôle, et la victoire du parti présidentiel ne faisait aucun doute. Seules inconnues : le taux de participation et le score de Nouveaux gens qui pourrait bénéficier de la mise au ban de labloko.

Alors que le vote se déroule également électroniquement dans une trentaine de régions, la commission électorale a fait état samedi d'une « cyberattaque très puissante » pour tenter de perturber le scrutin. Toutefois, selon cette commission, dimanche à la mi-journée, le taux de participation dépassait les 50 %, conformément aux objectifs que s'étaient fixés les autorités... « Nous savons tous quel parti va gagner. Je ne m'attends à aucun changement après les élections. Mais malgré cela, je vote et toujours pour un autre parti (pas pour Russie Unie, NDLR) », témoigne une électricienne d'une quarantaine d'années. Les policiers sont nombreux autour du bureau numéro 51, installé dans une bibliothèque municipale pour enfants.

Les têtes grises sont visiblement plus nombreuses que les jeunes. « J'ai surtout vu des électeurs de trente ans et plus », indiquait un des observateurs

(appartenant aux partis), déployés dans ce bureau de vote. « Nous espérons la stabilité, la fin de la guerre et une augmentation des prestations sociales pour les retraités », témoigne un couple interrogé hors de la vue des forces de l'ordre. Deux jeunes femmes passent dans la rue. « Nous ne sommes pas allées voter. Cela ne sert à rien », disent-elles.

L'opposition en exil avait lancé un mot d'ordre, suggérant aux électeurs de se présenter en même temps, à midi, ce dernier jour du vote. Pas d'affluence notable aux abords des bureaux de ce bureau du centre de Moscou, proche du « kolto », un des boulevards circulaires de la capitale. Les nombreux policiers présents autour sans doute été dissuasifs. Toutefois, dans certaines villes, notamment à Kaliningrad, dans l'est du pays, mais aussi dans certains bureaux installés pour les ressortissants russes hors de Russie, ainsi à Erevan, en Arménie, des queues considérables

étaient visibles à la mi-journée. Un certain nombre de vidéos étaient visibles sur les réseaux sociaux, montrant des bourrages d'urnes, des sacs contenant les bulletins endommagés mais aussi des électeurs se plaignant de ne pas apparaître sur les listes, tandis que d'autres se voyaient contraints, affirmant-ils, d'effectuer un vote électronique. Un système dont les autorités ont fait une promotion active : on a ainsi vu à la télévision Vladimir Poutine effectuer son devoir électoral depuis son ordinateur... Un vote électronique, qui serait aussi davantage susceptible de permettre les fraudes. Selon des chiffres publiés par le site d'investigation indépendant The Bell, 777 signalements de violations dans 64 régions auraient été relevés. À Moscou, « la pratique de la coercition des électeurs pour qu'ils renoncent au vote par bulletin papier » se poursuit, d'après des sources citées par The Bell. ■

En Pologne, la diaspora russe lutte contre la désinformation du Kremlin

Adrien Sariat
Varsovie

Silence sur le plateau - en régie, tous les yeux sont rivés sur les écrans. En direct dans 3,2,1... « Bienvenue sur le briefing de *Vot Tak*, en studio, Maria Latsinska et Micha Tcherniak », lance Maria, dans son tailleur rouge. Si la scène se déroule dans les studios de la télévision publique polonaise, pas un mot de polonais ne sera prononcé à l'antenne. La rédaction de *Vot Tak* est exclusivement russophone, et entend proposer à son audience des informations

débarrassées de la propagande et de la censure imposées aux médias traditionnels russes par le Kremlin.

L'initiative est financée par de l'argent public polonais, via le Centre des médias pour l'étranger de la télévision publique. Et ces deux rendez-vous d'information produits par les journalistes de la rédaction sont intégrés aux programmes de la chaîne biélorusse Belsat, elle aussi financée par l'État polonais. « Que ce soit en Russie ou ailleurs, il y a une large audience qui a besoin d'informations en russe, confie Micha à la sortie du plateau. Ce sont des personnes qui, sans les médias comme le nôtre, dépendraient de chaînes comme

Russia Today pour suivre les informations dans leur langue maternelle. Or ces chaînes sont davantage des sources de propagande que d'information. »

Le présentateur a quitté Moscou en 2010 pour la Pologne. Comme lui, tous les autres journalistes de la rédaction en russe ont fui des dictatures russophones comme la Biélorussie, la Russie ou le Kazakhstan, ou sont originaires d'Ukraine. Le Kremlin ayant pointé *Vot Tak* comme une « organisation indésirable », la plupart des journalistes ici travaillent de façon anonyme pour ne pas s'exposer à des représailles. « Le régime n'hésitera pas à se rendre au domicile de nos employés et à faire pression par l'in-

termédiaire de leurs familles, s'ils sont identifiés, explique le rédacteur en chef de la chaîne russophone, Denys Shpigov. C'est pourquoi certains membres de notre équipe éditoriale travaillent anonymement. »

Juste à côté de la porte de son bureau, un groupe de journalistes joue aux fléchettes en guise de pause-café. Collée au mur, la cible qu'ils visent affiche deux photographies en noir et blanc, criblées de trous par l'impact des projectiles. Il s'agit des visages des dictateurs russe et

« Le régime n'hésitera pas à se rendre au domicile de nos employés et à faire pression par l'intermédiaire de leurs familles, s'ils sont identifiés »

Denys Shpigov Rédacteur en chef de la chaîne russophone *Vot Tak*

biélorusse. « Même quand j'essaie de viser Loukachenko, je finis toujours par toucher Poutine », plaisante Jenia en récupérant ses fléchettes. Le reporter a fui la Russie quelques mois seulement après le début de la guerre en Ukraine, en 2022. Son intégration à la rédaction de *Vot Tak* est pour lui comme un retour aux sources : il y a dix-sept ans, il avait commencé sa carrière de journaliste dans la rédaction de Nieldiela, le dernier programme télévisé réputé pour son indépendance fondé par Marianna Maksimovskaya, interrompu en 2014.

Jenia s'était alors reconverti dans la communication, sans pour autant en finir avec la censure. « On m'a une fois demandé de réaliser une bande-annonce pour un documentaire sur Loukachenko. Je l'avais décrit comme : « Le dirigeant européen le plus orientaliste et le plus occidental des chefs de kolkhoz. » Mes supérieurs m'ont fait comprendre que l'on ne me proposerait plus

jamais ce genre de tâches. J'ai été censuré alors que je n'étais même pas journaliste ! » Pour autant, il refuse aujourd'hui de juger trop durement ses confrères qui continuent de travailler en Russie, intégrant de facto la machine de propagande du régime. « Je sais que d'ici, hors des frontières russes, nous ne voyons pas tout ce qui s'y passe. Pour cela, il faut être sur place. Et pour être sur place et avoir un emploi, il faut forcément faire certains compromis. »

Pour lui, les journalistes aujourd'hui restés au pays pourraient bien devenir un jour des témoins inestimables. « Beaucoup de choses que nous savons, sur l'Allemagne à l'époque de Hitler, nous ne les avons pas apprises depuis l'étranger : nous le savons grâce aux Allemands qui vivaient là à l'époque et qui ont tout observé de l'intérieur. » Une fois son shift terminé, la présentatrice Maria Latsinska rentre chez elle rejoindre sa compagne Irina. Depuis leur canapé, elles enregistrent un nouvel épisode de leur podcast « Paillettes et carabines » pour YouTube. Les deux partenaires l'ont lancé il y a deux ans, lorsqu'elles sont arrivées en Pologne après avoir quitté Moscou, où créer ce genre de contenu autour des thématiques lesbiennes est désormais impossible.

« Avant la guerre, on aurait pu créer ce genre de contenu en affichant nos visages sans problème, assure Maria. Mais cela est assimilé à un acte terroriste dans le droit russe aujourd'hui. » Une allusion à l'inscription du « mouvement international LGBT » sur la liste des organisations « extrémistes et terroristes » en Russie. A priori, le simple fait de visionner les vidéos ne devrait pas attirer d'ennuis à celles qui y arrivent sauf pour celles qui repostent leur contenu, ou en cas de fouille de leur téléphone. Pour Maria comme pour de nombreux autres créateurs de contenu et journalistes étiquetés « agents de l'étranger » et dont les publications sont scrutées et censurées par le Roskomnadzor, il n'y a pas de retour en arrière possible. Elle sait qu'elle ne retournera pas libre en Russie. ■

ticketac
activateur d'émotions

Théâtre • Humour • Loisirs

LE MALADE IMAGINAIRE
de Molière
avec **Francis Perrin**
Théâtre de la Michodière

le père
avec **Pierre Arditi** et **Laetitia Carre**
Florian Zeller
A partir du 24 septembre 2026

Vos places au meilleur prix !

Tous les spectacles sont sur ticketac.com



E.LECLERC EST LE MOINS CHER SUR LES 1^{ERS} PRIX

Pour défendre votre pouvoir d'achat,
nos prix sont en moyenne
les plus bas de France sur plus
de 500 produits 1^{ers} prix.



Comparaisons de prix moyens sur 531 produits ECO+, relevés du 15/08/2026 au 21/08/2026 dans 287 magasins des 8 enseignes comparées. La surface de vente moyenne étudiée pour chaque enseigne est de : E.Leclerc 5 721 m², Lidl 1 392 m², Hyper-U 6 705 m², Super-U 4 052 m², Intermarché 3 461 m², Auchan 9 912 m², Carrefour 9 896 m² et Carrefour Market 3 322 m². Étude réalisée sur des enseignes de formats différents. Plus d'informations et détails des prix et des formats des magasins étudiés sur quiest3foislemoinscher.leclerc

POUR VOTRE SANTÉ, ÉVITEZ DE MANGER TROP GRAS, TROP SUCRÉ, TROP SALÉ. WWW.MANGERBOUGER.FR

BETC GALEC - 26 Quai Marcel Boyer - 94200 Ivry-sur-Seine. 642 007 991 RCS Créteil.

Délinquance dans les transports : comment les métropoles de Lyon et Strasbourg ont plongé

Jean-Marc Leclerc

Avec des hausses respectives des faits de 35 % et 51 % depuis 2016, elles émaillent un panorama national qui signe globalement une baisse des vols mais aussi une hausse inexorable des violences.

Que se passe-t-il dans la métropole de Lyon ? La dernière publication du Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI) sur « la délinquance enregistrée dans les transports en commun » établit un panorama où la cité des Gaules et sa conurbation s'illustrent par une inquiétante dégradation de la situation en

matière d'atteintes constatées sous forme de vols, de violences, d'escroqueries et de fraudes aux moyens de paiement.

Le nombre de victimes recensées dans les transports en commun en 2025 (9 474 personnes) y est quasiment trois fois plus élevé qu'à Marseille et son aire urbaine (3 902 victimes), qui couvre jusqu'à Aix-en-Provence. Par rapport à 2016, c'est une hausse de 35 % des infractions concernées entre Saône et Rhône (+16 % entre 2024 et 2025). Une augmentation certes moins élevée que celle constatée dans l'Eurométropole de Strasbourg (+19 % entre 2024 et 2025 et +51 % par rapport à 2016). Seulement voilà, dans la métropole de Lyon, le nombre de victimes pour 1 000 habitants est deux fois plus élevé que dans l'aire de transport strasbourgeoise : 6,6 faits pour 1 000 habitants chez les Lyonnais contre 2,9 chez les Alsaciens.

Au-delà même du champ des transports, c'est toute la plaque lyonnaise qui donne des signes de fragilité. Les vols avec violence ont explosé à Lyon : +75 %, passant de 1 807 cas en 2024 à 3 176 cas en 2025. Michelle, une usagère du métro, témoignait récemment sur Franceinfo : « En été, je ne mets absolument plus aucun collier, plus de boucles d'oreilles pendantes, bagues et bracelets sans problème, mais tout ce qui est collier, médailles, c'est fini. »



Au cœur du mois d'août, un couple de personnes âgées a été violemment agressé, victime d'un vol à l'arraché. Le mari octogénaire, choqué par la scène, est décédé d'une crise cardiaque dans la foulée. La métropole de Lyon, confiée à

la LR Véronique Sarselli, s'est aussitôt fendue d'un communiqué où l'élue promet une brigade des transports « armée » sur le réseau. L'unité, composée de 200 agents, serait déployée entre 2027 et 2032. Des négociations seraient en cours pour obtenir le feu vert du ministère de l'Intérieur, avant de lancer le long processus de recrutement de ces anges gardiens.

Les services de l'État veulent nuancer ce tableau et assurent que la reconquête est déjà en marche. Depuis janvier 2026 et jusqu'au 31 août, la délinquance dans les transports aurait baissé de 12 %, sous toutes ses formes. Cela concernerait la quasi-totalité des communes en zone police : Lyon, Villeurbanne, Vénissieux, Vaulx-en-Velin, Décines...

Un haut fonctionnaire local y voit « le résultat du plan de sécurisation des transports en commun piloté par la préfecture : partenariat avec les polices municipales, la métropole, la sûreté ferroviaire, le Sytral (syndicat local chargé des mobilités, NDLR), pour cibler les horaires et les réseaux les plus concernés par les faits de délinquance », mais aussi « la multiplication des opérations ciblées » et « les opérations en civil pour démanteler les réseaux de vols à la tire ».

« Le nombre de victimes enregistrées est naturellement plus élevé dans les métropoles ayant un réseau de transports en commun développé »

Note des experts

Lyon et sa métropole affichent, quoi qu'il en soit, un taux de délits par habitant dans les transports qui se rapproche de celui du Grand Paris (7,3 faits pour 1 000 habitants). Ce n'est pas rien. « La Métropole du Grand Paris, regroupant 130 communes avec des réseaux de transports en commun assez denses, est celle qui enregistre le plus de victimes de vols, violences, escroqueries et fraudes aux moyens de paiement dans les transports en commun avec 52 320 victimes », rappelle le SSMSI.

Et les statisticiens du service ministériel d'ajouter : la métropole parisienne « concentre ainsi la moitié des victimes dans les transports en commun en 2025, alors qu'elle recense seulement près de 10 % de la population. Ceci s'explique par la forte attractivité parisienne pour le tourisme ou pour l'emploi et donc par l'importance de son réseau de transports en commun. »

Ces experts ont mis le focus sur 22 métropoles en France, comptabilisant entre 7,1 millions d'habitants (métropole du Grand Paris) et 215 278 habitants (Brest Métropole). Selon eux, « l'ensemble de ces 22 métropoles enregistre plus de 80 % des victimes de vols, violences, escroqueries et fraudes aux moyens de paiement dans les transports en commun alors qu'elles concentrent 29 % de la population française. Le nombre de victimes enregistrées est naturellement plus élevé dans les métropoles ayant un réseau de transports en commun développé. »

La métropole de Nice, pour sa part, a vu sa délinquance dans les transports diminuer de 37 % depuis 2016. Nantes, ville pourtant exposée aux bouffées de violence ces dernières années, affiche

Face à l'explosion des violences, la ville de Lyon envisage de déployer une brigade « armée » sur son réseau de transports.

sur son réseau une baisse de 27 %, de son côté, sur la même période. Mais au palmarès des métropoles où les transports sont devenus nettement plus sûrs, Montpellier occupe - et de loin - la première place, avec une baisse de 70 % des faits de délinquance concernés depuis presque dix ans.

Au-delà des strictes métropoles, c'est sur l'ensemble du territoire que porte l'étude du SSMSI. Elle nous apprend qu'« en 2025, les services de police et de gendarmerie ont enregistré 104 880 victimes de vols, violences ou escroqueries et fraudes aux moyens de paiement dans les transports en commun, en baisse de 2 % sur un an ». Selon ce document, « en moyenne, depuis 2016, la délinquance dans les transports en commun représente 5 % des victimes enregistrées par la police et la gendarmerie nationales, toutes atteintes (crimes et délits) confondues, et 3 % des mis en cause ». Par ailleurs, « les vols sans violence constituent le mode opératoire le plus caractéristique des transports en commun ».

Globalement, « le nombre de victimes est le plus bas enregistré depuis 2016, y compris pendant la pandémie de Covid-19, en recul de 22 % par rapport à 2016 ». Mais il faut distinguer les atteintes aux biens et les atteintes aux personnes. En 2025, par exemple, le nombre de victimes enregistrées dans les transports pour violences hors du cadre familial est en hausse de 3 % par rapport à 2024, pour atteindre 9 349 victimes, soit environ 25 victimes enregistrées chaque jour. C'est l'infraction la plus courante après celle des vols sans violence qui se déroulent au rythme effarant de plus de 220 quotidiennement.

Et encore ne s'agit-il que des faits déclarés, car la zone grise est énorme. Car, selon le SSMSI, seul un tiers des victimes de vols aboutis - avec ou sans violence - dans les transports en commun déclarent avoir formellement déposé plainte. Ils l'écrivent également : « Les victimes sont le plus souvent étrangères, en particulier pour les vols sans violence (27 % contre 13 % hors transports en commun). »

Les auteurs ? « La part des mis en cause enregistrés comme étrangers est bien plus importante dans les transports qu'en dehors, particulièrement pour les vols sans violence (76 % contre 27 % dans les autres lieux) », selon le SSMSI. « La part des mineurs parmi les mis en cause enregistrés y est également plus importante pour les vols violents, pour lesquels près de la moitié des mis en cause enregistrés dans les transports en commun sont mineurs. » Alors que « hors transports en commun, cette proportion est d'un tiers ».

La « surreprésentation des mineurs et des étrangers parmi les mis en cause dans les transports en commun » est directement liée à « l'existence de filières de criminalité organisée exploitant notamment des mineurs isolés », poursuivent sobriement les experts de Beauvau, qui prennent, comme tout le monde, le métro ou le tram. Et dont la statistique rejoint finalement ce qui saute aux yeux depuis un certain nombre d'années. Malgré les plans, les discours, les promesses électorales. ■



LAURENCE FERRARI

8H10

LA GRANDE INTERVIEW

Europe 1

LA RADIO LIBRE

Antoine Giannini

Des magistrats antimafia sont arrivés sur l'île pour compléter la «task force» promise par le ministre de la Justice. Avec déjà de premiers résultats.

«**I**l y a une configuration au niveau de la justice sur ce territoire qui est assez exceptionnelle. » Hélène Davo, première présidente de la cour d'appel de Bastia, a affiché sa fierté à l'occasion de la rentrée solennelle de la cour d'appel et du tribunal judiciaire de Bastia, début septembre. Un an et demi après l'annonce par Gérald Darmanin, ministre de la Justice, de renforts judiciaires mais aussi d'un pôle anticriminalité organisée basé à Bastia, les premiers marqueurs sont visibles en Corse. Arrivée de magistrats antimafia à des postes clés, voyous sous les verrous, la lutte contre le crime organisé gagne du terrain dans l'île.

La nomination de Christophe Perruau comme procureur général et celle de Fanny Floquet, placée à la tête du parquet d'Ajaccio, ne disent pas autre chose. Le premier était le directeur de l'Office national antifraude (Onaf), spécialisé dans la criminalité financière. Il avait aussi un poste de premier plan à Marseille, où il a coordonné les juges d'instruction de la juridiction interrégionale spécialisée (Jirs), compétente pour les dossiers les plus sensibles

« Paris nous écoute depuis un certain temps et a mis les moyens pour renforcer la justice en Corse. Un certain nombre de magistrats très capés viennent à présent œuvrer ici »

Hélène Davo Première présidente de la cour d'appel de Bastia

de criminalité organisée. Il a aussi occupé les fonctions de procureur adjoint au tribunal de grande instance de Paris, où il était à la tête de la division Jirs-Junaco (la juridiction nationale de lutte contre la criminalité organisée). «*Il s'agit de l'un des meilleurs spécialistes*



Le 15 novembre 2025, à Ajaccio, des manifestants corses défilent pour réclamer des mesures plus fermes contre les réseaux criminels.

La lutte contre le crime organisé s'intensifie en Corse

de la Corse dans la magistrature», souligne Hélène Davo. Le CV de Fanny Floquet, nouvelle procureur d'Ajaccio est tout aussi élogieux. Ancienne chef de la section criminalité organisée du parquet de Paris, puis à la tête de la Jirs de Paris et de la Junaco, elle a aussi été conseillère judiciaire dans le domaine de la criminalité organisée auprès du préfet de Paris : «*C'est l'une des meilleurs spécialistes en France en matière de criminalité organisée*», appuie la première présidente près la cour d'appel de Bastia. Celle qui a «*une grande ambition pour cette cour et la justice en Corse*» ne peut que souligner ces renforts et «cet alignement des planètes» : «*Paris nous écoute depuis un certain temps et a mis les moyens pour renforcer la justice en Corse. Un certain nombre de magistrats très capés viennent à présent œuvrer ici.*»

Lors de sa venue en Corse en juin 2025, Gérald Darmanin avait promis 17 magistrats spécialisés dans la lutte contre la criminalité organisée. La promesse devrait être tenue d'ici à l'été 2027. Même vision des choses pour Jean-Philippe Navarre, le procureur de la République de Bastia : «*Ce sont de très bons signes. Il faut faire en sorte qu'ils soient suivis de résultats. Plutôt qu'un virage, je parlerais de constance pour lutter contre le crime organisé. Il y a une mobilisation de tous les services.*»

En attendant la totalité des renforts, des premières avancées sont déjà visibles sur le terrain sous l'impulsion des enquêteurs de la police judiciaire et des services de la section de recherches de la gendarmerie de l'île, couplés à la volonté du parquet. La dernière affaire marquante date de cet été. En pleine saison

estivale sur le port de Saint-Florent, les enquêteurs apposent des scellés sur les équipements de la compagnie de promenade en mer Spassighj'Agriate, qui assure la liaison entre la cité balnéaire, les plages du Lotu et de Saleccia. Plusieurs touristes ayant réservé leurs tickets pour prendre place à bord des bateaux font demi-tour face aux rubalises de police qui entourent la guérite de la société. Dans la foulée, quatre hommes ont été mis en examen en lien avec les nombreux incendies visant une société de batellerie concurrente en Haute-Corse. Parmi eux, plusieurs membres éminents du clan Federici, également appelés les bergers-braqueurs de Venzolasca. Tous sont «*suspectés d'avoir joué un rôle à des degrés divers en vue de commanditer les faits*», avait précisé Jean-Philippe Navarre.

Ce dernier est à la tête du tout nouveau pôle anticriminalité organisée, installé à Bastia par Gérald Darmanin. Il complète cette «task force», composée de magistrats spécialisés dans la lutte antimafia.

À cette configuration vient se greffer la Jirs de Marseille qui traite des dossiers de grande criminalité corse depuis plusieurs dizaines d'années. Et les résultats sont là aussi. Un peu moins de deux ans après le meurtre par erreur de l'étudiante Chloé Aldrovandi, 18 ans, survenu le 15 février 2025 à Ponte-Leccia, six personnes sont déjà mises en examen pour ces faits. Une avancée significative dans une affaire qui a choqué toute la Corse. Signe que dans une île qui compte une vingtaine de bandes criminelles, selon la police, les autorités ne ménagent pas leurs efforts pour lutter contre ce phénomène qui gangrène la région. ■

Protection des mineurs : la présence d'un avocat change la donne

Paule Gonzalès

À partir du 6 janvier prochain, ils seront obligatoires durant les audiences. Les tribunaux s'inquiètent de cet alourdissement de la procédure

Au cœur d'un été très occupé par l'affaire Lyhanna, la loi visant «à assurer le droit de chaque enfant à être assisté d'un avocat dans le cadre d'une mesure d'assistance éducative et de protection de l'enfance» est passée inaperçue. À partir du 6 janvier prochain, cette loi de seulement deux articles, déposée par la députée socialiste Ayda Hadizadeh, et votée à l'unanimité, sera mise en œuvre et promet déjà de faire tanguer la justice des mineurs.

À cette date, comme le porte l'intitulé de la loi, chaque enfant devra être assisté par un avocat lorsque le juge décidera de mesures de protection éducatives. Ce sont celles qui, dans le cadre de l'enfance en danger, permettent les placements des mineurs les plus fragiles ou un contrôle plus ou moins serré des parents jugés défaillants, négligents, voire maltraitants. Tous les mineurs doivent pouvoir en bénéficier, y compris ceux «non discernants», autrement dit âgés de moins de 6 ans, et même les nourrissons.

Selon M^e Arnaud de Saint Remy, qui défend le sujet pour le Conseil national des barreaux, cette loi «fait juridiquement passer l'enfant de l'état de chose à celui de sujet. Était-il supportable que les parents aient droit à un avocat et que le mineur n'ait même pas accès à son dossier et ne puisse être défendu?»

L'affaire coûtera à l'État la somme pharaonique, en ces temps de disette budgétaire, de 300 millions d'euros au titre de l'aide juridictionnelle, mais pas un fifrelin n'ira aux juridictions qui doivent la mettre en œuvre à moyens constants.

Jusque-là, cette «assistance» de l'avocat était prévue par la loi Taquet de 2022, mais de manière optionnelle. «Le juge ne l'imposait que dans 6 % des cas», note Arnaud de Saint Remy, très impliqué dans la réforme en cours. Faisait exception le Tribunal de Paris où, «selon les cabinets de juges des enfants, elle s'impose dans 10 à 40 % des cas», analyse Peimane Ghaleh-Marzban, le président de la juridiction, qui conçoit «le fossé à combler pour honorer cette obligation». «Cela pose un défi d'organisation pour les juridictions et les barreaux», poursuit le magistrat.

Ce défi se mesure aussi «au risque de nullité de procédure si cette obligation ne peut être respectée», souligne Catherine Mathieu, présidente du tribunal judiciaire de Créteil et de la Conférence nationale des présidents des tribunaux judiciaires. «Aujourd'hui, les cabinets de juges des enfants ont en moyenne autour de 500 dossiers chacun», rappelle Stéphanie Caprin, vice-présidente de l'Union syndicale des magistrats. À Paris comme à Créteil, cette moyenne oscille autour de 300 dossiers par juge. À Nantes, où

siègent sept juges des enfants pour 3160 mesures prises cette année, elle atteint les 450 dossiers. Entre la moitié et les deux tiers de l'activité d'un juge des enfants sont consacrés à ces mesures éducatives. Un taux qui peut monter jusqu'à 80 % dans les juridictions les plus petites.

« Cette loi fait juridiquement passer l'enfant de l'état de chose à celui de sujet »

M^e Arnaud de Saint Remy
Avocat au barreau de Rouen

Des juridictions avec des barreaux à leur mesure, où pourraient manquer les avocats de permanence à désigner. Car la justice des mineurs est un pan bien particulier du droit civil et exige de savoir aussi s'adresser aux enfants et adolescents. Christophe Bayle, président de la Conférence des bâtonniers, promet que «tous les barreaux seront prêts à échéance. Aujourd'hui, seuls 6 % ne le seraient pas. C'est donc à la marge. Et 86 % des barreaux de province devront supporter moins de 30 dossiers à suivre par avocat et par an. C'est tout à fait absorbable. Et, d'ailleurs, il n'est pas entendable d'une démocratie de prétendre qu'un nouveau droit ne pourrait pas s'exercer», insiste-t-il.

Si tous les présidents de tribunal sont loyaux et respecteront la volonté du législateur, il n'en demeure pas moins que les hauts magistrats s'inquiètent. «Je crains le manque de greffiers, alors que les effectifs sont tendus. Leur charge de travail sera renforcée et leur présence obligatoire, mais l'on ne peut se permettre de déshabiller l'activité pénale», réagit le président du Tribunal de Paris. «Mécaniquement, les futures audiences seront plus longues puisqu'il y aura un interlocuteur de plus», prévient quant à elle Catherine Mathieu, qui estime cet allongement à «entre vingt et trente minutes, dans la mesure où plusieurs enfants peuvent être concernés dans un même dossier.»

Pour sa part, le président du tribunal judiciaire de Nantes, Franck Bielitzki, anticipe «plusieurs heures de débordement dans la journée, en sachant qu'aujourd'hui, dans notre juridiction, ces audiences sont calibrées à une heure. Comme il s'agit de mineurs et que l'on ne peut décemment pas les faire attendre indéfiniment, cela veut dire que nous passerons moins de dossiers par audience», prévient-il.

Or, comme le souligne l'ensemble de ces chefs de juridiction, ces mesures éducatives «relèvent souvent de l'urgence. Elles répondent aussi à des échéances parce qu'elles sont prises pour un temps limité avant d'être renouvelées ou interrompues parce qu'elles n'ont plus

lieu d'être». «Le risque, souligne Stéphanie Caprin, c'est que le juge allonge les mesures éducatives et espace les rendez-vous entre le juge et les mineurs. Ce qui ne sera pas toujours justifié, surtout dans le cadre d'un placement.»

Enfin, la loi change en profondeur l'office du juge des enfants, le faisant passer de garant de leur protection à celui «de magistrat arbitre. Un changement conceptuel très profond qui change la dynamique de l'audience, puisqu'il revient désormais au juge de trancher des différends opposés», prévient Peimane Ghaleh-Marzban. De quoi inquiéter bien des juges des enfants. Certains redoutent déjà «le risque de conflictualisation des audiences qui vient heurter le principe directeur de la recherche de l'adhésion. Dans quel conflit de loyauté peut se trouver un mineur suivi en milieu ouvert qui va rencontrer son avocat et rentrer chez lui alors que ses parents n'auront peut-être pas d'avocat. De plus, la systématisation de l'avocat au civil créera des inégalités sur le territoire national, car certains petits barreaux ne pourront pas l'assumer. Il y a un risque de majoration des renvois et donc d'embolisation du système. Sans compter la question de la formation des avocats, qui vont rencontrer les mineurs dans la salle d'attente en lisant à peine le rapport, faute de temps, avec la tentation de simplement suivre la parole de l'éducateur.» ■

Performances scolaires : pourquoi les écarts entre les filles et les garçons persistent

Caroline Beyer

Malgré les politiques publiques mises en place, le décrochage des filles reste stable en mathématiques. En revanche, en compréhension écrite et en lecture, le fossé se creuse en défaveur des garçons.

Lorsqu'elle s'est lancée dans une étude sur la détection précoce des troubles neuro-développementaux chez le jeune enfant, Pauline Martinot ne pensait pas faire une telle découverte. « Quand j'ai entré la donnée du genre, j'ai été très surprise de constater que, quelques mois après l'entrée en CP, un écart se constituait en maths en défaveur des filles », raconte cette docteur en médecine et en neurosciences. « Je méconnaissais les stéréotypes de genre, que j'associais jusqu'alors à une idéologie. Cette découverte m'a fait changer d'avis », ajoute-t-elle. Car la littérature scientifique, elle, montre que les compétences cognitives en mathématiques sont similaires chez les nourrissons et jeunes enfants, indépendamment du sexe.

À 3 mois, les garçons comme les filles font la distinction entre les petites et les grandes quantités, peuvent additionner et soustraire. Biologiquement, ils possèdent les mêmes connaissances fondamentales sur les objets, l'espace et le nombre. Certaines recherches montrent un très léger avantage masculin en matière de navigation spatiale, mais ces résultats restent controversés, car reposant sur de petites cohortes. Si dans la société, l'idée que « les filles sont nulles en maths » reste tenace, la science, elle, a laissé cela derrière elle depuis de nombreuses années. Publiée en juin 2025 dans la revue *Nature* (*), la vaste étude que Pauline Martinot a menée sur le sujet avec le neuroscientifique Stanislas Dehaene, a permis de franchir un nouveau cap. Le suivi, entre 2018 et 2022, de quatre cohortes d'élèves de CP et de CE1 (soit 2,6 millions d'enfants) montre que les



C'est en cours préparatoire (CP), dès l'entrée dans les apprentissages formels, que les premières disparités en mathématiques se manifestent. PIXEL-SHOT-STOCK.ADOBE.COM

scores en maths à l'entrée au CP sont quasiment identiques, avec même un très léger avantage pour les filles. Quatre mois plus tard, un écart apparaît en faveur des garçons. Il se creuse jusqu'à l'entrée en CE1. Il touche de manière identique toutes les catégories sociales et tous les types d'établissements scolaires en France. La suite, qui ne figure pas dans

cette enquête, est bien connue : des garçons surreprésentés dans les spécialités scientifiques du bac (près de 60 % des effectifs dans la « doublette » maths-physique-chimie), dans les classes prépas, dans les écoles d'ingénieurs (60 %, une proportion stable), dans les filières universitaires de mathématiques (15 %) et de physique (23 %), puis,

logiquement, dans les secteurs professionnels technologiques, informatiques et de l'intelligence artificielle.

C'est donc en CP, ce premier moment de confrontation à un apprentissage formel des maths, que les écarts de performance apparaissent. Mais les jalons ont été posés entre la naissance et 6 ans. « À la crèche, à la maternelle, dans les familles, on encourage davantage les garçons à oser se tromper. On les soumet plus à des jeux de logique, observe Pauline Martinot. Notre étude a couvert la période du confinement lié au Covid. On aurait pu s'attendre à ce que les écarts se creusent, avec des stéréotypes accentués à la maison, poursuit-elle. Mais les résultats ont montré tout l'inverse ! » Preuve que l'école accentue ces stéréotypes. Comment ? « Les recherches montrent que les performances des filles sont meilleures lorsque la tête de classe en maths est une fille, et inversement. De leur côté, les professeurs des écoles véhiculent les stéréotypes en interrogeant davantage les garçons, en les valorisant un peu plus », explique-t-elle. L'anxiété à l'égard des maths de ces professeurs

ces indispensables, quand cette proportion atteint 39 % chez les garçons. Reste qu'il n'y a pas de différence de répartition quand il s'agit des meilleurs : 5 % des filles et 4 % des garçons sont présents dans les niveaux de performances élevés.

Mais le niveau des garçons est globalement très inquiétant. À tel point que l'inspection générale de l'Éducation nationale a tiré la sonnette d'alarme, à travers un rapport, publié en octobre 2025. « De la même manière que les résultats moyens des filles en mathématiques sont en retrait par rapport à ceux des garçons, l'écart inverse se manifeste, et de façon plus marquée, pour ce qui est des compétences de lecture et de compréhension de l'écrit (...). À résultats inversement comparables, la prise de conscience et l'alerte qui peuvent en découler ne sont pas équivalentes », écrivent les inspecteurs. À la manière du plan « Filles et maths », annoncé en 2025 à grands coups de marketing par l'éphémère ministre de l'Éducation – et polytechnicienne –, Élisabeth Borne, le rapport de l'inspection appelle à se pencher urgemment sur les lacunes des garçons en lecture, de l'école primaire au lycée. Leurs faibles performances et leur moindre appétence pour la lecture peuvent « affecter négativement leur avenir professionnel, mais aussi leur capacité à mettre à distance leurs émotions et, par conséquent, leur vie d'homme et de citoyen », alertent les inspecteurs.

Pour le linguiste Alain Bentolila, la problématique ne date pas d'hier. Dès 1996, il appelait à se pencher sur l'illettrisme des garçons, déjà à l'époque de 10 points supérieur à celui des filles. « Les jeunes filles sont malheureusement davantage sous emprise familiale, patriarcale. Pour elles, la lecture est une voie de libération, estime-t-il. Ce n'est pas une question d'efficacité des synapses ! » Et c'est ainsi qu'il résume le rapport des uns et des autres à l'apprentissage : « Les filles ont un plus grand appétit d'apprendre, ce qui implique de passer par le doute, tandis que les garçons ont l'envie de savoir. » De son point de vue de neuropsychologue, Grégoire Borst exprime les choses autrement. « Les différences extrêmement précoces entre filles et garçons en matière de développement du langage oral s'accroissent au fil de la scolarité. Car notre système éducatif accroît systématiquement les inégalités », explique le directeur du Laboratoire de psychologie du développement et de l'éducation de l'enfant (LaPsyDé), rattaché au CNRS.

Comment expliquer ces différences langagières ? « Par des activités genrées dès la naissance. Les petites filles passent plus de temps à l'intérieur, elles interagissent davantage avec des adultes, explique-t-il. Elles déploient ainsi des mécanismes transversaux (mémoire, attention, fonctions exécutives...), qui sont fondamentaux pour les apprentissages. Elles développent aussi la capacité à se contrôler. » Quid du côté de la biologie et du cerveau ? Si les filles entrent plus tôt dans la puberté, soit la dernière étape de développement du cerveau (entre 8 et 12 ans, contre 10 à 14 ans pour les garçons), la différence de maturité « ne crée pas un avantage systématique en maths ou en lecture, même si elle peut impacter les apprentissages », explique Grégoire Borst. Chez les filles, la puberté induit par ailleurs une vulnérabilité plus forte, car leur système limbique (centre des émotions) est plus sensible au cortisol (hormone du stress). Les symptômes anxio-dépressifs les touchent à 23 %, contre 11 % pour les garçons.

Que dire des politiques publiques mises en œuvre pour lutter contre les écarts de performance scolaires ? Elles se focalisent sur les filles, en tentant de les orienter vers des formations et carrières scientifiques, en oubliant souvent que tout se joue bien plus tôt. « Cet hypertropisme du discours pèse essentiellement sur elles. Il participe aux stéréotypes et peut être contre-productif, conclut Grégoire Borst. Et le fait que peu de femmes travaillent dans le codage de l'IA peut alimenter les biais genrés. » Le serpent qui se mord la queue. ■

(*) L'émergence rapide d'un écart entre les sexes en mathématiques dès le CP », *Nature*, 11 juin 2025.



LE GRAND SHOW QUOTIDIEN AUTOUR DU SPORT



la chaine
L'ÉQUIPE

**18H30 À 21H10
DU LUNDI
AU VENDREDI**

Grégory Ascher

« Les filles ont un plus grand appétit d'apprendre, ce qui implique de passer par le doute, tandis que les garçons ont l'envie de savoir »

Alain Bentolila Linguiste

- essentiellement des femmes, ayant fait des études littéraires - contribuerait par ailleurs à faire chuter les résultats des filles. « Les garçons ont plus d'audace à faire des erreurs, ajoute Pauline Martinot. Ils sont aussi plus performants dans la compétition, quand les exercices sont chronométrés. » Y compris quand il s'agit d'exercices portant sur le langage (nombre de mots lus par minute). Pourtant, dans le domaine de la compréhension écrite, les filles surpassent largement leurs camarades masculins.

Des garçons plus forts en maths et des filles plus performantes en lecture. Une constante que les enquêtes nationales et internationales mettent régulièrement en lumière. Le dernier classement Pisa, qui évalue les élèves de 15 ans, a montré qu'en France, l'écart en mathématiques était resté stable depuis 2022, à 13 points. Une tendance générale dans les pays de l'OCDE, même si des pays comme la Suède, la Finlande ou encore Israël font exception avec des écarts peu significatifs. En revanche, l'écart se creuse en compréhension écrite, avec désormais 32 points d'écart. En trois ans, le score moyen des garçons a chuté de 23 points, quand celui des filles a baissé de 11 points. À l'arrivée, seulement 26 % des filles se situent en dessous du seuil de compéten-

La scène s'annonce marquante. Et très attendue dans l'histoire du sport français. Ce lundi, à Clairefontaine, Zinédine Zidane, vêtu du survêtement de l'équipe de France, dirigera son premier entraînement. Lui, légende des Bleus, entamera sa nouvelle aventure dans le costume de patron de la sélection. L'attente est immense et la pression, conséquente, mais le défi s'annonce surtout très excitant. États des lieux des chantiers qui lui font face.

■ **Faire briller la France**

« Je sais comment gagner » : Philippe Diallo adore raconter l'anecdote des mots glissés par Zinédine Zidane quand les deux hommes se sont rencontrés, en février 2025, pour évoquer la succession de Didier Deschamps. Pour séduire le président de la FFF, s'il en avait besoin, l'ancien numéro 10 mythique a posé les jalons de ce que doit être son mandat avec l'équipe de France. La gagne. Rien d'autre. Un condensé de sa vie de joueur. Ce projet, il l'attend avec impatience depuis 2021 et son départ du Real Madrid, après avoir retoqué des propositions alléchantes (Brésil, Qatar, Arabie saoudite, Paris SG, Manchester United, Bayern Munich...). En prenant la suite de son capitaine en 1998, le Marseillais sait ce qui lui fait face : un état de grâce dû à son statut d'icône, mais aussi, et surtout, une exigence de résultats. Dès la rentrée, son équipe sera scrutée de tous les côtés avec quatre matchs au programme : Turquie, Belgique, Italie et à nouveau Belgique (25 et 28 septembre, 2 et 5 octobre). Avec en toile de fond, l'Euro 2028 et la Coupe du monde 2030. Quatre ans pour séduire, inventer et remporter des titres. Didier Deschamps a laissé les clés d'une équipe de France habituée à l'excellence (sacre 2018, deux finales de Coupe du monde, cinq demi-finales sur les six derniers grands tournois). « Zizou » le sait, impatient à l'idée de relever le défi de sa vie. Et de faire mieux que son prédécesseur.

■ **Imposer son style**

La petite musique est connue de tous, le mandat de Didier Deschamps a souvent été accompagné de critiques sur le style de jeu de l'équipe de France. Pragmatique, efficace, mais pas toujours flamboyant, notamment lors de l'Euro 2024. Des critiques pas

Équipe de France : ces chantiers qui attendent Zinédine Zidane

Baptiste Desprez

Nouvel homme fort de l'équipe de France, le champion du monde 1998 fait face à de nombreux défis au moment d'entamer le plus beau chapitre de sa carrière d'entraîneur.

toujours justes, au regard d'un football de sélection, en dehors de l'Espagne, qui ne permet pas de faire ressortir une nation flamboyante sur la dernière décennie. Zidane débarque avec l'image de l'artiste et du danseur étoile lors de ses plus belles heures. « Je suis animé par le jeu », répète-t-il depuis son intronisation, tel un mantra qui doit guider son

aventure. Triple champion d'Europe à la tête du Real Madrid (2016-2018), Zidane l'a été sans pour autant dévoiler un football spectaculaire. Mais les titres sont là. Après Deschamps, qui a offert du spectacle l'été dernier aux États-Unis, le nouveau patron des Bleus sera attendu sur le style de sa sélection. Avec cinq nouveaux (le gardien Guillaume Restes, les défen-

seurs Jérémy Jacquet et Andy Diouf, le milieu Lucas Da Cunha, l'attaquant Estéban Lepaul) et onze mondialistes restés à quai (Samba, les frères Hernandez, Digne, Gusto, ou encore Kanté, Tchouaméni, Akliouche et Thuram), dans un groupe non élargi (23 convoqués), la rupture est là. « J'ai envie de voir cette équipe jouer », plante « ZZ ». Le public français aussi.



■ **Ne pas laisser le sujet Ballon d'Or polluer le vestiaire**

Dans un vestiaire bercé d'ego, comme au Real Madrid où il a eu à gérer Ronaldo, Benzema ou encore Bale, Zinédine Zidane sait où il met les pieds. Ces derniers jours, un sujet agite l'actualité hors terrain et concerne la course au Ballon d'Or, avec des déclarations par médias interposés de Kylian Mbappé, capitaine et meilleur buteur de l'histoire des Bleus, ainsi qu'Ousmane Dembélé, Ballon d'Or en titre et double champion d'Europe avec le Paris SG. Les retrouvailles entre les deux amis seront épiées par toute la caravane médiatique et le sujet « BO » sera forcément évoqué dans le vestiaire par les joueurs. Zidane assure qu'il n'en parlera pas avec les intéressés, préférant se concentrer sur les matchs à venir. Personne n'est obligé de le croire. « Je ne veux pas siffler la fin de la récréation, ce sont des débats, cela fait partie du jeu, avoue le sélectionneur. Je sais ce que c'est d'être Ballon d'Or et chaque joueur a envie de l'être. Il y a des discussions et c'est normal. Je pense que c'est surtout à l'extérieur, mais à l'intérieur, il n'y aura pas de problème. » Circulez, il n'y a rien à voir ? La séquence à venir délivrera ses réponses.

■ **Trouver la meilleure symphonie pour ses artistes**

Vendredi, dans un auditorium de la FFF bondé, Zinédine Zidane a rouvert un débat que tous estimaient entériné : le positionnement de Kylian Mbappé. « Il est capable de jouer dans les trois positions, et je l'aime aussi beaucoup à gauche », a-t-il placé sans cacher un franc sourire. Le sujet est relancé alors que Deschamps n'imaginait plus son capitaine que dans l'axe dernièrement. Sur les offensifs, Zidane veut « les faire évoluer à leur place ». Ce qui induit le placement du Ballon d'Or parisien en numéro 9 comme au PSG et du Madrilène sur le côté, avec Michael Olise à droite ? Ce serait une révolution dans la hiérarchie des Bleus. « Quatre attaquants, on ne va pas abuser quand même, le plus important reste l'équilibre de l'équipe » résume le technicien, bercé par le pragmatisme italien durant ses années à la Juventus (comme Deschamps). Un élément à ne pas perdre de vue. Charge au nouveau chef d'orchestre de trouver la meilleure symphonie. ■

Zinédine Zidane lors de sa conférence de presse, au siège de la Fédération française de football, vendredi, à Paris.
BENOÎT TESSIER/REUTERS

Staff, médias, trajets... Le changement, c'est maintenant

C'est peut-être un détail pour vous, mais pour lui cela veut dire beaucoup. Nouveau patron de l'équipe de France, Zinédine Zidane ne laisse aucune place à l'improvisation et veut, avec son staff, maîtriser les moindres détails. Lundi après-midi, pour le premier jour du rassemblement, avec la traditionnelle montée des marches à Clairefontaine et le défilé des internationaux aux tenues plus ou moins appropriées, la nouvelle équipe a décidé que caméras et photographes ne seraient pas acceptés, contrairement à ce qui se faisait précédemment avec Didier Deschamps. Ce qui n'a pas plu à la caravane médiatique.

Cette séquence, souvent commentée, sera captée par une équipe de la Fédération française de football et les images envoyées dans la foulée sur les réseaux sociaux et aux médias suiveurs des Bleus. La volonté de Zidane et de son encadrement est assumée : contrôler cette première arrivée symbolique à Clairefontaine et préserver la tranquillité des échanges avec les joueurs. Cet exemple, comme d'autres, témoigne d'une volonté du nouveau patron des lieux de modifier l'organisation par rapport à son prédécesseur et d'apporter sa touche personnelle. Logique. Et légitime.

Les 23 sélectionnés découvriront un autre environnement pendant cette trêve internationale où quatre rencontres sont prévues face à la Turquie, à la Belgique, à l'Italie et à nouveau aux Diables rouges (25-28 septembre et 2-5 octobre). Seuls trois membres du staff de Deschamps sont encore là (l'analyste data-véo Clément Ybert, le JRI Guillaume Bigot, et Mohamed Sanhadji, en charge de la sécurité et la

logistique, mais absent après sa mise en examen pour « corruption » et « blanchiment de fraude fiscale »). Aucun « survivant » dans le domaine technique, médical, et un encadrement étoffé à vingt-sept personnes.

« Il a ses idées, très précises et très claires et il veut marquer la différence avec ce qui se faisait avant, souffle une source fédérale. On sent qu'il attend depuis longtemps et que toutes les décisions ont été mûrement réfléchies et mûries. » Pour avoir dévoilé sa joie d'avoir été choisi par le champion du monde 1998 à des confrères, Marc Retali, podologue alsacien initialement annoncé dans l'encadrement en août, a été écarté et remplacé par Serge Isidro. « Il s'est mis à la faute et est sorti du cadre », avance-t-on en interne. Une manière de procéder qui peut étonner, mais dévoile aussi et surtout une volonté de ne pas com-

muniquer à outrance. Les autres membres du staff sont prévenus. Selon nos informations, des modifications de l'encadrement ne sont d'ailleurs pas exclus par le nouveau sélectionneur, qui fera un point avec ses plus proches collaborateurs en fin d'année une fois les deux premiers rassemblements terminés.

Des aménagements

Lors d'un séminaire organisé à la mi-août, Zinédine Zidane a fait passer le message à son encadrement que son désir est aussi de mettre en place « une culture club » en sélection et faire en sorte que les joueurs le ressentent à chaque instant. Dans ses observations à Clairefontaine ou encore au Stade de France – dont il a trouvé les installations vieillissantes et peu modifiées par rapport à son époque – Zinédine Zidane a aussi souhaité apporter des aménage-

ments, comme l'agrandissement de la salle de soins, ou prévoir un agencement différent de la salle de musculation. Le « coup de peinture » logique du nouvel arrivé.

Dans l'organisation de la séquence internationale, une « zone mixte » lundi sera mise en place en fin de journée avec des joueurs pour quelques questions aux médias à l'issue de l'entraînement. Mais Zinédine Zidane, contrairement à Didier Deschamps, ne parlera pas à la presse en dehors des obligations liées aux matchs (avant et après les rencontres). Ce qui fait déjà, en plus de l'annonce de sa liste vendredi, neuf interventions sur l'ensemble de ce rassemblement. Pour préserver les joueurs – qui n'apprécient que modérément l'exercice des interviews – et qu'ils se concentrent sur les rendez-vous, des membres du staff technique seront envoyés devant les médias à Clairefontaine. Une manière aussi de présenter les nouvelles têtes. Et d'éloigner des projecteurs les internationaux.

Sur le volet des déplacements, les Bleus avaient l'habitude, quand ils le pouvaient, de rentrer à Clairefontaine entre les matchs. Ce ne sera pas le cas avec Zidane qui veut éviter les voyages en avion pour les internationaux. Vendredi prochain, après la rencontre en Turquie, l'équipe de France se rendra directement à Bruxelles pour la 2^e journée de Ligue des nations prévue lundi à Bruxelles. Pas de passage par le château. Autre changement, avant les rencontres au Stade de France, la sélection dormait à Enghien-les-Bains, situé à 15 minutes de Saint-Denis. C'est terminé, un hôtel dans Paris est préféré par le nouvel encadrement. Avec Zidane, le changement, c'est maintenant. ■ **B.D.**

Le chef de la sécurité des Bleus mis en examen : Zidane et la FFF dans l'embarras

C'est un sujet dont se serait bien passé Zinédine Zidane. Pour le lancement de son aventure à la tête des Bleus, l'ancien meneur de jeu ne disposera pas de son tout son staff à disposition. Mohamed Sanhadji, responsable logistique et sécurité de l'équipe de France, a été mis en examen mercredi à Paris, notamment pour « corruption » et « blanchiment de fraude fiscale ». Comme indiqué par L'Équipe, son contrôle judiciaire lui interdit « sauf autorisation expresse » du magistrat instructeur, de se présenter à Clairefontaine,

mais aussi à la FFF, au Stade de France ou encore au Parc des Princes. Un premier caillou dans la chaussure de Zinédine Zidane, qui sait l'importance de « Momo », dans la vie des Bleus. Le nouveau sélectionneur, contre l'avis de Jean-François Vilotte, le directeur général de la FFF, qui voulait s'en séparer, avait pesé de tout son poids pour que l'ancien commandant divisionnaire, très proche des joueurs, poursuive son aventure en Bleu. « C'est une condamnation à mort sociale », a dénoncé auprès de l'AFP la défense de Mohamed Sanhadji. **B.D.**

EN BREF

MMA : Cyril Gane premier champion du monde français

Grande première pour le MMA tricolore. Cyril Gane est devenu samedi le premier combattant français champion incontesté à l'UFC (catégorie poids lourds). Il a profité de l'abandon du Britannique Tom Aspinall, qui lorgnait le titre avant de se retirer, blessé. Gane, 36 ans, défendra sa ceinture en novembre prochain contre l'Américain Josh Hokit.

Tennis : les Bleus battus par le Canada

Le Canada a sorti la France de la Coupe Davis grâce à la victoire du 5^e mondial Félix Auger-Aliassime contre Arthur Rinderknech (32^e), se qualifiant ainsi pour la phase finale. Le déclin français se poursuit.

5 ^E JOURNÉE LIGUE 1				
MONACO (1)	2-1	LENS (14)		
PARIS FC (3)	2-1	STRASBOURG (7)		
ANGERS (6)	2-0	TROYES (15)		
LE MANS (8)	2-1	LORIENT (12)		
LYON (2)	4-0	RENNES (5)		
TOULOUSE (13)	3-2	LE HAVRE (17)		
AUXERRE (9)	2-1	BREST (11)		
NICE (18)	-	LILLE (4)		
MARSEILLE (16)	dim	PARIS SG (10)		

3 ^E JOURNÉE TOP 14				
CASTRES (6)	29-27	TOULON (13)		
BAYONNE (5)	46-24	CLERMONT (9)		
LA ROCHELLE (7)	10-20	RACING (12)		
LYON (1)	51-25	PAU (3)		
MONTPELLIER (4)	50-13	PERPIGNAN (10)		
VANNES (14)	23-29	TOULOUSE (2)		
BORDEAUX-B. (8)	dim.	ST. FRANÇAIS (11)		

La prescription d'un médicament pour soulager des symptômes provoqués par un autre traitement est une source méconnue de surmédication chez les personnes âgées. « Imaginez qu'un médecin vous propose un diurétique pour soulager un gonflement des chevilles, sans savoir que ce symptôme est causé par votre traitement contre l'hypertension. Il pense régler un problème de rétention d'eau, illustre le Pr Jean-Baptiste Beuscart, gériatre au CHU de Lille. Ce type de prescription, non seulement inutile mais potentiellement dommageable, n'est pas rare. »

Le phénomène est connu des médecins sous le nom de « cascade de prescriptions » : un effet indésirable médicamenteux est pris pour un nouveau problème de santé et conduit à l'ajout d'un autre traitement. Les personnes âgées y sont particulièrement exposées, notamment parce qu'elles prennent souvent plusieurs médicaments à la fois, ce qui rend ces enchaînements plus difficiles à repérer.

Une étude publiée début septembre dans la revue *BMJ* invite les médecins et les patients à mieux tenir compte de ce risque. L'équipe, dirigée par le Pr Paula Rochon, directrice du Weston and O'Born Centre for Mature Women's Health, à Toronto (Canada), a identifié les 24 associations médicamenteuses potentiellement inappropriées prioritaires. « Ces séquences d'événements sont répandues, mais souvent manquées dans la pratique clinique », déplore la gériatre canadienne.

« Ces séquences d'événements sont répandues, mais souvent manquées dans la pratique clinique »

Pr Paula Rochon

Directrice du Weston and O'Born Centre for Mature Women's Health (Toronto)

La chercheuse s'est appuyée sur une liste de 65 cascades potentiellement inappropriées établie en 2025 par un panel d'experts, impliquant des pharmacologues, des gériatres et des médecins internistes. Pour quantifier leur fréquence dans une population d'adultes âgés, Paula Rochon et son équipe ont examiné les données médico-administratives de 2,3 millions de patients de 66 ans ou plus, vivant à domicile en Ontario. Ils ont cherché les associations de médicaments les plus courantes (celles dans lesquelles le traitement initial a été délivré à au moins 5 % de la population et suivi d'une prescription secondaire chez 1 % d'entre eux). Ils ont aussi examiné le lien temporel entre les deux traitements, en ne retenant que les cas où le second médicament était initié plus souvent après qu'avant le premier.

Trois cascades de prescription ressortent comme les plus fréquentes :

Des associations médicamenteuses néfastes à repérer chez les personnes âgées

Delphine Chayet

La prescription d'un traitement pour soulager les effets indésirables d'un autre médicament est une cause fréquente de surmédication.



Le phénomène est connu sous le nom de « cascade de prescriptions » : un effet indésirable médicamenteux est pris pour un nouveau problème et conduit à l'ajout d'un autre traitement.

une supplémentation en fer suivie de laxatifs (12 % des personnes ayant commencé le fer ont ensuite reçu un laxatif), des statines avant des médicaments contre la douleur (11 %), ou encore des inhibiteurs de la choli-

nestérase, notamment prescrits contre la maladie d'Alzheimer, suivis de somnifères (10 %).

Les prescriptions secondaires survenues dans l'année suivant la prise du médicament initial ont été prises en

compte. Un effet indésirable peut en effet se manifester plus ou moins rapidement. Dans de précédents travaux, la cascade « inhibiteur calcique puis diurétique » survenait ainsi dans les trente jours, tandis que la prescription d'un antidépresseur après un bêta-bloquant pouvait se produire plusieurs mois plus tard. Un délai qui complique encore le repérage.

Toutes les cascades recensées dans l'étude ne sont cependant pas forcément « inappropriées ». Certaines circonstances peuvent justifier le traitement pharmaceutique des effets indésirables, quand il s'agit de permettre la poursuite d'un traitement initial indispensable, par exemple. N'ayant pas eu accès aux données cliniques individuelles, les chercheurs ignorent les circonstances de la prescription et ne peuvent établir de lien de cause à effet dans les enchaînements.

« Le premier réflexe, face à un nouveau symptôme chez un patient âgé, doit être de penser à une éventuelle conséquence du traitement médicamenteux en cours »

Pr Jean-Baptiste Beuscart
Gériatre au CHU de Lille

Comment prévenir ces situations potentiellement néfastes ? « Le premier réflexe, face à un nouveau symptôme chez un patient âgé, doit être de penser à une éventuelle conséquence du traitement médicamenteux en cours, souligne le Pr Jean-Baptiste Beuscart. Plusieurs options peuvent alors être discutées avec le patient : changer la molécule initiale, diminuer la dose ou arrêter le traitement après avoir réévalué son bénéfice et ses risques. »

Selon le spécialiste, les laxatifs, les anti-inflammatoires et les inhibiteurs de la pompe à proton, à l'origine de cascades listées dans l'étude, peuvent être réduits ou interrompus « assez facilement ». Un changement d'inhibiteur de l'enzyme de conversion de l'angiotensine (prescrit notamment en cas d'hypertension et d'insuffisance cardiaque) est possible pour éviter la délivrance de médicaments contre la toux. Dans le diabète de type 2, les inhibiteurs des SGLT2 peuvent être remplacés quand ils provoquent des mycoses à répétition difficiles à traiter.

« La problématique de la surmédication dans la population âgée est si vaste qu'on ne sait pas toujours par quoi commencer, relève Marie Herr, professeur de santé publique à l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines. Ces travaux ont le mérite d'attirer l'attention des médecins et des pharmaciens sur les situations les plus récurrentes. » Une étude menée en 2019 par la chercheuse montre que plus d'un adulte sur trois est concerné en France, après l'âge de 75 ans, par une prescription potentiellement inappropriée. ■

Zona : le vaccin protège aussi contre les risques cardio-vasculaires

Quentin Benoist

Le vaccin recombinant contre le zona utilisé depuis 2024 en France est associé à de nombreux effets bénéfiques inattendus pour la santé.

Utilisé depuis 2024 en France, le nouveau vaccin contre le zona n'en finit plus de surprendre. Après avoir montré à la surprise générale un effet protecteur contre les démences séniles, une étude publiée le 26 août dans *Nature Medicine* montre que les personnes vaccinées ont un risque réduit de 9 % de développer des complications cardio-vasculaires sur sept ans de suivi, avec un effet plus marqué les premières années.

Le zona est une éruption cutanée douloureuse provoquée par la réactivation du virus de la varicelle, resté latent dans les ganglions nerveux de l'organisme. La vaccination contre le zona est recommandée en France chez les personnes de plus de 65 ans et les personnes immunodéprimées. Le vaccin utilisé jusqu'en juin 2024 était un vaccin vivant atténué : une version affaiblie du virus de la varicelle était utilisée pour entraîner le système immunitaire. Depuis, le nouveau vaccin utilisé dans l'Hexagone est recombinant : seul un fragment du virus est présenté à l'organisme.

Certaines études avaient déjà montré un effet protecteur de ce nouveau produit, avec une diminution des risques cardio-vasculaires pouvant approcher les 23 %. Mais ces résultats étaient à interpréter avec prudence, car la plupart des études reposent sur une comparaison entre des personnes ayant reçu le vaccin et des personnes n'en ayant pas bénéficié. Or « les personnes vaccinées ont tendance à davantage prendre soin de leur santé. Certains de ces facteurs sont mesurables, mais d'autres beaucoup plus difficiles à quantifier, ce qui peut fausser les résultats si on les compare à des personnes non vaccinées », explique le Pr Maxime Taquet, professeur associé au département de psychiatrie de l'université d'Oxford et coauteur de l'étude. C'est ce que les spécialistes appellent le biais du « vacciné en bonne santé ».

Pour obtenir des données plus solides, les chercheurs ont recruté 72 920 Américains âgés de plus de 60 ans, tous vaccinés contre le zona. La moitié avait reçu l'ancien vaccin vivant atténué, qui servait de témoin. L'autre moitié avait reçu le vaccin recombinant, quelques mois

après le basculement rapide entre les deux produits, intervenu en 2017. Les résultats montrent que le vaccin recombinant est associé à une baisse du risque cardio-vasculaire par rapport à l'ancien vaccin : insuffisance cardiaque (-12 %), cardiopathie ischémique (-10 %), AVC ischémique chez les hommes uniquement (-12 %) et troubles du rythme cardiaque (-7 %). L'ensemble de ces événements combinés équivalait à une baisse de 9 % des risques cardio-vasculaires sur sept ans.

« Cette réduction pourrait s'expliquer par le fait que le virus du zona peut rester latent au niveau des parois artérielles et favoriser l'inflammation, déstabiliser les

« Cette étude reste une observation rétrospective sur des bases de données, donc on ne peut parler que d'association et non de certitude »

Pr Loubet Chef du service des maladies infectieuses du CHU de Nîmes

plaques d'athérome et provoquer un peu de thrombose (formation anormale de caillots dans les vaisseaux sanguins, NDLR) : c'est ce mécanisme qui rend le zona capable d'induire des complications cardio-vasculaires », souligne le Pr Paul Loubet, chef du service des maladies infectieuses du CHU de Nîmes.

Le bénéfice est maximal dans les trois premières années et demie suivant la vaccination, avant de s'atténuer sur la seconde moitié du suivi. « Cette atténuation montre que le mécanisme ne dépend pas que de l'efficacité du vaccin contre le zona, qui reste très efficace au bout de sept ans. Il est possible que cette protection soit aussi liée à l'adjuvant présent dans le vaccin, qui finit par s'estomper. Des études suggèrent que cet adjuvant peut reprogrammer certaines cellules du système immunitaire, impliquées dans diverses maladies cardio-vasculaires », résume le Pr Taquet.

Peut-on établir un lien entre cette protection cardio-vasculaire et celle conférée contre les démences ? « Nous voulions justement savoir s'il s'agissait d'une protection contre les démences

vasculaires ou bien contre la maladie d'Alzheimer, sachant que les deux sont étroitement liées. Cette diminution des risques cardio-vasculaires semble confirmer que cette protection contre la démence passe, au moins en partie, par une action sur les démences vasculaires », indique le Pr Taquet.

« Cette étude reste une observation rétrospective sur des bases de données, donc on ne peut parler que d'association et non de certitude », tempère le Pr Loubet. « Pour être sûr d'un lien de cause à effet, il faudrait un essai clinique randomisé, où l'on tire au sort qui reçoit le vaccin et qui ne le reçoit pas, avec un suivi sur plusieurs années. » Un essai clinique danois, DAN-Zoster, devrait livrer ses premiers résultats en 2027 pour le volet cardio-vasculaire. « Si ces résultats se confirment, on pourrait par la suite imaginer de vacciner pour réduire les risques cardio-vasculaires ou de démence, prédit le Pr Taquet. Ce serait une découverte majeure. » Les maladies cardio-vasculaires restent encore à ce jour la première cause de mortalité dans le monde. ■

Anne Prigent

Un groupe est particulièrement vulnérable : les femmes très âgées, souvent mal comprises lors des premiers échanges avec les secours.

Un infarctus peut en cacher quatre. Depuis des années, les cardiologues distinguent deux grandes formes d'infarctus : le Stemi, lié à l'occlusion brutale d'une artère coronaire et repérable sur l'électrocardiogramme, et le Nstemi, où ces anomalies typiques sont absentes. Mais derrière cette classification binaire se cache une réalité bien plus hétérogène. C'est ce que rappelle une analyse originale du registre français FAST-MI 2015, publiée dans la revue *Frontiers in Artificial Intelligence*. En laissant un algorithme d'intelligence artificielle regrouper les patients selon leurs caractéristiques, les chercheurs ont fait émerger quatre profils distincts, aux pronostics très différents. À un an, la mortalité varie de 1,5 % dans le groupe le plus favorable à 15,7 % dans le plus vulnérable.

L'intérêt de cette approche est précisément de ne pas partir des catégories habituelles. Les modèles statistiques classiques reposent sur des facteurs prédéfinis et des hypothèses cliniques. Ici, les chercheurs ont utilisé une technique de regroupement non supervisé. Cela signifie que l'algorithme cherche lui-même des ressemblances entre patients, sans connaître leur évolution ni leur prise en charge. L'analyse a porté sur 4947 personnes du registre, recrutées dans 204 établissements français. Les variables utilisées concernaient l'âge, le sexe, les facteurs de risque, les antécédents et le type d'infarctus. Les traitements reçus (dilatation coronaire ou médicaments) et la mortalité n'ont pas servi à construire les groupes. Ils ont été examinés ensuite pour évaluer la pertinence clinique de ces profils.

« Quelque chose ne va pas »

Quatre groupes émergent nettement. Le premier rassemble des patients de 68 ans en moyenne, majoritairement des hommes, avec les facteurs de risque classiques. Leur mortalité à un an est de 6 %. Le deuxième, beaucoup plus âgé et ayant plusieurs pathologies, a 82 ans en moyenne, comporte 45 % de femmes, davantage de diabète, d'hypertension et de traitements



Les personnes âgées présentant plusieurs pathologies atypiques pourraient accéder plus directement à la cardiologie, sans passer par les urgences.

Infarctus : l'IA identifie des profils de patients à risque de mortalité élevée

chroniques et la mortalité s'élève à 15,7 %. À l'inverse, le troisième groupe, composé d'hommes jeunes, âgés de 44 ans en moyenne, dont 73 % de fumeurs, affiche une mortalité de seulement 1,5 %. Le quatrième, plus âgé que le troisième et marqué par un profil métabolique (surpoids, dyslipidémie, diabète), présente un risque intermédiaire avec une mortalité de 2,3 %.

Le professeur Jean Ferrières, cardiologue au CHU de Toulouse et l'un des auteurs de l'étude n'est pas surpris par les profils trouvés. « Les cardiologues connaissent depuis longtemps ces quatre grandes catégories de patients, qu'ils retrouvent chaque jour dans leur pratique. » Ce qui en revanche retient son attention, c'est la manière dont l'IA les fait émerger. « Nous construisons nos modèles a

posteriori, une fois qu'on dispose des données d'hospitalisation et de mortalité. L'IA, elle, n'a rien de tout cela, et pourtant elle retrouve exactement les groupes à risque. »

Scruter la chaîne préhospitalière

Pour Jean Ferrières, ce décalage soulève surtout une question dérangeante : si les recommandations sont les mêmes pour tous et appliquées pour tous, comment expliquer que ces quatre profils présentent encore des pronostics aussi différents ? « Il y a quelque chose qui ne va pas », insiste-t-il.

Le cardiologue invite à regarder ce qui se passe avant même l'arrivée dans les services de cardiologie, dans la chaîne préhospitalière et la régulation du 15. Pour Jean Ferrières le profil le

plus préoccupant est clairement celui du deuxième groupe : des patients très âgés, souvent des femmes, cumulant les facteurs de risque et présentant des symptômes moins typiques. « Ce sont des personnes qui, très souvent, expliquent moins bien ce qu'elles ressentent », observe-t-il. Non pas par manque de gravité, mais parce que l'âge, la fatigue, la confusion ou la douleur rendent l'expression difficile. Et en face, les professionnels du 15 ou des urgences disposent de peu de temps pour écouter, trier, décider.

« Si le patient n'arrive pas à mettre les bons mots sur ce qu'il ressent, le médecin de première ligne peut ne pas prendre la situation au sérieux immédiatement », résume le spécialiste. Résultat : ces patients risquent davantage d'être orientés vers les urgences générales plutôt

que vers la filière cardiologique, ce qui ajoute encore du délai. Et pour une personne de 82 ans, ce retard peut peser lourd sur le pronostic. Car dans l'infarctus, le temps est un facteur vital.

D'où l'importance, selon Jean Ferrières, de mieux repérer les patients à haut risque dès l'appel au 15. « Il y aura les mots et les signes qui aideront à dire : là, il y a alerte. » Autrement dit, certains profils, notamment les personnes très âgées souffrant de plusieurs pathologies à présentation atypique, pourraient bénéficier d'une vigilance accrue et d'un accès plus direct à la cardiologie, sans passer par les urgences.

Cette interprétation dépasse ce que l'étude démontre directement, mais elle met en lumière une population dont la vulnérabilité pourrait être mieux anticipée. ■

Dépister le diabète de type 1 bien avant son apparition

Les sociétés savantes recommandent d'essayer d'identifier la maladie plusieurs années avant des symptômes graves.

Et si demain on dépistait le diabète de type 1 avant même qu'il ne se déclare ? C'est le changement de cap porté par un nouveau consensus international. Les sociétés savantes de diabétologie, dont la société francophone du diabète, recommandent désormais d'aller vers un dépistage des auto-anticorps du diabète de type 1 dans la population générale, afin d'identifier la maladie plusieurs années avant l'apparition des symptômes. Une évolution majeure pour cette maladie auto-immune qui touche près de 200 000 personnes en France et dont l'incidence augmente d'environ 4 % par an.

Le diabète de type 1 survient lorsque le système immunitaire s'attaque progressivement aux cellules bêta du pancréas, responsables de la production d'insuline. À terme, leur destruction entraîne une carence en insuline et impose un traitement à vie. Mais le diagnostic reste souvent brutal. « Aujourd'hui, plus d'un patient sur deux découvre son diabète de type 1 lors d'une acidocétose, un accident grave qui impose une hospitalisation en urgence », souligne le Dr Jean-François Thébaud, vice-président de la Fédération française des diabétiques.

Pourtant, la maladie commence bien avant cette phase spectaculaire. Des auto-anticorps dirigés contre les cellules bêta peuvent apparaître plusieurs années avant que la glycémie ne commence à s'élever et que les premiers symptômes ne surviennent. À ce stade, le pancréas continue à produire de l'insuline, même si cette capacité diminue progressivement. Ce « capital » résiduel est précieux. Il contribue encore à réguler la glycémie et permet une entrée dans la maladie moins brutale. À l'inverse, l'acidocétose correspond à une situation métabolique sévère, susceptible d'accélérer la perte des cellules bêta encore fonctionnelles. « Diagnostiquer plus tôt permet de profiter de la capacité résiduelle du pancréas. On garde un circuit de production d'insuline qui fonctionne encore un peu », insiste le Pr Roberto Mallone, diabétologue à l'hôpital Cochin et coauteur du consensus.

Le dépistage repose sur une recherche de ces auto-anticorps dans le sang. « Aujourd'hui, on est capable de détecter la maladie à des stades très précoces, où l'individu n'a aucun symptôme », rappelle le Pr Mallone. Le consensus propose trois fenêtres de dépistage chez l'enfant : entre 2 et 4 ans, 6 et

8 ans, puis 10 et 15 ans. L'objectif est de tenir compte des différents âges auxquels les auto-anticorps peuvent apparaître. Mais le diabète de type 1 est loin d'être uniquement une maladie de l'enfant. « Le diabète de l'enfant est en réalité un diabète de tout âge », insiste le Pr Mallone. Chez l'adulte, on a cependant encore peu d'informations sur l'âge auquel apparaissent les auto-anticorps.

« Aujourd'hui, plus d'un patient sur deux découvre son diabète de type 1 lors d'une acidocétose, un accident grave qui impose une hospitalisation en urgence »

Dr Jean-François Thébaud
Vice-président de la Fédération française des diabétiques

L'enjeu du dépistage est double : éviter que le premier contact avec la maladie soit une urgence vitale et intervenir alors que le pancréas conserve encore une partie de ses capacités. Une fois les auto-anticorps

détectés, une surveillance régulière permet de repérer l'augmentation du risque et de préparer, lorsque cela devient nécessaire, la mise sous insuline dans de meilleures conditions. Surtout, de nouvelles stratégies thérapeutiques apparaissent. Certains traitements peuvent déjà retarder l'apparition du diabète clinique dans des populations à haut risque, tandis que d'autres sont encore à l'étude. « Identifier le meilleur moment pour proposer certains traitements retardateurs lorsque le risque devient très élevé à court terme est l'un des objectifs du dépistage », précise le Pr Mallone.

Reste un obstacle très concret : comment dépister des millions de personnes sans saturer les laboratoires et les hôpitaux ? C'est précisément l'un des objectifs du programme français PRÊTID, qui cible pour l'instant les personnes considérées comme les plus à risque, notamment les apparentés au premier degré d'un patient. « Le dépistage transforme le diagnostic du DTI d'une urgence subie en un parcours anticipé et accompagné. Avec PRÊTID, notre objectif est de démontrer que ce modèle est applicable à l'échelle nationale », explique le Pr Mallone.

Pour simplifier le parcours, PRÊTID propose notamment un auto-prélèvement à domicile : une goutte de sang recueillie au bout du doigt, puis envoyée par voie postale à un laboratoire centralisé à l'hôpital Cochin. En cas de résultat positif, le médecin référent est contacté afin d'organiser la confirmation du résultat et la suite du suivi.

La France avance donc encore par étapes, en commençant par les populations les plus exposées. Le consensus international fixe, lui, un objectif beaucoup plus ambitieux : celui d'un dépistage généralisé. Mettre en place un dépistage précoce suppose aussi d'accompagner les familles, car annoncer un diabète chez un enfant, à un stade où aucun symptôme n'est visible demande un soutien médical et psychologique spécifique. Mais le défi est plus large : il faut installer une véritable culture du dépistage, auprès du public comme des professionnels de santé et des institutions. « Pour certaines personnes au ministère, puisque les symptômes du diabète de type 1 sont facilement reconnaissables, le dépistage serait inutile. Une vision qui méconnaît totalement l'enjeu : intervenir avant les symptômes, pour faire mieux et plus tôt », résume le Pr Roberto Mallone. ■ A.P.

LE CARNET DU JOUR

Les annonces sont reçues avec justification d'identité du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 18h (excepté les jours fériés) et tous les dimanches de 9h à 13h.

Elles doivent nous parvenir avant 16 h 30 pour toutes nos éditions du lendemain, avant 13 h les dimanches.

Courriel
carnetdujour@media.figaro.fr
Téléphone
01 56 52 27 27
sur notre site
carnetdujour.lefigaro.fr

Passez une annonce dès
260 € TTC pour un deuil,
145 € TTC pour un événement heureux.

Le détail de nos tarifs est sur notre site.
Tarif préférentiel pour les abonnés.

Naissances, Adoptions, Baptêmes, Fiançailles, Mariages, Anniversaires, Centenaires, Fête des Mères, Fête des Pères, Saint-Valentin, Noces, Communica-tions diverses, Conférences, Thèses, Portes ouvertes, Distinctions, Nominations, Commémoration, Signatures, Départs en retraite, Vœux, Deuils, Condoléances, Remerciements, Souvenirs, Messes et anniversaires, Offices religieux, Prise d'habit, Jubilé, Jubilé sacerdotal, Ordination, Vœux monastiques.

Reprise des annonces sur :
carnetdujour.lefigaro.fr

Tél Abonnements :
01 70 37 31 70



Rendez hommage à vos proches

Publiez une annonce de deuil dans le Carnet du Jour.
carnetdujour@media.figaro.fr
01 56 52 27 27

conférences

Dans le cadre des Journées transatlantiques, le Cercle France-Amériques vous convie au colloque

L'air des alliances :
recomposition
des puissances
et nouvelles
interdépendances,

le lundi 28 septembre 2026, à 14 h 45.
Accueil à partir de 14 h 30.

Mot d'introduction :
dr. Sarah-Myriam Martin-Brûlé
et Aubin Gonzalez Lapos.

14 h 45 - 15 heures :
allocation d'honneur :
son Excellence
Nathalie G. Drouin,
ambassadrice du Canada
en France.

15 heures - 16 heures :
Table ronde :
Le Monde après les certitudes.
Modération :
Aubin Gonzalez Lapos,
secrétaire général exécutif
de France-Amériques.

Intervenants :
dr. Miriam Cohen,
professeur de droit,
à l'université de Montréal,
et directrice du Centre de
recherche en droit public
(CRDP),
dr. Sarah-Myriam Martin-Brûlé,
professeure à Bishop's University,
et directrice du Centre
FrancoPaix de la chaire
Raoul-Dandurand en études
stratégiques et diplomatiques,
dr. Walter Kemp, directeur
de la stratégie mondiale
à l'Initiative mondiale
contre la criminalité
transnationale organisée,
général Fabien Kuzniak,
conseiller militaire
du groupe Safran.

Le colloque est initié par la
professeure Sarah-Myriam
Martin-Brûlé,
administratrice
de France-Amériques,
directrice Centre FrancoPaix
et Aubin Gonzalez Lapos,
secrétaire général exécutif
de France-Amériques.

Le colloque sera suivi
d'un verre amical.

Participation à prévoir.
Renseignements par e-mail à
manifestation@
france-ameriques.fr
et sur france-ameriques.org

9, avenue
Franklin-D.-Roosevelt,
Paris (8^e).

deuils

Ramatuelle (Var).

Mme Liliane Alexandre,
son épouse,

Fabienne et Hervé Bardin,
Dominique et Marc Tisserand,
ses filles et leurs conjoints,

Alexandre, Adrien, Sarah
et Romain,
ses petits-enfants,
et leurs conjoints,

Louise, Jules, Isaac, Andréa,
Emma et April,
ses arrière-petits-enfants,

ainsi que toute la famille

ont la douleur
de faire part du décès du

docteur Gérard ALEXANDRE
ancien chef de clinique
de la faculté de médecine
de Paris,
ancien assistant
des Hôpitaux de Paris,
chevalier
de la Légion d'honneur,

survenu le 18 septembre 2026,
à l'âge de 96 ans.

Les obsèques auront lieu
au cimetière de Ramatuelle,
le mercredi 23 septembre,
à 11 h 30.

Pascal et Florence Allibert,
Laure et Pierre-André Potts,
Stéphane et Sandra Allibert,
Geoffroy et Camille Allibert,
ses enfants,
ses huit petits-enfants,
les familles Allibert et Bernard

ont la tristesse
de faire part du décès de

Mme Thierry ALLIBERT
née Véronique Bernard,

survenu le 14 septembre 2026.

La cérémonie religieuse
sera célébrée en l'église
Saint-Justin, à Levallois-Perret,
ce lundi 21 septembre 2026,
à 10 h 30.

Nicolas et Anne Bavez, Frédéric et Isabelle Bavez, Stéphane et Gaétane Bavez, David Bavez, ses enfants,

Alice et Jean-Édouard, Suzanne et Olivier, Clara et Pierre-Antoine, Vincent, Denis, Pauline, Pierre-Louis et Charlotte, Guillaume, Grégoire, Olivier, Florence, ses petits-enfants,

Raphaëlle, Aliénor, Oriane, Calixte, Irène, Côme, Arthur, Victor, Gaspard, ses arrière-petits-enfants,

les familles Bavez et Rubellin

ont la tristesse
de vous faire part du décès de

Hélène BAVEZ
née Rubellin,
avocat honoraire,

survenu dans sa 96^e année,
le 15 septembre 2026.

La cérémonie religieuse
sera célébrée
le vendredi 25 septembre,
à 14 heures,
en l'église de la Rédemption,
Lyon (6^e).

Ils rappellent à votre souvenir
son époux,
Jean-Claude Bavez,
décédé le 20 août 2012,
et son fils, Jérôme Bavez,
décédé le 21 août 2003.

Issy-les-Moulineaux
(Hauts-de-Seine).

Guy et Christelle de Beaucorps,
Anne et Arnaud Rouquayrol,
Renaud et Laurence
de Beaucorps,
Geoffroy et Cécile
de Beaucorps,
Jean et Delphine
de Beaucorps,
Hélène et Eric
Bellot des Minières,
ses enfants et beaux-enfants,

ses 23 petits-enfants,

ses 21 arrière-petits-enfants

font part du rappel à Dieu de la

vicomtesse de BEAUCORPS
née Alix de Bodman,

le 14 septembre 2026,
à l'âge de 92 ans, munie
des sacrements de l'Église.

Elle a rejoint dans
la Paix du Seigneur
son époux Georges,
vicomte de Beaucorps.

La messe sera célébrée
le mardi 22 septembre,
à 10 heures, en l'église
Notre-Dame-de-Recouvrance,
à Orléans (Loiret),
suivie de l'inhumation
au grand cimetière d'Orléans.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Mme Anne Bergès,
née Sartoris, son épouse,
Alphée Dehors
et Emmanuel Brocard,
Maxime et Valentine Bergès,
ses enfants,

Victoire, Oscar, Albane,
Augustine, Faustine
et Colombine,
ses petits-enfants,

ont la grande tristesse
de vous faire part du décès de

Jean-Benoît BERGE

survenu à Bezannes (Marne),
dans sa 84^e année.

La cérémonie religieuse
sera célébrée
le mardi 22 septembre 2026,
à 11 heures,
en l'église Saint-Martin
de Bezannes.

M. et Mme Henri de Coninck,
M. et Mme Hubert Bournac,
ses enfants,

ses petits-enfants

et toute la famille

ont la tristesse
de vous faire part
du rappel à Dieu de

M. Alain de CONINCK

à l'âge de 92 ans,
le 17 septembre 2026.

La cérémonie religieuse
sera célébrée
en l'église
Saint-Martin de Fronsac
(Gironde),
le mardi 22 septembre,
à 14 h 30.

Carqueiranne (Var).

Céline (†) et Benjamin Lenglet,
Sylvie et Gauvain Girault,
ses enfants,
Lucas, Arthur, Adèle, Alix,
ses petits-enfants,
Evelyne Darmon,
sa compagne,

ont la douleur
de faire part du décès de

Patrick FÉRON
général de l'armée de l'air,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 13 septembre 2026,
à l'âge de 78 ans.

La cérémonie religieuse
sera célébrée en l'église
Sainte-Marie-Madeleine,
à Carqueiranne,
le mardi 22 septembre,
à 15 heures,
suivie de l'inhumation
au cimetière de Carqueiranne.

Rafaëlle et Mathias,
ses enfants,

Pierre, Violette et Palmyre,
ses petits-enfants,

ont l'immense chagrin
de vous faire part du décès de

Geneviève FILLIOUX
née Bourineau.

La cérémonie religieuse
sera célébrée
le mercredi 23 septembre 2026,
à 15 heures,
en la cathédrale de Tours.

Isabelle, Bruno, Bertrand,
Anne,
ses enfants,
ses dix petits-enfants,
ses onze
arrière-petits-enfants,
Hugues d'Aboville,
son frère,

ont la tristesse
de vous faire part du décès de

Mme François MAËS
née Ghislaine d'Aboville,

le 12 septembre 2026,
endormie dans la paix,
entourée de ses quatre enfants.

La messe d'À-Dieu
sera célébrée par son neveu,
le père Bernard Maës,
ce lundi 21 septembre,
à 10 heures,
en l'église Sainte-Pallaye
de Villeneuve-Saint-Salves
(Yonne),
suivie de l'inhumation
dans le caveau familial.

Grenoble. Lyon.

Bruno et Martine Mainbourg,
Evelyne et Neivaldo
Da Silva Lima,
Marie-Christophe et Patrick
Gratier,
ses enfants,

ses huit petits-enfants
et leurs conjoints,
ses seize arrière-petits-enfants

et toute sa famille

ont la tristesse de faire part
du retour à Dieu,
dans sa 106^e année, de

Mme veuve
Michel MAINBOURG
née Édith Gignoux.

La messe de funérailles
sera célébrée
le jeudi 24 septembre 2026,
à 14 h 30, en l'église
Notre-Dame-du-Rosaire,
à La Tronche (Isère).

Annick Manet,
sa mère,

Marie-Dominique Manet,
née Denoyel, son épouse,

Albane et Quentin Baule,
Alexis et Julia Manet,
Geoffroy et Prudence Manet,
ses enfants,

Clément, Joséphine, Garance,
Faustine, Octave, Gaspard,
Charlotte, Alphonse,
ses petits-enfants,

Hervé et Arnaud Manet,
ses frères, et leurs épouses,
les familles Denoyel, Pouzet
et Girardot

font part du rappel à Dieu de

Bertrand MANET

le 18 septembre 2026,
à l'âge de 68 ans.

La cérémonie religieuse
aura lieu
le mercredi 23 septembre,
à 14 heures, en l'église
Saint-Paul, Lyon (5^e).

distinction

Deux lauréats pour le prix Erwan-Bergot



Marie-Christine Allaire, veuve du colonel Allaire et Louis Meunier. PRIX BERGOT

Jean-René Van der Plaetsen

On entend parfois dire que l'armée française serait réactionnaire.

Rien de plus faux pour qui la connaît de l'intérieur. La preuve par la cérémonie de remise du Grand Prix littéraire de l'armée de terre Erwan-Bergot, qui a été présidée il y a quelques jours par le général d'armée Jacques de Montgros. Le nouveau chef d'état-major de l'armée de terre (Cemat), nommé à ce poste au cœur de l'été, avait montré la semaine précédente sa capacité d'initiative, son goût pour la manœuvre inédite et son souci d'efficacité en décidant de décerner non pas un, mais deux prix Erwan-Bergot - contournant au passage le règlement de cette distinction littéraire. Cette faculté d'adaptation au terrain et aux circonstances est une permanence dans les Armées. Récemment encore, les deux films d'Antonin Baudry sur le général de Gaulle, et notamment le second volet mettant en scène le général Leclerc, ont montré combien les grands chefs militaires savaient - et devaient - se jouer du règlement lorsque celui-ci entrave l'initiative.

Pour la nouvelle édition de ce prix, donc, deux lauréats ont été conjointement mis à l'honneur - ce qui est une autre façon de signifier qu'une page se tourne. Il faut dire que les deux ouvrages qui se retrouvaient en lice au dernier tour étaient à la fois si différents et d'une telle qualité qu'il s'avérait difficile de les départager sans léser l'un ou l'autre. C'est la raison pour laquelle il a été décidé de remettre désormais un grand prix du roman et un grand prix de l'essai lorsque la qualité des ouvrages en compétition le permettra. Avec trente et un ans d'existence, le grand prix littéraire Erwan-Bergot (ainsi nommé en hommage à un officier parachutiste qui maniait aussi bien la plume que le fusil d'assaut) est entré dans l'âge adulte. Trente ans et des poussières d'ancienneté : c'est peu ou prou le temps nécessaire afin de parvenir au grade d'adjudant-chef pour un jeune homme qui s'engage dans la troupe et réussit à sortir du rang. C'est aussi le cœur du sujet de *Lieutenant de Bigeard* (Éditions Perrin), l'un des deux ouvrages qui a été primé l'autre soir.

Écrit pendant sa retraite d'officier par le colonel Jacques Allaire et publié de façon posthume, *Lieutenant de Bigeard* est un ouvrage exceptionnel à plusieurs titres : par ce qu'il relate, par la personnalité de son auteur, par sa qualité d'écriture. Comme l'a très bien dit dans son discours l'ancien ministre des Anciens combattants Jean-Louis Thiériot, Jacques Allaire a écrit « un guide pour jeune chef de section, un témoignage sur la guerre à hauteur d'homme, un hymne à la force d'âme et à la douloureuse beauté des humbles sous l'uniforme ». Rappelons que Jacques Allaire, qui fut handicapé durant toute sa vie par une poliomyélite contractée au cours de son enfance, parvint, à force de courage, de volonté et de ténacité, à rejoindre le bataillon Bigeard, dont il devint l'un des adjoints, le suivant jusqu'à Dien Bien Phu et dans les camps de torture du Viet-Minh. Ses souvenirs, devenus un document historique de premier ordre grâce au travail de plusieurs membres de sa famille, forment un témoignage rare et précieux sur ce que vécut le corps expéditionnaire français en Indochine entre 1945 et 1954. Lieutenant de Bigeard s'inscrit dans une veine littéraire qui a été creusée par Erwan Bergot, Pierre Schoendoerffer ou Jean Lartéguy. C'est dire sa qualité.

Jean-René Van der Plaetsen

Fraternité d'armes

L'autre ouvrage primé est un premier roman écrit par un réalisateur et producteur, explorateur à ses heures, nommé Louis Meunier. Intitulé *Le Roman d'Alexandre* (Calmann-Lévy), il met en scène un lieutenant de chasseurs alpins envoyé en Afghanistan dans le cadre d'une opération extérieure. Au cours de sa mission en Kapissa, le jeune homme sera amené à affronter un chef de guerre afghan qui s'avère être un ennemi irrédicible des Français. Dans ce décor qui évoque *Les Cavaliers* de Kessel ou *L'Homme qui voulut être roi* de Kipling, le héros de Louis Meunier va découvrir la difficile condition militaire qu'adoucît le sentiment d'appartenance à une fraternité d'armes. Il sera aussi amené à s'interroger sur le mystère de ses origines, comme dans un roman de Romain Gary. « *Louis Meunier a écrit un grand livre* », a dit dans son discours le colonel Jean Michelin, auteur lui aussi d'un très beau roman sur l'Afghanistan, « *qui possède une qualité rare : le souffle* », avant d'ajouter : « *Ce qui est décrit de la vie militaire dans ce livre est inexact dans la forme, mais parfaitement juste dans le fond* ». On ne saurait faire meilleur éloge d'un roman qui projette le lecteur à des milliers de kilomètres de Saint-Germain-des-Près, loin des excès de l'extrême gauche française et du prix des carburants. ■

PAR
Martin Bernier

S'il avait écouté son psychologue, Nicolas Werth aurait renoncé à écrire son dernier livre. « *Pas convaincu de l'utilité thérapeutique de ce travail* », le praticien s'inquiétait que son patient ne ressasse un passé familial trop douloureux et s'engouffre dans les abîmes de son rapport à la Russie. À l'été 2023, cette inquiétude a gagné tous les proches du grand historien de l'URSS : plongé dans une dépression sévère depuis l'invasion de l'Ukraine, il a grimpé sur le balcon de sa cuisine, au cinquième étage d'un immeuble parisien, avant d'être rattrapé *in extremis* par le souvenir des siens et le cri de son épouse. « *J'ai refait l'acte désempéré de mon père* », écrit-il après coup. Cinquante-quatre ans plus tôt, alors que Nicolas était jeune bachelier, Alexander Werth, journaliste russo-britannique, avait mis fin à ses jours, quelques mois après l'écrasement du printemps de Prague par les troupes du pacte de Varsovie.

« *Comme mon père s'en est voulu de ne pas avoir vu venir l'invasion de la Tchécoslovaquie, j'ai éprouvé un sentiment d'échec et de faute* », explique-t-il quand nous le rencontrons chez lui, dans le 5^e arrondissement de Paris. L'offensive de Vladimir Poutine a réveillé un traumatisme familial que Nicolas Werth a choisi d'affronter en historien. Dans les pages de son livre comme dans la conversation, il rechigne à s'épancher ; le sujet n'est pas sa santé personnelle, mais l'histoire de cette désillusion héréditaire qu'a été la Russie, pour le père comme pour le fils. Au fond de son salon, sur une étagère enfoncée dans un mur, on distingue un livre posé sur la tranche, *Russie : espoirs et craintes*. C'est la traduction française du dernier ouvrage d'Alexander Werth, publié en anglais en 1969. Le titre aurait dû être *La Russie en paix*, mais l'entrée des chars soviétiques à Prague l'a rendu caduc. Après avoir repris son manuscrit et ajouté dans la douleur un épilogue sur la répression en 1968 des réformateurs tchèques, premiers alliés de Moscou à abolir la censure, l'auteur a posé sur sa machine à écrire une demi-feuille avec deux mots en guise de testament : « *Proschai Rossija!* » (« adieu ma Russie ! »).

Les dernières paroles du père sont devenues le titre du livre du fils. Dans *Adieu ma Russie*, qui paraît aux Éditions Les Belles Lettres, Nicolas Werth rembobine l'histoire familiale et enquête sur un père mort trop tôt pour qu'ils puissent partager leur passion pour la Russie. À travers leurs deux trajectoires, il livre un morceau d'histoire magistral, à hauteur d'homme. Car chez les Werth, la petite histoire rencontre toujours l'autre, avec sa « grande hache ».

Alexander Werth est né en 1901 à Saint-Petersbourg. Après la révolution de 1917, il quitte son pays natal avec son père, « *adhérent de la première heure au Parti constitutionnel démocratique* » de Sergueï Witte, qui était engagé contre les bolcheviks. Installé au Royaume-Uni, Alexander devient journaliste. Il ne retrouve la terre russe qu'en 1941 quand il est dépêché pour couvrir la guerre sur le front de l'Est, après le déclenchement de l'opération Barbarossa.

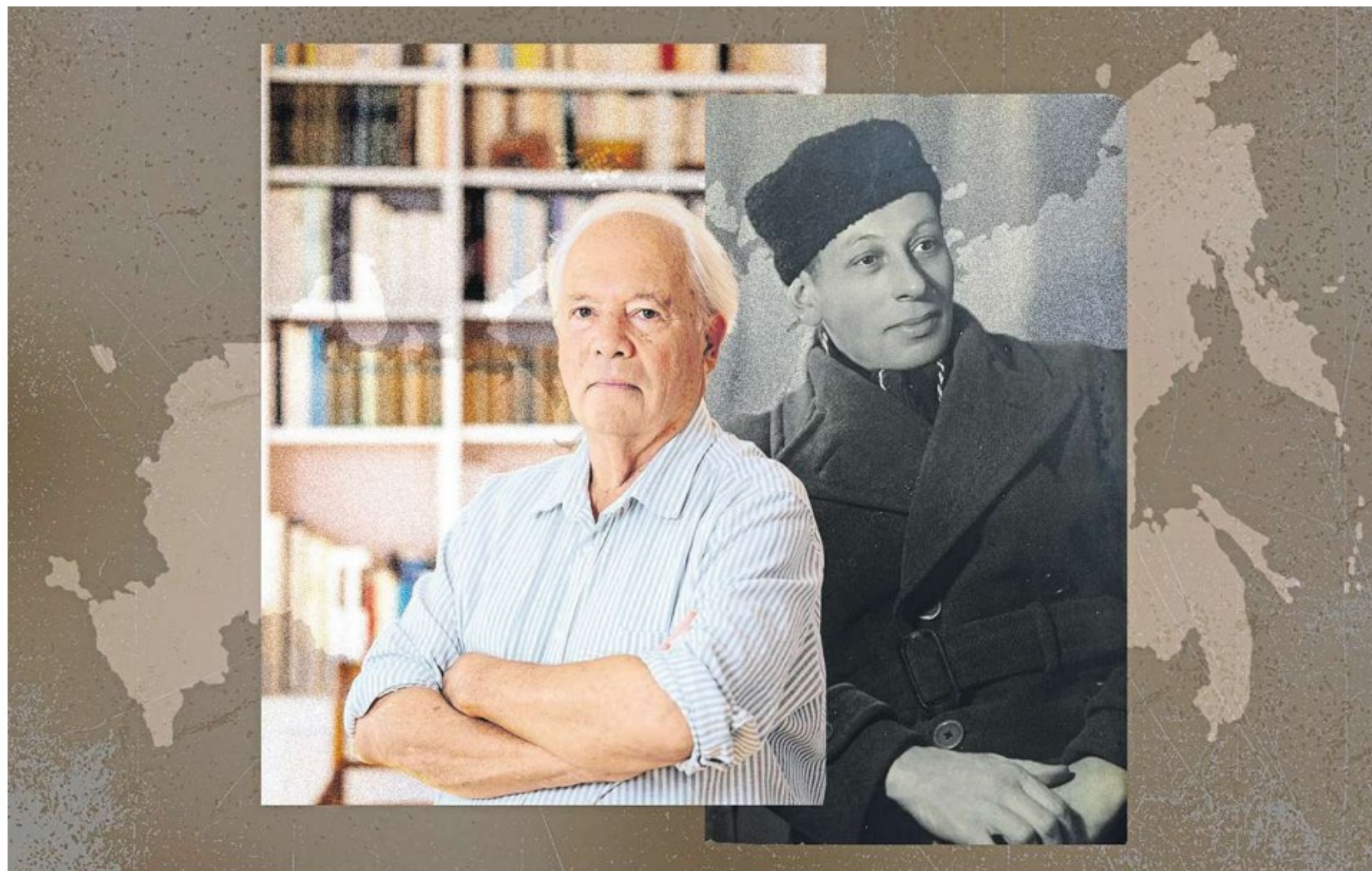
Rumeurs de compromission

« *Cette guerre suscitait en moi des émotions qui me rendaient la Russie plus proche qu'elle ne l'avait jamais été depuis des années* », écrit-il alors, ému de voir ses deux pays – le Royaume-Uni et la Russie – enfin alliés face au même ennemi nazi. À bord de l'hydravion militaire qui survole toute l'Europe jusqu'au sol soviétique, il songe : « *Nous allons combattre ces nouveaux Huns nous, les Russes et les Anglais, unis, et nous allons écraser Hitler et sa bande de criminels. Peu importe, après tout, le bien ou le mal que je peux penser du régime soviétique. Quelle importance cela a-t-il aujourd'hui ?* »

En fouillant dans ses articles, ses livres et sa correspondance, Nicolas Werth restitue avec précision et sensibilité l'attitude de son père pendant les sept années qu'il passe en URSS (1941-1948). En février 1943, il est à Stalingrad deux jours après la capitulation de la VI^e armée allemande. « *Je vous écris ce message d'un trou d'obus à flanc de falaise dominant la Volga* », câble-t-il à la BBC. Puis il découvre Kharkiv libérée, se rend à Leningrad encore assiégée. Quand il découvre Majdanek, le premier camp d'extermination libéré par l'Armée rouge, sa dépêche pour la BBC est censurée. « *La radio britannique ne voulait pas le diffuser, croyant à une grossière propagande soviétique* », écrit Nicolas Werth.

Après la fin de la guerre, les tensions entre le journaliste et les rédactions britanniques se multiplient. Russophone introduit dans les cercles intellectuels moscovites – il fréquente Boris Pasternak, Sergueï Prokofiev et Dmitri Chostakovitch –, « *Alexander Werth fait bien des envieux et suscite de nombreuses rumeurs sur sa supposée compromission avec les autorités soviétiques* », note son fils. Il obtient de faire – par écrit – une interview de Staline, qui lui vaut d'être « *caricaturé dans le Times en oracle de Staline* ». Pourtant le journaliste ne retient pas ses critiques contre la mise au pas de l'intelligentsia par Jdanov, mais ses articles sont censurés par les autorités soviétiques : il essaie alors d'écrire entre les lignes et se rend parfois à Helsinki pour envoyer ses papiers. Mais le climat se durcit. Certains de ses amis russes sont arrêtés. Il finit par rentrer en Europe en 1948.

Avant son départ, Alexander Werth fait une rencontre : lors d'une réception à la datcha de Boris Pasternak, son chemin croise celui d'Aline Dawson, en poste à l'ambassade britannique à Moscou. Ils s'aiment. De leur union naît Nicolas Werth en 1950.



Comme son père en 1968, Alexander Werth (ici, à droite, en Russie, en 1942), Nicolas Werth a vu l'horizon russe se reboucher.

Alexander et Nicolas Werth, orphelins de la Russie de père en fils

Alexander Werth, correspondant à Moscou pendant la Seconde Guerre mondiale, se suicida après l'écrasement du printemps de Prague. Son fils, grand historien de l'URSS, a sombré à son tour après l'invasion de l'Ukraine.

Dans « *Adieu ma Russie* », il livre le récit passionnant de leurs désillusions.

Pendant les dix premières années de la vie de Nicolas, le père journaliste et la mère traductrice sont absents. Il est élevé (en russe) par sa tante Liza, à Paris et au Bugue, dans le Périgord. En sa généralité les Russes – de quelque bord qu'ils soient, émigrés « blancs » ou « rouges » – étaient plutôt bien vus. « *L'effet Stalingrad* » jouait à fond, notamment dans les régions comme le Périgord où les mouvements de résistance avaient été importants », se souvient-il. Nicolas apprend le français à l'école. Les membres de sa famille, décrits avec une grande tendresse dans le livre, sont autant de vies minuscules poétiques, misérables parfois, héroïques. Il y a l'oncle Alexei, qui vit dans un taudis de la rue Mouffetard, « *parle souvent de Dostoïevski et dit qu'il est en train d'écrire un livre tout à fait dans le genre de Dostoïevski* » ; la tante Olga, médecin restée en Russie, qui a sauvé des enfants pendant le blocus de Leningrad puis a été envoyée cinq ans dans un camp en 1948 pour « *avoir cité un ouvrage de pédiatrie américain dans l'un de ses articles scientifiques* ».

Alexander et Nicolas Werth font leur premier voyage ensemble en Russie en 1964. Le père vient de publier son livre *Russia at War*, qui fera date ; le fils, adolescent, découvre l'URSS en montant dans le train Paris-Moscou, avec ses compartiments en acajou. « *On pouvait se ressourcer d'eau bouillante au samovar en cuivre qui trônait à l'entrée du couloir* », se remémore-t-il. Au wagon-restaurant, il déguste des bortschs et des poulets « à la Kiev ».

C'est le premier d'une longue série de voyages pour Nicolas Werth, tantôt en train, tantôt sur des bateaux « *battant pavillon rouge avec le marteau et la faucille* » qui passent au retour par Stockholm et Londres, ou par Odessa et Marseille. Deux ans après le suicide de son père, désormais normalien, il se rend à Leningrad pour un échange universitaire. Il se heurte aux premières portes closes dans les archives, à une bibliothèque qui lui dépose comme première lecture sur son bureau les œuvres complètes de Lénine. Il est surveillé par un thésard en « *matérialisme dialectique* » qui partage sa chambre. Toutes ces scènes de vie sont racontées avec la pudeur de l'historien qui n'a jamais un mot de trop : les faits suffisent. Nicolas Werth passe l'agrégation d'histoire, bien décidé à écrire sur ce pays qui le fascine autant que son père. Il fait son service national comme lecteur de français à Minsk avec sa compagne, Évelyne. Un des amis rencontrés là-bas est chargé de faire des rapports sur eux au KGB. C'est un véritable roman russe.

Les premiers voyages en URSS lui font tôt prendre conscience des zones d'ombre du régime soviétique. Dès que les archives le permettent, il travaille sur les purges du parti, sur les formes de résistance au pouvoir soviétique. « *La violence comme élément central de l'exercice du pouvoir en URSS depuis l'instauration du régime bolchevique* » devient l'axe de ses recherches. On lui doit notamment *Être communiste en URSS sous Staline* (1981) et *La Vie quotidienne des paysans russes de la Révolution à la collectivisation* (1984), dans lequel il met le doigt sur un angle mort de son père : l'extrême violence de la collectivisation forcée des campagnes et de la liquidation des koulaks.

Ce regard noir sur les crimes du régime soviétique ne l'empêche pas d'aimer profondément la Russie. Il y retourne comme attaché culturel à l'ambassade de France pendant la perestroïka. Une période dorée de laquelle il a ramené deux icônes russes, des XV^e et XVIII^e siècles, que l'on voit posées sur sa cheminée. « *J'ai connu les meilleures années, entre 1985 et 1994, celles de la libération de la parole, de la pensée, le miracle de la chute pacifique de l'URSS* », explique-t-il en reposant sa tasse de thé quand on lui demande pourquoi, malgré tout, il a aimé ce pays.

À la rencontre des derniers survivants du goulag

Pendant ses nombreux séjours en Russie, près de vingt années cumulées, Nicolas Werth et son épouse Évelyne nouent de nombreuses amitiés. L'historien rencontre les activistes de Memorial, ONG qui documente les crimes de l'époque soviétique. Il part avec eux à la rencontre des derniers survivants du goulag, crée une antenne française de l'association, qui a été classée « *agent de l'étranger* » par le pouvoir poutinien puis dissoute en Russie. Avant la guerre, il s'entretenait encore avec nombre d'amis russes. Puis la plupart, plus âgés, sont décédés. D'autres ont disparu sans donner de nouvelles. Parmi les jeunes historiens russes qu'il fréquentait,

« *certains sont devenus des poutiniens militants* », nous raconte-t-il, désolé. L'un d'eux a même accepté de participer à la rééducation des professeurs ukrainiens dans les « *nouvelles régions* », à Zaporijjia et à Kherson. « *Il me vante les mérites de la reconstruction de Marioupol* », souffle-t-il.

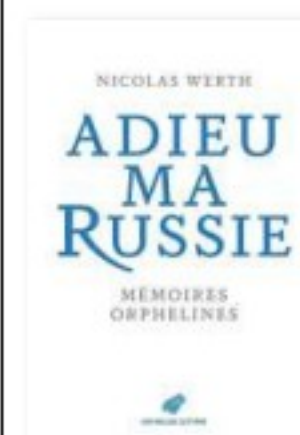
Comme son père en 1968, Nicolas Werth a vu l'horizon russe se reboucher. Alexander n'était pas parvenu à se déprendre de l'image d'un peuple russe glorieux en lutte contre l'armée nazie ; Nicolas reconnaît être resté captif de l'image de la Russie des années 1990, une « *nostalgie percutée par la violence de la guerre* ». Il avait pourtant conscience de la dégradation à l'œuvre depuis les années 2010, lui-même avait été intimidé par les autorités en 2018 lors d'un voyage à Krasnoïarsk. Mais il est resté dans un « *déni de guerre* », reprenant l'expression de son ami, l'historien Stéphane Audouin-Rouzeau.

Nicolas Werth n'a jamais été poutinoloâtre ; il a même défendu dans ses travaux la thèse des historiens ukrainiens sur l'Holodomor, famine soviétique qu'il considère pleinement comme un génocide. Mais il ne se pardonne toujours pas son aveuglement face à l'impensable. « *J'ai beau avoir étudié, durant la majeure partie de ma vie d'adulte, les violences extrêmes, m'être confronté aux horreurs du passé, toute cette connaissance livresque ne m'a servi à rien* », confesse-t-il. Comme son père, il n'a pas vu venir.

Alors il se rend en Ukraine, le dernier voyage était en juin à Lviv. Il travaille à la publication collective d'un recueil des dernières paroles des Russes condamnés pour raison politique depuis le début de la guerre. « *Les durées des peines sont aujourd'hui trois fois plus longues que sous Khrouchtchev et Brejnev* », nous rappelle-t-il. Il poursuit son œuvre, malgré les tourments.

Nicolas Werth ne remettra-t-il vraiment jamais les pieds en Russie ? « *Je suis malheureusement très pessimiste sur l'évolution du régime, qui a éradiqué systématiquement toute opposition structurée, nous répond-il. Au-delà de mon espérance de vie, le régime poutinien va rester en place. Et après lui, les structures militaro-oligarchiques vont sans doute reproduire un dictateur.* »

Comme le formule son editrice, Caroline Noirot, qui l'a encouragé dans la rédaction de son exceptionnel *Adieu ma Russie* : « *Les historiens n'écrivent jamais seulement l'histoire. Ils écrivent la part d'eux-mêmes qu'elle a dévorée.* » ■



■ ADIEU MA RUSSIE. MÉMOIRES ORPHELINES De Nicolas Werth, Les Belles Lettres, 400 p., 25,90 €.

« La France est frappée par une “étrange défaite” à la fois financière et morale »



■ **LE GRAND DÉRÈGLEMENT. CE QUE LA FRANCE REFUSE DE VOIR**
De Pierre Vermeren,
Éditions Odile Jacob,
288p., 23,90 €.

PIERRE VERMEREN

Dans *Le Grand Dérèglement. Ce que la France refuse de voir* (Odile Jacob), l'historien, professeur à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, ausculte avec précision les maux de la France contemporaine. « Le Figaro » publie en exclusivité l'introduction de cet ouvrage qui appelle au sursaut.

Notre pays semble en apesanteur, à l'image d'une personne dont la vie serait bancal et insatisfaisante, mais qu'une thérapie ou opération véritable risquerait de plonger dans une dépression sans retour, de sorte qu'il paraît urgent à nos dirigeants de ne rien faire et de laisser le train-train de la vie se dérouler. « *Après moi le déluge* », disait Louis XV.

Nos dirigeants ont probablement conscience des impasses et des dégradations parfois irréversibles qui affectent notre pays, son territoire, sa civilisation et son économie. Mais ils estiment que le coût d'interventions lourdes serait tel qu'il vaut mieux se contenter de parler plutôt que d'agir, et que, à tout prendre, un symbole « sociétal » par quinquennat tient lieu de viatique. (...)

L'inaction du président – tant il est vrai que sous la V^e République les Français associent la responsabilité politique à l'action de celui qu'ils ont élu pour sept puis cinq ans – avait été pointée sous Jacques Chirac, raillée en « roi fainéant » à la fin de son second mandat. L'hyperactivisme du président Sarkozy a un temps détourné cette critique de la présidence. Mais sous François Hollande, le « président normal », l'inaction présidentielle a rappelé aux plus anciens commentateurs politiques la mémoire d'Henri Queuille, président du Conseil de la IV^e République, qui s'était fait connaître par deux aphorismes : « *Il n'est pas de problème dont une absence de solution ne finisse par venir à bout* » ; et « *La politique, ce n'est pas de résoudre les problèmes, c'est de faire taire ceux qui les posent* ».

Ainsi a-t-on traité, ces dernières années, la crise structurelle de l'agriculture française, mélange de paupérisation orchestrée et d'excès de contraintes nationales en situation de libre-échange, dont nos dirigeants semblent estimer qu'elle va se résoudre par la disparition de la paysannerie. Précédemment, on a fait taire la contestation inédite des « gilets jaunes » (2018-2019), qui a menacé le pouvoir politique, en recourant à tous les moyens, y compris les plus coercitifs, faute de vouloir répondre à ses revendications de fond. Ces deux crises furent des moments décisifs pour établir la réalité du malaise français dans sa complexité, réalité que certains refusaient d'envisager jusqu'alors, sous prétexte de refus du « déclinisme ».

DÉCLIN ET ÉTAT

La notion de « déclin » est apparue dans le débat public à la suite de l'ouvrage de Nicolas Baverez, *La France qui tombe* (2003) : elle fut presque unanimement rejetée et dénoncée par nos élites en dépit du succès de ce livre. Vingt-trois ans plus tard, ce diagnostic est devenu un fait d'évidence pour (presque) tous : notre pays traverse une terrible phase d'affaissement, par rapport à ses concurrents, mais aussi au regard de son passé. Cela frappe nos contemporains, sans entamer la bonne conscience de ceux qui nous gouvernent (...).

L'une des matrices de notre crise collective réside dans la déprise de mon employeur, l'État. Cet État était réputé stratège, éducateur et garant de la justice dans le pays, car l'intérêt général s'exerce en principe en son nom au service de la protection des plus faibles de nos concitoyens et de la sauvegarde de nos biens matériels (paysages, économie, patrimoine) et immatériels (langue, culture, l'éducation que l'on transmet, la littérature que l'on enseigne, mœurs, etc.). Or ma génération, née dans les années 1960, a assisté au retrait progressif de l'État dans l'exercice de ses prérogatives, lesquelles fondaient sa légitimité. L'une des expressions de la

crise est son incapacité croissante à exercer son autorité, à faire obéir ses fonctionnaires, à résister aux groupes de pression, à faire respecter ses lois et règlements, à sanctionner et punir à la hauteur des délits commis contre ses lois, à lutter contre les crimes de trahison, d'ingérence ou de corruption... En France, c'est l'un de ses traits historiques, la crise d'autorité de l'État est la mère de toutes les crises. Comment en est-il venu à certifier des diplômes qui ne valent rien – comme le baccalauréat –, à dilapider l'argent public au gré des coteries, à enrichir les banques par une dette auto-entretenue qui asphyxie les producteurs, et à laisser prospérer l'antisémitisme après l'avoir tant combattu ? (...)

ÉTRANGE DÉFAITE

En 2026, contrairement à 1870 ou 1940, la France n'est ni envahie ni vaincue. Elle est pourtant frappée depuis des années par une « étrange défaite », à la fois financière et morale. Financière d'abord, puisqu'en période de paix, le pays a accumulé le passif financier d'une guerre (endettement public – hors pensions – qui s'élève à 120 % du PIB, vastes parties du territoire à l'abandon, exil des plus fortunés, progression de la pauvreté à 9 millions de personnes, destruction de l'appareil productif...). Morale ensuite, puisque les paramètres qui dominent la société depuis deux générations tournent à vide. Citons le keynésianisme stato-libéral des années 1960, devenu au fil des décennies le fossoyeur de l'appareil productif : nos dirigeants sont paralysés pour en modifier les paramètres. Évoquons l'identité de la France : l'historien Fernand Braudel a consacré trois livres à la fin de sa carrière à la Grande Nation : or nul dirigeant n'est plus capable de lui donner un contenu. Mesuré en chiffres, le déclin redouté est devenu réalité : 5 % de croissance dans les années 1960, 4 % dans les années 1970, 3 % dans les années 1980, 2 % dans les années 1990, 1 % dans les années 2000, et un peu au-dessus de 0 % dans la décennie 2010-2025... La construction européenne et l'euro, qui devaient stimuler la croissance, ont encadré son atterrissage. Il en résulte chez les Français une perte de foi dans l'Europe, encore vive il y a vingt ans. Aucun bénéfice de l'Union n'est vraiment tangible pour le commun de nos citoyens, sans solution ni remède en vue...

À défaut de réarmement comme dans les années 1930, la France a opté faute de mieux pour les grands travaux. À l'initiative des élus locaux qui, dopés par la décentralisation, revendiquent 70 % de l'investissement public, la France s'est métamorphosée. Les terres artificialisées ont doublé depuis 1980 (8 % du sol), la « défiguration » périurbaine a gagné tout le territoire, et des millions de logements et de locaux ont été construits... L'inefficacité de cette « politique de croissance », outre ses effets économiques décroissants faute d'innovation technologique – à l'inverse des autoroutes de l'information lancées par Bill Clinton, qui ont porté les Gafa –, tient à son caractère extensif. Seule compte la masse des crédits et le facteur travail, ce qui lui donne un petit côté soviétique avec le résultat que l'on sait.

À Bordeaux, près de chez moi, des travaux publics ont été engagés en 2016 pour rénover la rue de Pessac depuis sa Barrière. Cette voie pénétrante dans Bordeaux descend jusqu'à la bourse du travail sur 1,2 kilomètre (rues de Pessac et Costedoat). Les travaux devraient se terminer en 2026. De sorte qu'en dix ans de travaux publics, réalisés en quatre tronçons, les réseaux ont été refaits – donnant lieu à quatre creusements et rebouchages successifs de la voirie (parfois cinq) –, avant leur restauration finale, la création de pistes cyclables, de trottoirs, une végétalisation partielle et la révision du plan de circulation : dix ans de travaux pour 1,2 kilomètre d'une rue étroite dans une grande agglomération qui en compte des centaines de kilomètres ! Ce marché captif des travaux publics garantit activité et revenus à ses promoteurs pour le siècle à venir, mais à crédit et sans croissance induite ! Fin 2025, la Chine s'honorait d'avoir construit le plus haut pont du monde en trois ans : le temps de refaire un tiers de ma rue ! Bien sûr, celle-ci n'est rien à côté du Grand Paris Express aux 42 milliards d'euros, investis dans une île-de-France qui est déjà la première terre d'investissements publics d'Europe, afin de ceinturer la petite couronne d'un nouveau métro interurbain, dont le coût a dérivé d'au moins deux fois son devis initial.

Cette croissance extensive par le BTP et les infrastructures, qui transfère l'investissement vers des secteurs improductifs et à entretien coûteux, est un élément de notre inconséquence.

ENSABLEMENT

La productivité et la croissance intensive sont la seule alternative durable à l'effondrement de la croissance française et à la stagnation générale qu'elle induit. L'innovation technologique de l'Occident a vaincu l'URSS en 1989, car l'inventivité l'emporte toujours à long terme. Les États-Unis nous l'ont démontré depuis vingt ans, si l'on acceptait de regarder : notre PIB par habitant, équivalent au leur vers 2000, lui est désormais inférieur de moitié ! L'intensité de la croissance, qui provient de la formation des hommes et du progrès scientifique, demeure ici incantatoire. « *L'Europe de la connaissance* », lancée à Lisbonne en 2000, n'était qu'un slogan de sommet européen, pendant qu'Américains et Chinois prenaient la chose au pied de la lettre. Aucune industrie de pointe n'a vu le jour en Europe depuis 2000. Nous stagnons. (...)

Certes, l'État n'a pas disparu ! Il n'a même jamais été aussi ventripotent avec ses 6 millions de fonctionnaires – et les millions d'actifs qui dépendent de lui, de l'intermittent du spectacle au médecin. Que dire de son inflation normative aux 44 millions de mots ? Ses lois et règlements représentent en volume trente fois *À la recherche du temps perdu*. Cette ventripotence se paie du prix de l'inefficacité, comme en atteste – parmi d'autres faits – l'invraisemblable courbe de la délinquance

naionale : les crimes et délits recensés ont été multipliés par huit en France en soixante-cinq ans (1960-2025) pour atteindre le chiffre de 4 millions. L'impuissance de l'État concerne ainsi les domaines de l'éducation, de la justice et de la sûreté publique, le cœur de ses missions régaliennes ; or nous sommes en période de paix !

Le jeune président Macron a été élu à 39 ans en 2017 pour mettre fin à la cacophonie de l'action publique qui semblait culminer sous François Hollande. Il devait rassembler les forces vives du pays et libérer les énergies prisonnières de l'action publique ou dispersées par elle, rétablir les équilibres financiers, relancer l'innovation afin de sortir des déficits commerciaux et de la dépendance technologique. Beaucoup de Français ont cru en son projet, et le jeune président disposait d'un solide capital politique, à défaut de l'appui de politiciens expérimentés.

Force est de constater que l'action publique et les ambitions réformatrices se sont ensablées, qu'aucune des promesses majeures en matière économique et financière n'a été tenue, et que la lente dégringolade que les Français déplorent depuis des décennies a poursuivi son cours. Les classes populaires et moyennes ont été les premières à s'insurger contre cet immobilisme et la purge qui leur était promise au nom de l'écologie politique, à la place des augmentations salariales et des emplois espérés. Ce fut fin novembre 2018 le tournant décisif des « gilets jaunes », la première jacquerie populaire, nationale et rurale française depuis la Révolution. (...) Ce moment historique de 2018-2019, et la prise de conscience ainsi suscitée, a cristallisé des évolutions en cours depuis des décennies, et créé une rupture dans l'espace-temps de la nation française.

MÉCANIQUE INFERNALE

Comment démêler les fils d'une crise à la fois économique et de civilisation ? La cause génératrice est le choix sans retour des élites françaises pour la mondialisation. L'eupéanisation de notre économie, de la Ceca (Communauté européenne du charbon et de l'acier) au marché unique, fut sa première étape. Mais avec Maastricht (1993), cap fut mis sur l'internationalisation. Se sont ensuivis des choix économiques drastiques. À la peine sur les marchés internationaux libéralisés et subissant l'euro fort, la France a drastiquement réduit ses activités de production au profit des services. Ils devaient être la nouvelle spécialité de la France dans la mondialisation. À la France les activités de l'esprit, au reste du monde les tâches matérielles ! Le pays devait en tirer des revenus supérieurs permettant de financer notre très généreux modèle social, contrepartie à la perte de millions d'emplois productifs. De fait, 150 emplois industriels ont été supprimés chaque jour en France de 1980 à 2019, soit 2,2 millions – soit la fermeture de milliers d'usines –, et plus encore dans les secteurs agricoles, miniers et forestiers. On a juste oublié le sort des classes populaires, priées de se faire discrètes une fois privées de leurs emplois et de raisons de vivre...

Ce pari faustien n'a pas fonctionné et ses conséquences économiques, sociales et territoriales sont incalculables. La perte de contrôle de la production a creusé un déficit extérieur insoutenable, et sapé notre souveraineté. Les millions de postes productifs supprimés et leur remplacement par des millions d'emplois et d'inactifs subventionnés ont mis l'État en faillite. La nouvelle économie a bouleversé le territoire national et créé deux France antinomiques, métropoles versus France périphérique, qui ont détricoté le pacte social et désagrégé la société. La persistance d'une immigration sous-qualifiée mais croissante, en situation de chômage de masse et de désindustrialisation, a engendré des ghettos sur tout le territoire et une société parallèle, dont La France insoumise (LFI) se propose de prendre la tête en 2027.

Or l'échec du modèle économique est surpassé par ses conséquences sociales, culturelles et politiques : le déclassement économique des classes populaires françaises est le terreau de leur dépossession culturelle et identitaire. Celle-ci pousse au désengagement citoyen, qui se traduit par une abstention massive, mais aussi à une désaffiliation institutionnelle et à la radicalisation politique. Face à cette catastrophe, nos dirigeants semblent inertes. Que comprennent-ils au-delà du cercle étroit de leurs intérêts personnels et de classe ? Apparemment pas grand-chose puisque le déni leur tient lieu de doctrine, et que la survenue d'événements dramatiques par leurs conséquences les laisse de marbre : que l'on songe aux menaces de troubles civils de plus en plus graves, ou à l'effondrement de la natalité qui détruit la possibilité même de notre État social.

Réduits au rôle de spectateurs du match qui se joue entre les États-Unis et ses rivaux russe et chinois, nous sommes déclassés aux yeux de nos partenaires les plus fidèles et les plus anciens, tant en Europe qu'en Afrique et dans le monde arabo-berbère. Notre dette et notre faiblesse industrielle et commerciale nous rendent inaudibles, mais nous continuons de parler haut comme si de rien n'était. (...)

La longue route suivie par la France dans le déclassement de sa puissance, ainsi que les effets matériels et immatériels d'un processus engagé au tournant des années 1980, sont l'objet de ce livre.



La dangereuse extension du domaine de la guerre



CHRONIQUE
Nicolas Baverez

L'ensauvagement du XXI^e siècle connaît une brutale accélération, réduisant à néant les espoirs d'apaisement. Non seulement la paix n'a jamais été aussi impossible, mais la guerre ne cesse de s'étendre à partir des deux conflits armés majeurs qui impliquent les puissances dominant le système international : l'Iran et l'Ukraine.

Au Moyen-Orient, la trêve fictive conclue entre les États-Unis et l'Iran à travers l'accord du 17 juin a tenu moins de trois semaines. Les attaques de navires et les bombardements ont repris dès le 8 juillet, entraînant un nouveau blocage du détroit d'Ormuz. Les frappes sur les infrastructures énergétiques et portuaires des États du Golfe ainsi que sur les bases américaines ont suivi, poussant les États-Unis à annoncer une nouvelle salve de sanctions afin d'asphyxier l'économie iranienne. La République islamique a riposté par ses alliés houthistes qui ont réalisé une percée dans le sud du Yémen pour prendre le contrôle du détroit de Bab al-Mandab. L'Iran, en plus d'Ormuz, assoit ainsi sa domination sur un second point critique du trafic maritime.

Les États-Unis se trouvent ainsi dans une impasse stratégique complète, tout aussi incapables de gagner la guerre que de conclure une paix avec la République islamique. Tout ceci pour un coût de 38 milliards de dollars au 1^{er} août et 3 milliards supplémentaires par mois, dont 22 milliards de munitions à la suite de la consommation de plus de la moitié des stocks de missiles Patriot et du tiers des Tomahawk qu'il faudra au moins cinq ans pour reconstituer. Et au prix d'une démolition profonde des troupes américaines, dont 50 000 soldats restent mobilisés l'arme au pied dans l'attente d'une stratégie introuvable, tandis que leur commandement est décimé par des purges comparables à celles que Xi Jinping inflige à l'Armée populaire de libération.

Israël, pour sa part, n'a déserté le front iranien que pour se concentrer sur Gaza et le Liban, qui font l'objet de frappes quotidiennes, avec le soutien de l'Administration Trump qui vient d'approuver un contrat de 2,8 milliards de dollars pour la fourniture de 40 000 bombes Mk84 et BLU-117 de 900 kg. Sans parvenir à éradiquer ni le Hamas ni le Hezbollah. Mais avec, là aussi, un effet d'épuise-

ment de Tsahal qui ne parvient plus à régénérer ses forces et qui est confrontée aux protestations croissantes autour de l'exemption de service militaire dont bénéficient les juifs orthodoxes représentant désormais 13 % de la population.

En Ukraine, le front est gelé. La Russie perd 1000 hommes par jour pour des gains territoriaux minimes. Moscou compense son échec militaire par la systématisation des frappes sur les infrastructures et les populations civiles ainsi que l'intensification de la guerre hybride livrée à l'Europe, désormais principal soutien de Kiev. Mettant à profit la pénurie d'intercepteurs créée par la guerre d'Iran, la Russie vise en priorité les villes ukrainiennes, les infrastructures critiques dans l'énergie et les transports, les supermarchés et les chaînes logistiques afin de rendre impossible la vie de la population. Simultanément, les attaques et intimidations contre les pays européens se multiplient, de l'attentat contre l'aéroport de Leipzig à l'épidémie d'incendies sur les sites de production d'armement en passant par les incursions de drones en Pologne, au Danemark ou dans les pays Baltes, le ciblage du trafic portuaire et aéroportuaire, l'envolée des cyberattaques, la montée des opérations de désinformation et d'ingérence dans les élections.

Vladimir Poutine, qui a verrouillé plus que jamais les élections législatives en réprimant toute forme d'opposition, enferme la Russie dans une logique suicidaire qui conjugue effondrement démographique, désintégration de l'économie minée par les pénuries et l'inflation, vassalisation par la Chine. Pour acquitter un prix humain et matériel gigantesque, l'Ukraine ne cède pas, se réinvente comme nation pleinement européenne et s'affirme comme un acteur de plus en plus autonome de sa défense. Simultanément, l'agression de l'Ukraine et la guerre hybride ont réveillé les Européens, qui ont plus que doublé leur effort de défense depuis 2022, revitalisé l'Otan et remplacé les États-Unis dans le soutien à l'Ukraine.

Alors même que toutes les parties prenantes à ces deux conflits sont perdantes, il n'y a aucune place pour la recherche d'une issue négociée ou pour des paix de compromis. Chacun pense être en position de force et avoir le temps pour allié.

Tout ceci conduit à une logique d'escalade et d'extension de la guerre. Extension militaire avec l'arsenalisation de l'espace, des fonds marins et de

l'Arctique, du cybermonde et de l'IA. Extension géographique avec l'élargissement du champ de bataille à l'Europe, aux pays du Golfe et au Liban. Extension dans le temps avec des conflits sans fin qui transforment la guerre en régime permanent. Extension économique avec le basculement dans la stagflation et le risque de rupture des échanges et des paiements mondiaux. Extension politique avec l'ensauvagement des démocraties et leur corruption par la violence.

Le seul gagnant reste la Chine de Xi Jinping qui, pour l'heure, poursuit sa conquête de l'hégémonie mondiale sans recourir ouvertement à la force armée. Pékin construit méthodiquement une aire impériale dans l'Asie-Pacifique, adossée à un puissant effort d'armement avec un budget de défense porté à 300 milliards de dollars. L'annexion de Taïwan cristallise ses ambitions de puissance, ce qui conduit Pékin à renforcer sa pression militaire sur l'île et à déployer d'intenses efforts pour justifier la légitimité et la légalité du recours à la force contre Taïpei, mais en privilégiant le blocus économique, la déstabilisation intérieure par le Kuomintang et l'isolement international de Taïwan sur l'invasion.

Les contrepoids à la dynamique de la guerre restent limités, dispersés et incertains. La Chine aurait les moyens d'une intervention décisive en Ukraine, comme en Iran, mais n'en a pas la volonté, donnant la priorité à l'affaiblissement des États-Unis et à la division de l'Occident. La révolte du peuple est sauvagement réprimée en Iran et contenue en Russie par la propagande, la corruption et la terreur. Reste le réveil de l'opinion mondiale, qui pourrait pousser à un sursaut des dirigeants, au moment où les protestations et les manifestations de masse montent sur tous les continents face au choc énergétique, à la désintégration des échanges et à la paupérisation des populations qui en résulte.

Dans cette attente, il revient aux démocraties, particulièrement en Europe, de tirer toutes les conséquences de l'accélération des tensions internationales et de la conflictualité. La guerre est non seulement de retour en Ukraine et au Moyen-Orient, mais elle est présente au cœur de nos nations sous des formes hybrides. Pour prévenir et endiguer sa dynamique, l'Europe doit non seulement réarmer mais réarmer pour elle et non pour les États-Unis, comme persiste à le faire l'Allemagne. ■

Les trois crises qui rendent le pays inflammable

Ce mois de septembre est marqué, avant même d'arriver à son terme, par l'irruption fracassante de trois enjeux majeurs dans le débat public. Leur conjonction en pleine période électorale et leur engrenage redoutable, chacun alimentant les deux autres, illustrent l'une des grandes leçons de Machiavel : gare aux fureurs de dame Fortune ! Car la force des circonstances ressemble à « un fleuve impétueux qui, lorsqu'il déborde, inonde les plaines, renverse les arbres et les édifices, enlève les terres d'un côté et les emporte vers un autre : tout fuit devant ses ravages, tout cède à sa fureur ; rien n'y peut mettre obstacle ».

Parmi les trois « débordements » actuels, le premier est bien sûr la crise ouverte du pouvoir d'achat, pris entre le marteau de l'inflation et l'enclume des prélèvements obligatoires. Le second est la hausse brutale des taux d'intérêt qui menace la signature de la France sur les marchés. Enfin, et à l'origine immédiate des diverses tensions, la détérioration accélérée du climat international, avec la reprise des tirs dans le détroit d'Ormuz ricochant désormais jusqu'à celui de Bab al-Mandab. Tandis que cyberattaques, drones rôdeurs et étranges sabotages semblent indiquer une vaste opération de déstabilisation au cœur même de l'Europe.

La conjonction de ces trois crises dans l'envolée des prix du carburant donne à la situation un caractère très inflammable, financièrement autant que symboliquement. Le dilemme séduisant entre « fin du mois » et « fin du monde » pourrait dès lors perdre de sa validité. Il n'est plus exclu qu'une question angoissante s'invite bientôt dans le débat public : et si la fin du monde était pour la fin du mois ? C'est peut-être le message qu'a voulu faire passer le chef de l'État aux chefs de parti qu'il a réunis ce dernier vendredi. Il a en tout cas cherché, comme l'a montré son propre commentaire de

l'événement, à s'exonérer de sa propre responsabilité dans les difficultés actuelles, entièrement imputées à « la situation géopolitique ». Conclure à une opération de diversion, au moment précis où les très difficiles arbitrages budgétaires commencent à être annoncés par le premier ministre, pourrait dès lors séduire de mauvais esprits. D'autant qu'Emmanuel Macron ne déteste pas, on le sait, agiter le spectre de la guerre. Et qu'il est, on le sait aussi, fin connaisseur de Machiavel ; très conscient donc des caprices de la fortune et maître dans l'art de les gérer. Ne l'a-t-il pas démontré à maintes reprises depuis 2017 ?

Comment le « bloc central » pourrait-il subitement se poser en apôtre du sérieux budgétaire après avoir lui-même laissé filer les comptes ?

Il reste que, sur le fond, le gouvernement doit bel et bien trouver le viatique budgétaire qui permettrait de porter, cahin-caha, une présidence à bout de souffle jusqu'à son terme légal, le 14 mai prochain. Telle pourrait bien être en effet la vraie mission du « moine-soldat » Lecornu.

Or c'est peu de dire que ce dernier est confronté à une équation redoutable, d'autant que l'exercice a lieu à nouveau sans majorité même relative et en toute fin de cycle politique. On saluera donc le courage du premier ministre lorsqu'il avance le chiffre de 54 milliards d'économies, bien au-delà des montants évoqués jusqu'ici. Même si ces « économies » ne sont en rien des coupes franches mais le simple ralentissement de dépenses devenues incontrôlables dans un contexte inflationniste, en raison des mécanismes d'indexation. Et même si, surtout, les données politiques paraissent très défavorables au succès de l'entreprise.

Comment le « bloc central » pourrait-il subitement se poser en apôtre du sérieux budgétaire après avoir lui-même laissé filer les comptes ? Par quelle magie la cigale macronienne pourrait-elle se transformer en fourmi méritante, prêchant « efforts » et « sacrifices » ? Et pourquoi les autres partis, déjà lancés dans la course présidentielle, laisseraient-ils passer un budget dont l'impopularité va croître avec l'addition des « économies », en attendant celle des impôts ?

À moins que le calcul de l'exécutif ne se trouve précisément dans le calendrier électoral et dans l'espoir que l'échéance présidentielle agisse comme un analgésique, du moins sur les principaux candidats. Les yeux fixés sur mai 2027, ceux-ci n'auraient aucun intérêt à provoquer d'ici là une crise politique qui les prendrait à contre-pied et pourrait même déboucher sur une nouvelle dissolution.

Une telle manœuvre relèverait à première vue du grand art machiavélien. Elle méconnaîtrait pourtant l'enseignement capital du penseur florentin sur le rôle de la fortune dans les affaires humaines : celle-ci en effet « montre surtout son pouvoir là où aucune résistance n'a été préparée, et porte ses fureurs là où elle sait qu'il n'y a point d'obstacle disposé pour l'arrêter ».

Telle est, exactement et tristement, la situation de la France aujourd'hui. Sa vulnérabilité s'explique par une très longue dérive, notamment financière, aggravée par la décennie du « en même temps » et du « quoi qu'il en coûte ». Sauf sur le plan militaire – il faut rendre cette justice à Emmanuel Macron –, la protection du pays n'a été en rien garantie contre les débordements de la fortune par « des digues, des chaussées et autres travaux », comme le recommandait Machiavel. Et comme ont su le faire nos principaux partenaires, aujourd'hui mieux équipés pour affronter la dureté des temps. Mais les Français ne sont-ils pas eux-mêmes aussi responsables de cette impréparation ? ■

FABIEN CLAIREFOND



CHRISTOPHE DE VOOGD

Crise du pouvoir d'achat, hausse des taux d'intérêt et détérioration du climat géopolitique : la conjonction de ces trois crises laisse entrevoir une situation explosive à la veille de l'élection présidentielle.

LE FIGARO

Dassault Médias
(actionnaire à plus de 95 %)
23-25, rue de Provence
75009 Paris

Président-directeur général
Eric Trappier

Administrateurs

Thierry Dassault,
Olivier Costa de Beauregard,
Benoît Habert,
Rudi Roussillon

SOCIÉTÉ DU FIGARO SAS
(société éditrice)
23-25, rue de Provence
75009 Paris

Président
Eric Trappier

Directeur général,
directeur de la publication
Marc Feuillée

Directeur des rédactions

Alexis Brézet

Directeur délégué de la rédaction

Vincent Trémolet de Villers

Directeurs adjoints de la rédaction

Gaëtan de Capelle (Économie),

Laurence de Charette

(pôle audiovisuel), Anne-Sophie

von Claer (Style, Art de vivre, F),

Philippe Gélle (International),

Anne Huet-Wuillème (Édition,

Photo, Révision, DA),

Jacques-Olivier Martin (directeur

de la rédaction du Figaro.fr),

Étienne de Montety (Figaro

Littéraire), Yves Thérard

(Enquêtes, Opérations spéciales,

Sports, Sciences, Culture,

Télévision).

Rédacteur en chef

Frédéric Picard (Web)

Directrice déléguée

du pôle Figaro

Anne Pican

Éditeur

Robert Mergui

FIGAROMEDIAS

23-25, rue de Provence, 75009 Paris

Tél. : 01 56 52 80 00

Fax : 01 56 52 23 07

Président-directeur général

Aurora Domont

Direction, administration, rédaction

23-25, rue de Provence

75009 Paris

Tél. : 01 57 08 50 00

direction.redaction@lefigaro.fr

Impression L'Imprimerie, 79, rue de Roissy

93290 Tremblay-en-France

Midi Print, 30600 Gallargues-le-Montueux

ISSN 0182-5852

Commission paritaire n° 0531 C 83022

Pour vous abonner Lundi au vendredi de 7h 30 à 18h ;

sam. de 8h à 13h au 01 70 37 31 70 ou à abo@client.lefigaro.fr

Gérez votre abonnement sur www.lefigaro.fr/client

Formules d'abonnement pour 1 an - France métropolitaine

Club Prestige: 599 €. Club: 439 €. Semaine: 385 €.

Week-end Prestige: 464 €. Week-end: 329 €.

Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement.

Origine du papier : Allemagne. Taux de fibres recyclées : 100%.

Ce journal est imprimé sur un papier UPM porteur de l'Écolabel européen

sous le numéro FI/011/001. Eutrophisation : Ptot 0,002 kg/tonne de papier.



Ce journal
se compose de :
Édition nationale
1^{er} cahier 22 pages
Cahier 2 Économie
6 pages
Cahier 3 Le Figaro
et vous 8 pages

NUMÉRO 35 / MARDI 22 SEPTEMBRE 2026 / SUPPLÉMENT DU FIGARO N° 25525 / COMMISSION PARITAIRE N° 0426 C 83022 / NE PEUT ÊTRE VENDU SÉPARÉMENT

L'ART DE VIVRE DU FIGARO

F



ÉDITION
La relève au féminin

DESIGN
Les architectes réinventent
les adresses mode

FOCUS JAPON
Tokyo, cité poétique

Yoko Ono,
veuve hors norme

Sugio Yamaguchi,
gastronomie in Paris

matières à rêves

AUTOMNE 2026

LE NOUVEAU LUXE CONTEMPORAIN

*Découvrez le nouveau F
demain avec votre quotidien Le Figaro*

LE FIGARO économie



BUDGET
LE CUMUL DES DÉFICITS
PORTERA LA DETTE À PLUS DE 121 %
DU PIB EN 2027 **PAGE 25**

TECH
DOTÉES DE LA RECONNAISSANCE
FACIALE, CES LUNETTES
DE META QUI FONT PEUR **PAGE 28**

Mark Zuckerberg porte les Meta Ray-Ban Display.



FRANÇOIS BOUCHON/LE FIGARO, CARLOS BARRIA/REUTERS, KYLE GRILLOT/BLOOMBERG, PIERRE SUJGETTY IMAGES

IA : la fronde contre les data centers déchire l'Amérique

Colonne vertébrale industrielle de l'intelligence artificielle, les centres de données suscitent une opposition grandissante aux États-Unis, et désormais en France. **PAGES 24 ET 25**

L'Allemagne et quatre pays veulent réduire le budget de l'UE

Dans une tribune parue sur Politico, les chefs de gouvernement de l'Allemagne, des Pays-Bas, du Danemark, de l'Autriche et de la Finlande ont appelé à réduire « de plusieurs centaines de milliards d'euros » le projet de budget pluriannuel de l'Union européenne, pour la période allant de 2028 à 2034. Ce projet, présenté en juillet dernier par la Commission européenne, prévoit

près de 2000 milliards d'euros de dépenses sur sept ans, soit un bond de 60 % par rapport à la précédente enveloppe couvrant la période allant de 2021 à 2027. Sur ce montant, près de 865 milliards d'euros seraient consacrés aux politiques régionales et agricoles, 409 milliards iraient à la compétitivité et environ 100 milliards seraient alloués au soutien à l'Ukraine.

Les dirigeants des cinq États « frugaux » jugent cette enveloppe irréaliste « à un moment où les finances publiques de plusieurs États membres suscitent de vives inquiétudes ». Ils estiment par ailleurs ce budget « trop axé sur des subventions et des transferts alloués à l'avance », au détriment des investissements dont l'Europe a « un besoin urgent » dans la sécurité, la

défense, la compétitivité et l'innovation, mais aussi dans la lutte contre l'immigration clandestine. La présidence irlandaise du Conseil de l'Union européenne doit soumettre une nouvelle proposition chiffrée du budget de l'UE d'ici le début d'octobre. Cette proposition sera ensuite débattue lors d'un Conseil européen, en principe mi-octobre.

HERVÉ ROUSSEAU

> FOCUS LES PRIX DU GAZOLE À UN NIVEAU RECORD

De record en record. Après avoir déjà atteint une marque historique samedi, le prix du gazole a une nouvelle fois augmenté dimanche. Le litre s'affichait en fin de matinée à 2,41 euros selon une moyenne calculée à partir des prix pratiqués dans 8700 stations-service. Le prix de l'essence, lui, atteint entre 2,17 euros et 2,25 euros selon le type, à son plus haut niveau depuis 2022.

Toujours secoué par la guerre au Moyen-Orient, le marché mondial du brut ne montre aucun signe d'apaisement. En France, la colère gronde. La fin de semaine dernière a été marquée par des actes de vandalisme sur des stations-service ainsi que dans un dépôt pétrolier à Fos-sur-Mer. Les manifestations essaient, comme à Marseille, où 200 « gilets jaunes » ont défilé sur le Vieux-Port ce week-end.

Ce dimanche, David Amiel, le ministre de l'Action et des Comptes publics, n'en a pas moins fermé la porte à toute aide massive, le gouvernement privilégiant les dispositifs ciblés. Le ministre juge qu'ouvrir en « grand la vanne aux milliards à six mois de l'élection présidentielle » coûterait cher aux Français. Une réponse à la demande du Rassemblement national, dont la candidate, Marine Le Pen, jugeait vendredi que la « seule méthode » pour sortir de la crise était de « baisser la TVA et la TICPE sur le litre de carburant », estimant que le pays risquait « un blocage énorme de l'économie ». La France insoumise réclame, de son côté, le blocage du prix des carburants. De nouvelles mesures pourraient être annoncées dans les prochains jours selon David Amiel, alors qu'une réunion est prévue ce lundi à Matignon avec l'ensemble des ministres concernés.

LUCAS MEDIAVILLA

le PLUS du FIGARO ÉCO

UN AUTRE REGARD

Budget : pourquoi un tel décrochage français ?

PAR ANNE DE GUIGNÉ
PAGE 27

LIBRES ÉCHANGES

Les cinq voies pour réduire de 15 % en cinq ans « les retraites géantes des boomers »

PAR JEAN-PIERRE ROBIN
PAGE 27

LIVRES & IDÉES

Politique économique : et si on s'intéressait aux résultats ?

PAR A. DE G.
PAGE 27

L'HISTOIRE

Avec les concerts de Céline Dion, la marque Plenitude se fait un nom

Tout commence début 2025. Paris La Défense Arena cherche un nouveau partenaire pour son « naming », deux ans avant la fin du contrat qui la liait avec Paris La Défense, l'établissement public en charge de l'aménagement du quartier d'affaires de l'ouest de Paris. Parmi les partenaires potentiels approchés, Plenitude, filiale de l'énergéticien italien Eni. Lancée fin 2024, en remplacement de Eni Plenitude France, la nouvelle marque est alors en quête de notoriété. Il s'agit aussi de faire oublier l'enquête de la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) selon laquelle Eni avait induit en erreur 77 016 clients en 2022 et 2023. La société a depuis payé une amende de 275 000 euros et assure avoir

revu la gestion de sa relation client. Début 2026, pendant les discussions, la rumeur de concerts de Céline Dion court. « Nous avons passé quinze jours à huis clos à travailler sur le contrat. Les bouteilles en plastique dans la salle portaient des prénoms... enfin, un seul prénom : Céline ! », raconte Mallorie Sia, directeur marchés chez Plenitude. La ficelle est un peu grosse, qu'importe. Le message est passé. Le contrat est conclu en février, l'officialisation des concerts de Céline Dion à Paris, en mars. Présente dans quinze pays, comme fournisseur d'énergie et producteur d'électricité solaire et éolienne, Plenitude compte près de 1 million de clients professionnels et particuliers en France. La venue de fans de Céline Dion du monde entier offre une exposition internationale inespérée. ■

ELSA BEMBARON



Pour se redresser, Volvo recrute chez Volkswagen son nouveau patron

Volvo Cars s'apprête à changer de patron pour redresser ses ventes. Le constructeur automobile suédois, détenu majoritairement par le chinois Geely, a annoncé dimanche la nomination de Klaus Zellmer, l'actuel patron de Skoda, filiale du groupe Volkswagen, au poste de PDG. Il succédera à Hakan Samuelsson, l'actuel PDG, dont le mandat arrive bientôt à échéance, « au plus tard » le 1^{er} octobre 2027. Ce dernier a d'abord dirigé Volvo Cars entre 2012 et 2022 avant de prendre sa retraite. Mais, en avril 2025, il a été rappelé aux commandes par le constructeur Geely pour redresser l'entreprise, dont les coûts avaient explosé. « L'expérience de Klaus Zellmer, tant dans le segment haut de gamme que chez les marques à fort volume, correspond parfaitement à Volvo Cars », a déclaré dimanche Eric Li, le président de Volvo Cars et fondateur de Geely. Avant de prendre la tête de Skoda, Klaus Zellmer a travaillé pendant vingt ans chez

Porsche, aujourd'hui détenu par Volkswagen. Comme tous les constructeurs européens, Volvo Cars fait face à des conditions de marché extrêmement difficiles, avec la montée en puissance de nouveaux concurrents chinois tels que Geely ou BYD, en Chine, dans les pays émergents, mais aussi en Europe. Le constructeur suédois, dont le chiffre d'affaires a fondu au deuxième trimestre, a annoncé jeudi une vaste réorganisation pour se relancer. Celle-ci passe par la rationalisation de ses usines, une réduction des coûts grâce à un partage accru des pièces avec Geely et le lancement de 13 nouveaux modèles de voitures d'ici à 2030, dont sept sur les marchés occidentaux et six en Chine, dans le but de doubler sa part de marché. « Les défis auxquels est confrontée l'industrie automobile sont immenses, mais notre stratégie apporte une réponse claire sur la manière dont nous allons nous y adapter », a assuré Hakan Samuelsson.

DANIELÉ GUINOT

La fronde contre les centres de données déchire

Lucas Mediavilla

Trois Américains sur quatre ne veulent plus de ces énormes complexes technologiques près de chez eux. La grogne ne cesse de monter avant les élections de mi-mandat.

« **L**es data centers d'IA gaspillent des millions de litres d'eau. Nous voulons votre urine pour les refroidir. » La provocation publicitaire de Jason Kelce a fait sourire des millions d'Américains cet été, mais pas les industriels du data center. En plein milieu du mois d'août, cette ancienne star de la NFL (National Football League) et frère de Travis Kelce (le mari de Taylor Swift), s'est offert une campagne publicitaire remarquée pour sa marque de bière Garage Beer. On y voit des dizaines de personnes, de tous horizons, remplir des bocaux d'urine, prêtes à les envoyer aux opérateurs de centre de données pour rafraîchir leurs serveurs.

Derrière la satire, la publicité dit quelque chose sur la bataille culturelle que les promoteurs de ce type d'installation sont en train de perdre aux États-Unis. Un sondage réalisé à la fin du mois dernier par Embold Research révèle que six Américains sur dix sont désormais fermement opposés à l'implantation de data centers près de chez eux, et 75 % globalement opposés à ce type d'infrastructures. Il y a encore un an, ils n'étaient que 42 %. La progression est

spectaculaire, et concerne aussi bien les électeurs démocrates que républicains.

Cette grogne essaime auprès de leurs élus. Selon le site spécialisé Heatmap, 530 comtés et municipalités ont désormais restreint ou interdit la construction de data centers dans le pays. Mi-juillet, l'État de New York a décrété qu'il suspendait toute nouvelle autorisation pour les data centers de 50 MW (mégawatts) ou plus, une première. Une quinzaine d'autres ont tenté de faire passer des projets de moratoire, certains étant en cours d'instruction, d'autres ayant été rejetés. Le débat est devenu passionné. « *Près de 99 % des publicités politiques pour les "midterms" incluent des images sur les data centers. C'est devenu un totem* », explique Matthieu Courtecuisse, dirigeant du cabinet Sia Partners, basé à New York.

Il prend pour exemple l'État de l'Ohio - qui compte déjà 200 data centers et 80 de plus en projet -, où les deux candidats au poste de gouverneur ont annoncé leur intention de réguler le secteur dès leur prise de fonctions. « *L'un d'entre eux, Vivek Ramaswamy, est un républicain et entrepreneur qui a pourtant de nombreux investissements dans le secteur. Il a indiqué que son premier décret serait la mise sous contrôle des data centers.* »

« Toutes les boîtes de la tech investissent des millions de dollars dans les comités d'action politiques pour les «midterms» sur le sponsoring de candidats pour battre les opposants aux data centers »

Un patron de la tech aux États-Unis

Si le mouvement n'est pas encore coordonné au niveau national, les oppositions se multiplient à travers les États-Unis, avec des populations aux profils très hétérogènes. Des républicains, des démocrates, mais aussi des défenseurs de l'environnement dénon-

çant la cannibalisation des ressources naturelles à commencer par l'eau, l'électricité, les terres ou encore des riverains ne voulant pas des nuisances

Le 8 septembre, sur les marches du capitol, à Salem, dans l'Oregon, des manifestant réclament un moratoire de trois ans sur la construction de centre de données dans l'État.



Le Texas républicain se rebelle

François Picard
Envoyé spécial à Austin (Texas)

« **C'**est un centre d'enseignement en plein air où les enfants apprennent à se connecter à la nature », explique Hollie Schacherl, une coiffeuse de 42 ans, pour décrire l'Earth Native Wilderness School, dans la petite ville de Bastrop, au Texas. Installée dans une maison de paille, de bois et d'argile au cœur de 40 hectares d'une plaine parsemée de chênes, de cèdres et d'arbres à kakis, cette mère de famille aux grands yeux bleus et à la peau brunie par le soleil fait l'école à la maison pour ses jumeaux de 8 ans et les envoie deux fois par semaine dans cet établissement enchanteur.

Cette routine devrait s'arrêter net avec la construction, sur une parcelle de 1100 hectares qui jouxtera l'école, d'un centre de données pour la société d'IA Anthropic. Le futur data center sera éclairé jour et nuit et produira un bourdonnement incessant, ainsi que des ultrasons et infrasons que certaines études associent au stress chez les humains.

Dans cette campagne très conservatrice, au sud-est de la capitale texane, Austin, les habitants, pourtant peu enclins à manifester, sont sortis sous 39 °C exprimer leur mécontentement en plein mois d'août. « *Cette opposition dépasse tous les climats* », affirme Hollie Schacherl, tandis qu'en cette fin d'après-midi, ses 28 vaches hereford paissent tranquillement dehors.

Avec son immense territoire, son énergie bon marché et ses réductions d'impôt pour les investissements dans l'innovation, le Texas est l'État qui accueille le plus de projets de centres de données du pays. L'intelligence artificielle a fait exploser les besoins et ces deux dernières années, le gestionnaire du réseau d'électricité, ERCOT, a reçu 519 demandes de raccordement de la part de gros consommateurs, contre 24 l'année précédente.

Le mensuel *Texas Tribune* a identifié 248 projets dont les deux tiers sont situés

dans des comtés remportés par Donald Trump en 2024. Le président a fait de ces centres son cheval de bataille pour l'indépendance technologique américaine. « *Ils sont synonymes d'emplois et de recettes fiscales incroyables pour les villes qui les accueillent* », disait-il le 20 août. « *Les communautés qui n'en veulent pas se trompent car plein d'autres les veulent* ». Pourtant, malgré un état d'esprit texan patriotique et probusiness, les riverains ne suivent pas. Selon un sondage de l'université du Texas, 56 % s'opposent à la construction de data centers dans leur communauté. Et le rejet monte à 62 % dans les zones rurales, particulièrement conservatrices.

« Le même conseil municipal qui vient de voter de façon théâtrale la régulation des centres de données a annexé 1000 hectares de terrain pour permettre au promoteur Endeavor Real Estate Group de construire autant d'usines qu'il voudra »

Jonathan Davidson
Charpentier de 53 ans à Austin

Difficile de voir les avantages à accueillir de tels centres quand des exemptions fiscales sont négociées localement et que « *peu d'emplois sont créés après la phase de construction* », remarque Kathryn Guerra, de l'association Public Citizen. « *Certains sont immenses et n'emploient que 20 personnes !* » Les nuisances sont, elles, bien réelles : artificialisation des sols, consommation et rejets importants d'eau (pour refroidir les installations), pollution en tout genre...

En mars, l'agence gouvernementale d'information sur l'énergie (EIA) s'est inquiétée d'un prix texan du mégawatt-heure qui pourrait excéder de 79 % ses prévisions pour 2027, à cause de la consommation électrique de ces centres

et de l'absence d'interconnexion d'ERCOT au réseau fédéral. Quand son opposante s'est emparée du sujet, le trumpiste gouverneur du Texas Greg Abbott a demandé la suspension de tout nouveau raccordement de data centers au réseau électrique jusqu'à ce qu'un audit soit effectué. « *Mais ce que le gouverneur Abbott a décidé est loin du compte. Beaucoup de ces centres produisent leur propre électricité, encouragés par les pouvoirs publics* », tempête Kaiba White, de Public Citizen.

« *Les comtés ont peu de pouvoir. Quant aux municipalités, elles ne peuvent agir que sur leur plan local d'urbanisme* », poursuit Kaiba White, rencontrée à Austin. Ce jour-là, la grande ville démocrate de 1 million d'habitants fait passer à l'unanimité une résolution pour encadrer les demandes de nouveaux data centers. Afin d'exprimer leurs craintes, 39 citoyens demandent à utiliser les deux minutes de parole auxquelles ils peuvent tous prétendre avant le vote. Parmi eux, Jonathan Davidson, un charpentier de 53 ans, a appris qu'Amazon construirait un centre de robotique avec un data center à 400 mètres de chez lui. « *Le même conseil municipal qui vient de voter de façon théâtrale la régulation des centres de données a annexé 1000 hectares de terrain pour permettre* » au promoteur Endeavor Real Estate Group « *de construire autant d'usines qu'il voudra* », explique-t-il. « *Ce sont bientôt les élections* », ajoute-t-il. « *Ils disent aux gens ce qu'ils veulent entendre*. »

Près de la ville de Bastrop, le centre qui inquiète Hollie Schacherl et sa famille sera en dehors de toute municipalité, échappant, comme la moitié des projets du Texas, à toute contrainte locale. Il sera alimenté par une centrale au gaz naturel de 710 mégawatts, avec son cortège d'émissions de CO₂, d'oxydes d'azote et de particules fines. « *Peut-être que dans dix, quinze ou vingt ans, on n'aura plus besoin de data centers aussi gros* », s'interroge Hollie Schacherl, « *pourtant, on aura détruit des centaines de lieux. (...) On va trop vite, il faut faire preuve de davantage de responsabilité* ». ■

En France aussi, la contestation

Au cœur de la torpeur estivale, le sujet est passé sous les radars. Dans la Drôme, à une dizaine de kilomètres de Valence, les ambitions de la société française Sesterce, étoile montante de l'industrie des clouds spécialisés pour le calcul en intelligence artificielle, ont été contrariées par la justice. Le 10 juillet, cet acteur, qui avait annoncé l'implantation à venir d'un data center de la taille de deux terrains de foot - pour un investissement possible à terme de 1,5 milliard d'euros - a vu son permis de construire suspendu par un référé du tribunal administratif de Grenoble.

Le motif ? Une absence d'étude d'impact environnemental et un doute du juge sur l'adéquation du projet avec le plan d'urbanisme local. « *Leur dossier comportait des anomalies. Beaucoup de questions étaient restées sans réponse notamment sur les alimentations électriques* », pointe Louis Cofflard, avocat spécialisé dans la défense de l'environnement et chargé du dossier auprès du collectif Assez Datacenter Rovaltain. Désarçonné, Sesterce a porté le sujet devant le Conseil d'État, et demandé que son data center soit placé sous le régime d'exception du projet d'intérêt national majeur (PINM). Ce dispositif, mis en place par l'État en mai dernier, permet d'accélérer les autorisations pour des projets jugés stratégiques.

L'issue du dossier sera riche en enseignements, aussi bien du côté des porteurs de data centers que des opposants. Deux ans après le sommet de l'IA à Paris et son déluge de promesses d'investissement sur le secteur - plus de 200 milliards d'euros en y ajoutant le dernier sommet Choose France -, une cinquantaine de projets sont en cours de développement dans l'Hexagone, à des stades plus ou moins avancés (moins de 10 ont entamé la construction ou disposent de convention de raccordement). Cumulés, ils pourraient multiplier par dix la puissance installée des data centers à horizon 2035, selon Rexecode.

De façon quasi-symétrique, les oppositions locales montent dans le pays.

l'Américain moyen, le point de crispation principal c'est la facture d'électricité. »

Si le développement de l'industrie relève d'abord du maillon local, et pas fédéral, Washington regarde cette rébellion avec inquiétude. Sur son réseau social, Donald Trump n'a pas de mots assez durs contre les opposants, venant y compris de son camp. Il les traite d'« *arriérés et pauvres* ». Mais le Congrès, lui, sait l'urgence de calmer la

« Le contentieux risque d'exploser si les porteurs de projets sont incapables de montrer une forme de mandat démocratique ou si les dossiers ne prennent pas en compte les nuisances »

Louis Cofflard
Avocat spécialisé dans la défense de l'environnement

Que cela soit le fait de riverains ou d'ONG comme France Nature Environnement, Extinction Rebellion, Data for Good, cette opposition se professionnalise aussi. Une suspension du permis de construire, comme dans le dossier Sesterce, n'est jamais simple à obtenir, insiste Louis Cofflard. « *Par définition, les services d'une mairie avaient déjà instruit le dossier et donné leur autorisation*. » Dès lors, la victoire obtenue pourrait-elle donner des idées à d'autres ? « *Le contentieux risque d'exploser si les porteurs de projets sont incapables de montrer une forme de mandat démocratique ou si les dossiers ne prennent pas en compte les nuisances* », explique l'avocat. Il rappelle que dans le dossier de la Drôme, le data center de Sesterce aurait créé un îlot de chaleur avec des rejets thermiques augmentant de 2 degrés la température dans un rayon de 10 kilomètres.

les États-Unis

grogne. À 417 voix contre 3, il vient de passer une loi qui impose aux constructeurs des centres de données de payer le surcoût qu'ils génèrent sur les factures d'électricité des contribuables.

Plus tôt dans l'année, les sénateurs avaient voté une loi imposant plus de transparence des acteurs sur la consommation prévisionnelle d'eau et d'énergie de leurs installations. Des discussions sont également en cours

pour imposer de nouvelles taxes aux porteurs de projets. Avec l'idée de se servir des recettes pour aider les travailleurs et les communautés affectées par la révolution de l'IA.

Les acteurs de l'IA ne se laissent évidemment pas faire. « Toutes les boîtes de la tech investissent des millions de dollars dans les comités d'action politiques pour les "midterms" (PAC et Super PAC) sur le sponsoring de candidats pour battre les opposants aux data centers. La poutre travaille », note un dirigeant de la tech basé aux États-Unis. Une contre-attaque qui ne désamorce en rien le sujet à long terme. Loin de n'être qu'une jacquerie de type « Nimby » (« Not in my backyard », pas dans mon jardin), l'opposition à l'œuvre est également celle d'une population qui se sent laissée de côté dans l'accélération absolument phénoménale de l'IA. Le data center étant le chaînon physique de cette technologie.

Matthieu Courtécuisse rappelle ainsi qu'« en l'espace de trois ans, on vient de créer trois entreprises (OpenAI, Anthropic, SpaceX) dont la valorisation cumulée dépasse les 5 000 milliards de dollars. Or cela ne bénéficie aujourd'hui qu'à une petite poignée de privilégiés. Cela crée une énorme frustration aux États-Unis ». Pour le reste de la population, l'effet pour le moment tangible de l'IA est la suppression de milliers d'emplois qui sont automatisés.

Associées aux craintes grandissantes sur les risques inhérents à l'essor de la technologie, cela crée un cocktail explosif sur lesquels certains n'hésitent pas à surfer. En fin de semaine dernière, un drôle d'attelage a ainsi réuni le socialiste Bernie Sanders et la figure du mouvement Maga Steve Bannon, lesquels ont fait cause commune dans un manifeste demandant une reprise en main drastique de cette industrie et une régulation massive de la technologie. Trump, lui, continue de juger que les alertes sur les risques de l'IA s'apparentent à un « canular ». Tout juste a-t-il ce week-end indiqué qu'il nommerait prochainement un nouveau « Tsar de l'IA » pour surveiller les « mauvais comportements ». ■

contre les data centers monte

C'est tout le paradoxe de cette industrie. Prise à l'échelon national, la consommation électrique de la soixantaine de data centers en cours de développement est absorbable pour le réseau : la France est fortement exportatrice d'électrons. Localement, des conflits d'usage entre le secteur industriel traditionnel en pleine électrification et le numérique sont déjà nombreux. Du point de vue des émissions de gaz à effet de serre, le mix électrique décarboné français plaide plutôt pour la localisation de cette industrie ici plutôt qu'en Allemagne par exemple. Mais à la maille individuelle des projets, les polluants atmosphériques contenus notamment dans les générateurs de secours des data centers peuvent poser problème. Enfin pour l'eau, utilisée pour refroidir les serveurs ou pour la production électrique servant aux data centers, l'Ademe (agence pour la transition écologique) expliquait en 2024 que le volume consommé par les centres de données représentait l'équivalent de la consommation annuelle de 100 000 personnes, ce qui n'est pas énorme.

La France peut-elle emprunter le chemin des États-Unis, où 75 % de la population s'oppose désormais à la construction de nouveaux data centers à proximité de leur lieu de résidence ? « Honnêtement, sous différentes formes, cela pourrait aussi arriver en France. Nous en sommes très conscients », indiquait cet été Roland Lescure, le ministre de l'Économie. « Je n'ai pas l'impression d'un coup de frein », martèle Michael Reffay, pour qui les trajectoires des deux pays ne sont pas comparables. « Les États-Unis ont fait des choix technologiques différents, notamment sur l'eau et l'énergie. C'est un marché avec plus de capitaux qui permet la création d'infrastructures plus grandes. » À l'entendre, la France développe les projets au même rythme que ses voisins allemands, britanniques ou espagnols. « Quand j'entends que les data centers se construisent en catimini, je tombe aussi de ma chaise. Nous avons les procédures de contrôle

administratif les plus contraignantes au monde », insiste-t-il.

Le secteur craint une instrumentalisation politique du sujet à l'aune de l'élection présidentielle. La France insoumise souhaite décréter un « moratoire sur l'installation de data centers étrangers » pour se concentrer sur l'installation d'infrastructures françaises, comme l'a rappelé cette semaine son coordinateur Manuel Bompard. Dans son rapport rédigé sous la responsabilité de l'écologiste Cyrielle Chatelain, la commission d'enquête parlementaire sur la perte de souveraineté numérique, estimait que le développement « anarchique » de cette industrie profite aux acteurs américains du numérique et non à l'industrie européenne. Dénonçant le soutien tous azimuts de l'exécutif, le document propose « un moratoire immédiat sur les projets de data centers qui profitent aux acteurs extra-européens ».

À l'échelon local, des maires entrent également en résistance, même s'il ne s'agit pas d'une tendance lourde. Au Bourget, l'édile a suspendu cet été un projet de 850 millions d'euros porté par le fonds d'investissement Segro, estimant ne pas avoir obtenu suffisamment de garanties sur l'intégration au plan d'urbanisme local. Dans une autre forme de résistance, la maire et quatre élus de la commune d'Étrecet, dans l'Indre, ont claqué la porte du conseil municipal la semaine dernière pour manifester leur opposition à un projet de data center de 212 hectares mené par Google. « C'est un projet hors norme qui échappe totalement à toute capacité de décision de la commune », expliquaient-ils. Michael Reffay de France Datacenter juge que la filière peut faire des progrès en matière de « concertation locale pour obtenir l'assentiment collectif et citoyen et local ». Pour autant, il s'inquiète de voir la France, malgré ses atouts, risquer de ne pas prendre part à la révolution en cours. « Ce n'est pas comme si des centaines d'industries toquaient à la porte de la France. Face à un phénomène de désindustrialisation prégnant, on doit capitaliser sur nos acquis. » ■

En constant dérapage, la dette française dégradée par Scope Ratings

Gilles Boutin

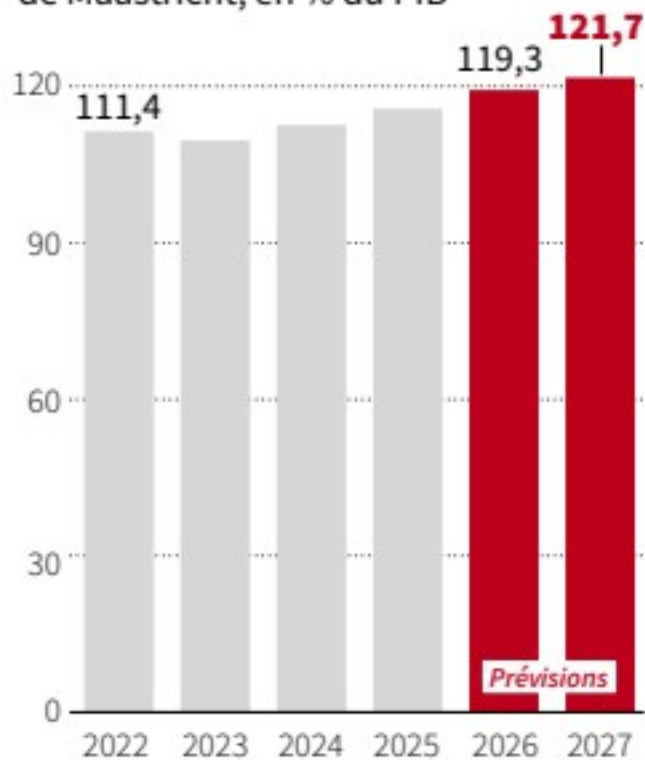
L'endettement public dépassera 121 % du PIB en 2027 selon Bercy.

Comment avez-vous fait faillite ? De deux manières. Graduellement, puis soudainement. » Cette phrase d'Ernest Hemingway dans *Le Soleil se lève aussi* (1926) s'applique parfaitement au cas français. Certes, la faillite concernant un État est une notion discutable, qui plus est lorsqu'il s'agit d'une économie profonde et diversifiée comme celle de la France, cependant le nœud coulant de la dette fait lentement son œuvre, jusqu'à ce qu'un jour le pays, perclus d'intérêts à rembourser, ne puisse plus garantir son fonctionnement quotidien, sa sécurité, son avenir. L'ardoise nationale, de 3536 milliards d'euros au premier trimestre, soit 117,5 % du PIB, va encore s'allonger, pour atteindre 119,3 % cette année puis 121,7 % en 2027, selon les prévisions données samedi par le ministère de l'Économie et des Finances. Il y a deux ans, le gouvernement prévoyait encore que le pic d'endettement serait atteint en cette même année 2027, à 116,5 % du PIB... Ce chiffre, qui était déjà excessif eu égard à nos engagements européens (pas plus de 60 % du PIB), fait presque envie aujourd'hui.

L'agence de notation européenne Scope Ratings n'a pas attendu cette communication de Bercy pour décider le même jour de dégrader la note de la France, de AA- à A+, c'est-à-dire « qualité moyenne supérieure ». Constant « une hausse de la dette publique, des déficits budgétaires toujours élevés et des progrès limités en matière de réformes structurelles », l'institution basée à Berlin a suivi ses consœurs américaines Standard & Poor's et Fitch, qui nous avaient déjà fait basculer dans cette catégorie. Le Portugal, anciennement en crise pour ces mêmes raisons, suit le chemin inverse : avec une dette inférieure à 90 %, sa note a été revalorisée en A+ par Fitch le 4 septembre.

Un fardeau qui s'alourdit

Dette publique française, au sens de Maastricht, en % du PIB



Sources : Insee, gouvernement

L'Espagne, quant à elle, a vu sa dette repasser sous les 100 % du PIB en juillet, a-t-on appris jeudi dernier.

Hausse « mécanique »

La hausse constante de notre endettement « est mécanique. Elle est la conséquence d'un déficit qui demeure élevé », a rappelé Bercy samedi, après avoir soumis dans la nuit les textes budgétaires pour 2027 au Haut Conseil des finances publiques (HCFP), qui doit se prononcer sur « la sincérité et la crédibilité » des trajectoires macroéconomiques. Or les nouvelles projections du gouvernement ne sont guère rassurantes. Alors qu'il comptait faire passer le déficit de 5,1 % du PIB en 2025, soit environ 153 milliards d'euros, à 5 % en 2026, celui-ci dérapera finalement de quelque 9 milliards d'euros cette année, à 5,4 %. Il diminuerait à 5 % en 2027, ce qui suppose

un effort de 54 milliards d'euros compte tenu de la progression naturelle des dépenses, que ce soit par des économies ou des impôts supplémentaires.

Si les finances publiques sont si difficiles à assainir, c'est parce qu'en plus de la progression naturelle des dépenses de santé et de retraites liée au vieillissement de la population, des vents contraires soufflent sans discontinuer. La croissance en 2026 n'est plus attendue qu'à 0,4 % par l'Insee et la Banque de France, et le taux d'emprunt de la France à dix ans est désormais d'environ 4,50 %, contre 3,20 % en février avant le début de la guerre en Iran, et presque 0 % en 2022... Ce renchérissement fait grimper en flèche la somme des intérêts à rembourser. Après 80 milliards en 2026 (Sécurité sociale et collectivités locales incluses), « en 2030, la charge d'intérêt représentera 100 milliards d'euros par an », a mis en garde Amélie de Montchalin, première présidente de la Cour des comptes, dans un entretien au *Parisien*. « Cela pourrait même être de 8 milliards de plus par an, si la hausse des taux d'intérêt auxquels la France se finance se poursuit comme la semaine dernière », a insisté l'ex-ministre des Comptes publics.

La pente du redressement des comptes publics sera encore raide les années suivantes, même en supposant que le déficit revienne effectivement à 5 % du PIB en 2027. Comme l'a rappelé le ministère de l'Économie et des Finances, la stabilisation du ratio de dette ne peut être envisagée « que lorsque le déficit public sera ramené à 3 % » du PIB. Le gouvernement ayant maintenu cet objectif européen à 2029, cela suppose un effort renouvelé de 1 point de PIB pendant encore deux années, sans compter le sérieux dont il faudra faire preuve pour réellement revenir à l'équilibre ensuite, c'est-à-dire zéro déficit. ■

Auto, habitation : les tarifs d'assurance en forte hausse en 2027

Danièle Guinot

Les augmentations devraient être comprises entre 3 et 7,5 %.

En assurance auto, les hausses seront plus modérées qu'en 2026.

En cette période de retour de l'inflation, les Français doivent s'attendre à payer plus cher leurs contrats d'assurance-auto et habitation en 2027. La multiplication des aléas climatiques et des incendies depuis le début de l'année ou encore l'envolée des coûts de la réparation des voitures vont peser sur les tarifs facturés l'an prochain. Les augmentations resteront supérieures à la hausse des prix à la consommation (2,4 % sur un an en août). Toutefois, elles s'annoncent un petit peu plus mesurées qu'en 2026, et surtout qu'en 2025, année marquée par la revalorisation de la surprime servant à financer le régime public-privé des catastrophes naturelles (ou « Cat Nat »).

La modération sera surtout perceptible pour les assurances-auto, dont les prix avaient grimpé de 5,5 % en moyenne en 2026 et de 6 % en 2025. L'an prochain, les factures devraient augmenter de 3 % à 4 %, selon le cabinet de conseil Facts & Figures, ou de 3,5 % à 4,5 %, selon le cabinet d'actuariat Addactis. Les raisons de cette très relative accalmie sont multiples. « Avec la flambée du coût des carburants, les Français utilisent moins leur voiture, la circulation routière a ainsi baissé de 3 à 6 %, ce qui a réduit le nombre d'accidents et donc d'indemnités », explique Cyrille Chartier-Kastler, le fondateur du cabinet de conseil Facts & Figures. Dans le même temps, le parc automobile poursuit son vieillissement et la hausse du prix des pièces détachées a ralenti (augmentation de 3,5 % en 2026 contre 6,1 % en 2025). » De plus, les assureurs, qui investissent une partie des primes d'assurance, tirent aujourd'hui

profit de la hausse des taux d'intérêt. « Leurs placements sont mieux rémunérés », précise Cyrille Chartier-Kastler.

Pour autant, ces améliorations « ne suffiront pas à compenser la progression des coûts moyens et la volatilité des risques (grêle, tempêtes...) », préviennent les experts d'Addactis. « À cette inflation s'ajoute la transformation du parc automobile : sophistication technologique, électrification et véhicules hybrides et électriques sont toujours plus coûteux à réparer », ajoutent-ils. Toutefois, les assureurs tiennent compte de ces coûts plus élevés dans leur tarification. « Les assurances des voitures électriques sont globalement 20 % plus chères que celles des véhicules thermiques », pointe Cyrille Chartier-Kastler.

Aléas climatiques

Comme c'est le cas depuis de nombreuses années, l'inflation restera bien plus marquée l'an prochain pour les contrats d'assurance-habitation. Les hausses devraient être comprises entre 5 et 6 % en moyenne pour Facts & Figures et elles pourraient même atteindre 6,5 % à 7,5 % selon Addactis. En cause ? La multiplication des dégâts des eaux (39 % des sinistres). Et, surtout, la succession d'aléas climatiques depuis le début de l'année, avec des tempêtes et des inondations pendant l'hiver, et ensuite plusieurs mois de fortes chaleurs, des feux de forêt et surtout la sécheresse. La facture s'annonce élevée pour les assureurs, qui devront indemniser les propriétaires de plus de 250 maisons détruites par les feux de forêt. Mais, c'est surtout la sécheresse qui va peser.

« Le vrai risque est lié au phénomène de gonflement des argiles. Un nombre record de maisons risquent d'être fissurées par la sécheresse », précise Cyrille Chartier-Kastler. Le phénomène dit de « retrait-gonflement des argiles » (RGA) est le fruit de la rétraction des sols argileux quand il fait sec et de leur gonflement quand il pleut. Les dégâts qu'il provoque sur les maisons sont très importants : façades fissurées, encadrement des portes déformé, dallages soulevés, fondations affaiblies... Les sinistres sont généralement indemnisés par le régime « Cat Nat » géré par la Caisse centrale de réassurance (CCR). À condition cependant que la commune soit reconnue en état de catastrophe naturelle. « Lorsque ce n'est pas le cas, c'est l'assureur qui indemnise seul l'assuré et les travaux coûtent cher », souligne le fondateur de Facts & Figures. Alors que plus de la moitié (55 %) des maisons françaises est potentiellement concernée par le phénomène RGA, les assureurs adaptent leurs stratégies. « On assiste à une plus grande segmentation tarifaire. Dans les zones à risque, c'est-à-dire exposées à ce phénomène ou aux tempêtes, par exemple, les hausses tarifaires peuvent atteindre 18 % », relève Cyrille Chartier-Kastler.

Le changement climatique va durablement impacter les tarifs des assurances-habitation, qui ont déjà bondi de 43,3 % entre 2016 et 2025, soit deux fois plus que l'inflation (20,9 %). « L'enjeu pour les assureurs ne consiste plus seulement à absorber la sinistralité d'une année donnée, mais à intégrer progressivement la dérive climatique dans les équilibres techniques et les tarifs », préviennent les experts d'Addactis. ■

Carney presse la France de ratifier l'accord Ceta, Europe-Canada

Anne Cheyvialle

Avant sa visite à Saint-Pierre-et-Miquelon, le premier ministre canadien a fait l'éloge du traité commercial appliqué depuis 2017.

La visite que Mark Carney a entamée dimanche en fin de journée à Saint-Pierre-et-Miquelon est la première d'un premier ministre canadien sur l'archipel français situé au large de Terre-Neuve. Il a été accueilli par Emmanuel Macron, qui a réaffirmé, face aux coups de boutoir de Donald Trump dans la région, que le territoire ultramarin est bien « français ».

Cette étape du dirigeant canadien prolonge son voyage en Europe, la semaine dernière, où, aux côtés d'Ursula von der Leyen, il a ouvert la voie à un partenariat inédit entre l'Europe et le Canada. La présidente de la Commission a proposé qu'Ottawa devienne le « premier membre associé » de l'UE.

Si le premier ministre a salué l'offre européenne, il n'a pas manqué de rappeler que le Ceta (accord économique et commercial global), officiellement signé entre les deux partenaires en octobre 2016, n'a toujours pas été ratifié par dix pays sur Vingt-Sept, dont la France. Les oppositions viennent surtout des lobbies agricoles qui redoutent une concurrence déloyale. Les deux derniers pays à l'avoir voté, en 2022, sont l'Allemagne et les Pays-Bas. « Je

voudrais profiter de cette occasion (sa venue au Parlement européen mercredi dernier) pour les encourager à le faire», a indiqué le chef du gouvernement canadien dans une interview au *Financial Times*. Son déplacement à Saint-Pierre-et-Miquelon est une opportunité d'appuyer son message et défendre ce traité de libre-échange, qu'il qualifie de «l'un des accords commerciaux les plus fructueux au monde».

On commence en effet à avoir du recul puisque ce lundi - 21 septembre - il entrera dans sa dixième année d'application provisoire, qui porte sur les flux commerciaux, soit 90 % du texte. Le Ceta est ce qu'on appelle un accord commercial mixte, c'est-à-dire qu'il relève de la seule compétence communautaire pour le volet commerce et des États membres sur la partie investissements de portefeuilles et protection des investissements, nécessitant dans ce cas l'aval des Parlements nationaux.

Bruxelles vante les bénéfices de l'accord pour l'Europe, assis sur l'élimination de 98 % des barrières douanières industrielles et agricoles, la mise en place de quotas d'importation sur les produits agricoles les plus sensibles, dont la viande de bœuf et le porc, et la reconnaissance de 143 indications géographiques

protégées. Entre 2016, avant sa mise en place, et 2025, le commerce bilatéral de biens et de services entre les deux zones – un marché de 490 millions de personnes – a bondi de plus de 81 %, selon les données de la Commission, pour un total de 130 milliards d'euros.

De nombreuses retombées

Ainsi, l'an dernier, l'UE était le deuxième partenaire commercial du Canada, représentant 8,7 % de ses échanges commerciaux. Les États-Unis restant de loin leur premier fournisseur et client. L'UE dégage un surplus commercial qui a fortement augmenté jusqu'en 2023 - pic de 21,3 milliards d'euros - mais s'est réduit les deux dernières années, à 15,8 milliards en 2025, due en partie aux échanges sur l'aluminium, les produits pétroliers et les céréales.

Autre chiffre avancé par la Commission : le PIB de l'UE a augmenté de 3,2 milliards d'euros chaque année grâce à l'accord. Sur le front de l'emploi, la Commission estime que les exportations vers le Canada soutiennent 700 000 emplois en Europe, soit 70 000 de plus qu'avant la signature du traité. Le Ceta a aussi des atouts dans un contexte géopolitique toujours plus

tendu, et le besoin pressant des États de renforcer leur souveraineté. L'accord a déjà permis à l'UE de diversifier ses approvisionnements stratégiques, précise-t-on à Bruxelles. Les importations de métaux de base canadiens (nickel, lithium) ont augmenté de 143 %, et celles de minéraux de 131 %. Renforcer encore nos liens, a soutenu, dans les colonnes du *Financial Times*, Mark Carney, « nous rendra plus souverains, plus résilients, plus indépendants et plus prospères ».

Qu'en est-il des retombées pour la France? Le bilan est très positif, selon les évaluations de la Direction du Trésor, mentionnant une année record en 2025 pour les échanges de biens. À 9,2 milliards d'euros, ils sont en hausse de 45 % par rapport à la période d'avant traité. Le secteur agroalimentaire est un des premiers bénéficiaires, en particulier les vins et spiritueux et les produits laitiers. Les exportations de fromages français (auparavant taxées jusqu'à 227 %) ont profité de l'extension des quotas. Le Canada reconnaît et protège désormais 42 indications géographiques protégées (IGP) tricolores, dont le comté, le roquefort ou le pruneau d'Agen. Roland Lescure, le ministre français de l'Économie et des Finances, ancien député des Français d'Amérique

Le premier ministre canadien, Mark Carney, et Emmanuel Macron à Saint-Pierre-et-Miquelon, dimanche. CHRIS TANOUYE / REUTERS

du Nord, est un ardent défenseur du Ceta. « *L'accord est bon et il n'impacte aucunement nos filières. C'est un accord protecteur de nos normes et bénéfique pour nos entreprises* », vantait-il en 2024 sur LinkedIn, lors des âpres débats sur sa ratification au Sénat.

L'accord, voté à l'Assemblée nationale le 23 juillet 2019, a été retoqué le 21 mars 2024 par les sénateurs, dans une alliance inédite, des communistes aux Républicains. Les éleveurs français avaient fait valoir leur crainte de subir un afflux de viande canadienne produite à moindre coût. À la Commission, où l'on s'agace de la résistance gauloise, on rappelle que le Ceta impose de respecter les normes européennes. Le quota d'importation de bœuf canadien - de 65 000 tonnes par an - est très loin d'être rempli - moins de 3 % sur 2021-2023 - justement parce que les fermes canadiennes ne sont pas aux standards européens. Bruxelles rappelle aussi que l'accord intègre le traité de Paris sur le climat, balayant les craintes sur le plan environnemental. ■

[illegible]

Des réserves de pétrole inexploitées au large du territoire ultramarin

Ludovic Hirtzmann
Montréal

« **E**n France, on n'a pas de pétrole, mais on a des idées », assurait en 1974 un célèbre slogan publicitaire de l'Agence pour les économies d'énergie. Ce n'est pas tout à fait vrai. À Saint-Pierre-et-Miquelon (SPM), où Emmanuel Macron effectue sa première visite et reçoit ce dimanche 20 septembre le premier ministre canadien, Mark Carney, l'or noir est bien présent.

Mais Paris refuse de l'exploiter. La loi du 30 décembre 2017, dite « loi Hulot », a mis « fin à la recherche ainsi qu'à l'exploitation des hydrocarbures » dans l'Hexagone. Cette interdiction s'applique aussi aux territoires ultramarins. Saint-Pierre-et-Miquelon n'est située qu'à 25 kilomètres des côtes de Terre-Neuve-et-Labrador (TNL), la troisième province productrice de pétrole en importance du Canada, derrière l'Alberta et la Saskatchewan. Les compagnies pétrolières produisent en 2026 à TNL entre 285 000 et 310 000 barils par jour. Les cinq grands gisements pétroliers offshore représentent 5 % de la production canadienne. Selon des études déjà anciennes, le potentiel des réserves d'hydrocarbures de Saint-Pierre-et-Miquelon dans sa zone d'exploitation serait de l'ordre de 250 millions de barils de pétrole.

Plusieurs élus ultramarins, dont un sénateur de Guyane, au large de laquelle TotalEnergies a mené des forages d'exploration, ont milité cette année pour lever l'embargo sur l'exploitation du pétrole dans leurs territoires. Le chef de l'État doit, selon l'Élysée, « évoquer l'essor de secteurs stratégiques comme le spatial, la pêche, le numérique ou l'économie » liée à la mer lors de son déplacement, mais il ne sera pas question de pétrole.

Donald Trump a publié récemment sur ses réseaux sociaux une carte du monde de ce que devraient être les États-Unis.

une immense nation englobant le Canada, le Groenland, la plupart des pays de la Caraïbe, dont les Antilles françaises et SPM. La prétention américaine a déclenché une ferme réaction canadienne. Depuis l'île où il est arrivé samedi, Emmanuel Macron a réaffirmé la souveraineté française comme « une évidence ». « On ne va pas (l') affirmer tous les matins parce que des gens ont des idées étranges ou disent des choses étranges », a-t-il ajouté en faisant allusion à la géographie trumpiste.

La menace canadienne

Si l'on excepte l'opposition des États-Unis au débarquement des Français libres de l'amiral Muselier à Saint-Pierre en 1941 pour y déloger l'ennemi vichyste, le danger pour les Saint-Pierrais n'a jamais été Washington, mais plutôt Ottawa. Le Canada s'intéresse au potentiel pétrolier de l'archipel et à ses ressources halieutiques. Les conflits ont été très nombreux entre Paris et Ottawa. La marine canadienne a arraisonné des chalutiers français dans les années 1980.

Au-delà des sourires de circonstance, les Canadiens n'ont jamais renoncé à arracher Saint-Pierre-et-Miquelon à la France, même si l'archipel est français depuis sa prise de possession par Jacques Cartier en 1536, bien avant que le Canada n'existe. L'île est l'une des rares opportunités pour l'Hexagone d'avoir un jour ses propres réserves d'hydrocarbures. Alternant des décennies de candeur politique et de laisser-aller face à un Canada toujours offensif sur la question de l'appartenance de Saint-Pierre-et-Miquelon à la France, Paris a finalement déposé en 2014 à l'ONU une demande d'extension de son plateau continental qui lui permettrait d'étendre sa souveraineté économique. Sans grandes avancées ni implication des politiciens français depuis lors. L'Hexagone a une carte à jouer au moment où le Canada est demandeur d'un rapprochement avec la France et l'Union européenne. ■



UN AUTRE REGARD

ANNE DE GUIGNÉ

Budget : pourquoi un tel décrochage français ?

Cette année, le déficit public de la France atteindrait 5,4 % du Produit intérieur brut (PIB) (soit autour de 160 milliards d'euros). Sauf chocs particuliers au dernier trimestre, il s'agira du niveau le plus élevé de la zone euro. C'est une première depuis le lancement de la monnaie unique : Paris n'a jamais brillé par la bonne tenue de ses comptes, mais a jusqu'ici toujours trouvé à ses côtés plus mauvais élève pour se rassurer. Suite à la crise financière de 2008, le déficit français avait grimpé à 7,7 % du PIB, en 2010. Une performance tout à fait honorable comparée à l'Irlande, qui, embourbée dans le sauvetage de ses banques, affichait 32 % de déficit. Pendant la crise du Covid-19 (2020), les comptes français ont encore frôlé les 9 % de passif, un niveau élevé, certes, mais moins que les 10,3 % espagnols. L'année dernière, la Belgique avait encore tout juste sauvé l'honneur français avec un déficit supérieur de quelques dixièmes de point.

Las, cette année, les courbes devraient se croiser entre les deux pays et Paris aura donc droit au bonnet d'âne du pays de la zone euro aux comptes les plus dégradés. Ce n'est pas un détail pour les investisseurs qui manifestent nettement, depuis quelques semaines, leur perte de confiance dans les promesses de Paris. Vendredi, au lendemain des annonces, qui se voulaient pourtant plutôt courageuses, de Sébastien Lecornu au *Figaro* sur son prochain budget, la prime versée aux investisseurs pour prêter à l'État s'emballait encore. Surtout, l'écart entre le taux français et son équivalent allemand s'accroissait nettement, dépassant les 100 points de base, un plus-haut depuis le cœur de la crise des dettes souveraines européennes, en 2012. Autrement dit, pour lever de l'argent, la France doit désormais acquitter un taux d'intérêt 1 point supérieur à celui de l'Allemagne, 4,5 % versus 3,5 %. À ce niveau de taux, compte tenu de la faiblesse de la croissance et du niveau de l'inflation, la dette devient incontrôlable.

Emmanuel Macron ne pensait pas, bien sûr, laisser un héritage aussi calamiteux à son successeur. Loin de là, à son arrivée à l'Élysée en 2017, il s'était engagé à ramener le déficit du pays de 3,5 % en 2016 à 1 % à la fin de son quinquennat. Las, les crises s'enchaînèrent - gilets jaunes, coronavirus... -, les comptes dérapèrent et, en 2022, le budget afficha un déséquilibre à hauteur de 4,7 %. Rebelote pour le second quinquennat. Lors de la campagne, le président-candidat visait un déficit de 2,9 % en 2027. Sébastien Lecornu espère désormais modestement 5 %, tout en laissant entendre que la cible sera

bien difficile à atteindre.

Pourquoi un tel échec ? Trois facteurs l'éclairent. Le premier, incontestable : le manque d'intérêt du président pour ces sujets comptables. Emmanuel Macron a toujours cru qu'il pourrait résoudre les équations de finances publiques par la croissance et l'investissement. Cela s'est vérifié dès sa campagne de 2017 avec l'inscription de la suppression de la taxe d'habitation dans son programme. D'élections en élections, la mesure, évidemment très populaire, a été régulièrement débattue au sein des écuries présidentielles, mais toujours abandonnée afin de

Les partis politiques sont incapables d'un diagnostic commun sur la gravité de notre situation financière, comme les premières déclarations sur le budget 2027 le démontrent une nouvelle fois

ne pas plomber d'emblée les finances publiques. Dans le même registre, le président n'a pas accordé la moindre attention, en 2018, aux travaux de son comité de réforme de l'État, Action publique 2022. Si bien que les travaux se sont envasés d'eux-mêmes.

La crise des « gilets jaunes » a aussi pesé. Sa violence, à l'automne 2018, a frappé de stupeur l'exécutif. Début décembre, au Puy-en-Velay, la voiture présidentielle est prise en chasse et bloquée à un feu rouge par des manifestants en colère. Les ministres craignent aussi pour leur sécurité. Beaucoup des décisions ultérieures des gouvernements, notamment lors des pics inflationnistes, auront pour unique objectif de soutenir le pouvoir d'achat des ménages afin d'éviter un retour de cette colère incontrôlable. Après les « gilets jaunes », on ne reverra plus le président s'interroger, dans des vidéos virales, sur l'efficacité de l'État-providence. « On met un pognon de dingue dans les minima sociaux et les gens ne s'en sortent pas », affirmait-il pourtant avec justesse.

Enfin, et cela est malheureusement spécifique à la France, en Europe, les partis politiques hexagonaux sont incapables d'un diagnostic commun sur la gravité de notre situation financière, comme les premières déclarations sur le budget 2027 le démontrent une nouvelle fois. A contrario, nos voisins qui sont parvenus à mener des réformes courageuses bénéficiaient du soutien des forces politiques principales du pays et, derrière elles, de la majorité de la population. ■



LIBRES ÉCHANGES

JEAN-PIERRE ROBIN

Les cinq voies pour réduire de 15 % en cinq ans « les retraites géantes des boomers »

Synonyme de déroute militaire et de cessation d'activité, c'est l'un des mots les plus tristes de notre langue. Et pourtant les Français n'ont que lui à la bouche. Ils considèrent la retraite comme l'apothéose idyllique et méritée d'une vie de labeur et ils sont pressés de la prendre. D'où la réforme avortée de 2023 visant à reporter l'âge de départ à 64 ans. Et maintenant, ce sont les pensions qui excitent les passions. Après deux années d'une campagne effrénée de stigmatisation des « retraités aisés » et de leurs « pensions géantes », émanant de « Nicolas qui paie » et consorts, Sébastien Lecornu a tranché : les retraites seront la figure emblématique « des efforts demandés à tous » afin d'endiguer la folle dérive des comptes publics.

Au total, le premier ministre prévoit (entretien du 17 septembre au *Figaro*) que « l'effort sera inférieur à 6 milliards d'euros » pour les retraités. Un euphémisme. À ce stade, il reste dans le flou sur la méthode et laisse le choix au Parlement. Aux élus d'arbitrer entre « une réduction de la niche fiscale (l'abattement de 10 % sur le revenu NDLR) ou un gel partiel des pensions (leur désindexation sur l'inflation) ». Tout en soulignant qu'« aucune pension ne diminuera » (en nominal) et que « les petites retraites seront protégées », Sébastien Lecornu s'abstient d'en donner une définition chiffrée.

Seule indication, les 6 milliards d'euros d'économies envisagées représentent en réalité la moitié de l'augmentation « spontanée » des pensions, du fait de la démographie et de l'inflation. David Amiel, le ministre des Comptes publics, évalue cette évolution mécanique à 12 milliards. Tous ces chiffres, faut-il le noter, se rapportent à une masse totale des retraites (y compris complémentaires) de 422,2 milliards d'euros versés en 2025, selon le Conseil d'orientation des retraites (COR). L'effort demandé aux 17,3 millions de retraités - 35 % du corps électoral - sera donc de 1,4 % en 2027. Soit sous la forme d'une hausse d'impôts - suppression, au moins partielle de l'abattement de 10 % - soit en faisant une entorse à l'indexation légale de la retraite de base sur l'inflation.

La douloureuse apparaît en tout cas moins salée comparée aux cinq pistes d'économies débattues ces dernières semaines. À savoir, la désindexation, l'abattement de 10 %, l'augmentation de la CSG, le gel du barème de l'impôt sur le revenu, et, *last but not least*, l'instauration d'une « TVA sociale » qui pénaliserait les retraités. Mis bout à bout, ces cinq dispositifs aboutiraient à une perte de pouvoir d'achat pouvant atteindre 15 % en quatre ou cinq ans pour les « retraités aisés », la bête noire des réseaux sociaux qui forment l'opinion publique.

La désindexation est officiellement recommandée par le Comité de suivi des

retraites, un groupe d'experts indépendants qui conseille Matignon et que préside Franck von Lennep, conseiller maître à la Cour des comptes. Jugeant la situation « alarmante », son avis annuel publié le 9 juillet préconise de sous-indexer « de deux points au moins » les pensions sur l'inflation entre 2027 et 2030.

Pour sa part, la suppression de l'abattement de 10 % sur le revenu imposable fait l'objet d'une polémique acharnée. « Qu'un retraité bénéficie d'une exonération fiscale pour frais professionnels, c'est contre-nature et aberrant », répète à l'envi le président du Medef. La vérité est qu'il s'agit d'une mesure d'équité, datant de 1977, et qu'elle est plafonnée à 4 439 euros, par foyer fiscal de retraités (contre 14 555 euros pour chaque salarié). Pour un couple de pensionnés, dont le taux marginal d'imposition est de 30 %, l'abattement représente un gain de 1 332 euros. Sa suppression, qui a la faveur du ministre des Comptes publics, rapporterait entre 5 et 6 milliards au fisc. À l'inverse cela constituerait une perte de pouvoir d'achat de 2,6 % pour un couple dont le revenu fiscal est de 50 000 euros.

Opération vérité des comptes

Le troisième levier est la CSG, dont le taux « normal » est actuellement de 8,3 % pour les 4,6 millions de retraités les plus riches - les autres étant exemptés ou bénéficiant de taux moindres. L'alignement sur la CSG des salariés (de 9,2 %) est un thème récurrent, même s'il ne figure pas dans les projets de l'exercice 2027.

De même le premier ministre exclut formellement « un gel du barème de l'impôt sur le revenu », ce qui serait une façon pour l'État d'alimenter ses comptes, et pas seulement aux dépens des retraités.



Mises bout à bout, les cinq pistes d'économies débattues ces dernières semaines aboutiraient à une perte de pouvoir d'achat pouvant atteindre 15 % en quatre ou cinq ans pour les « retraités aisés ». DANIEL - STOCKADOB.COM

LIVRES & IDÉES

Politique économique : et si on s'intéressait aux résultats ?

Les programmes de la présidentielle ne sont pas encore tous bien établis, mais déjà les propositions volent en escadrille : annulation de la dette pour les uns, réforme des retraites pour d'autres candidats, rapprochement du salaire brut vers le net chez beaucoup, tournant protectionniste pour certaines... Qu'en penser ? La majorité des Français n'en sait pas grand-chose et écoute d'une oreille distraite les spécialistes en débattre. Il faudra pourtant bien trancher. Un essai original, *Les Politiques économiques à l'épreuve des faits* (Odile Jacob, 2026), nous y aidera. Écrit à huit mains par deux universitaires, Xavier Jaravel et Vincent Pons, respectivement professeurs d'économie à London School of Economics, et à Harvard Business School, et deux hauts fonctionnaires, Emmanuel Monnet (Bercy) et Mathieu Peruyero (Sénat),

l'opus a le rare mérite d'associer théorie et pratique. Les auteurs détaillent, thème par thème, les différents instruments de politique économique à la disposition de ceux qui la conduisent. Contrairement aux manuels classiques, ils précisent

pour chaque thème les résultats des travaux de recherche les concernant - et n'hésitent pas non plus à donner leur avis. Ainsi, au sujet de l'éternel débat sur la capacité du produit intérieur brut (PIB) à mesurer le bien-être d'une population, le quatuor cite une étude de 2020 confirmant l'existence « d'un lien significatif mais modéré entre les revenus et la satisfaction dans la vie ». L'essai donne encore de sérieuses clés pour se faire une idée du juste niveau de fiscalité - et notamment de la réalité de la fameuse

courbe de Laffer (qui détermine le seuil de fiscalité au-delà duquel les recettes diminuent). Au sujet de l'imposition du travail, les auteurs rappellent qu'une « hausse du taux (net, NDLR) d'imposition de 10 % conduit à une baisse des revenus du travail imposables de 3,3 % ».

Création d'un « revenu universel d'activité »

Sur le volet de la lutte contre les inégalités, notamment intergénérationnelle, les auteurs dessinent un programme. Selon eux, les retraités, « en particulier les plus aisés, peuvent être davantage mis à contribution par exemple, avec une hausse ciblée de certains prélèvements obligatoires ou avec une désindexation ciblée des pensions de retraite ». Ils défendent également une hausse des droits de succession et de donation. Pour donner de la lisibilité au système redistributif, l'essai

plébiscite encore la création d'un « revenu universel d'activité dont les premières étapes consisteraient à harmoniser les bases ressources utilisées pour calculer le montant des différentes aides, afin d'en améliorer la cohérence, et à étendre l'automatisation des déclarations de ressources à de nouvelles prestations ».

L'essai se distingue par son attention aux « politiques qui traitent les problèmes à la racine, qu'il s'agisse de l'éducation, l'innovation, la concurrence ou la qualité des institutions », selon les mots du Prix Nobel Philippe Aghion, qui signe la préface de l'ouvrage. Le chapitre sur l'éducation mérite en effet un large détour, avec des mesures précises du coût économique de l'effondrement de l'éducation. Renforcer les compétences en mathématiques des élèves générerait ainsi un gain pour le pays d'environ 75 milliards d'euros sur quinze ans. **A. DE G.**



XAVIER JARAVEL, VINCENT PONS, EMMANUEL MONNET ET MATHIEU PERUYERO
LES POLITIQUES ÉCONOMIQUES À L'ÉPREUVE DES FAITS

Odile Jacob, 560 p., 39,90 €.

Les lunettes connectées de Meta sous haute surveillance

Keren Lentschner

Le dépôt d'un brevet pour commercialiser un produit équipé de reconnaissance faciale a mobilisé plusieurs régulateurs.

L'information a fait l'effet d'une bombe pendant l'été. Meta aurait déposé un brevet en vue de commercialiser des lunettes connectées équipées de reconnaissance faciale. Ces lunettes ne se contenteraient plus de prendre des photos, des vidéos, de passer des appels ou de répondre aux questions des utilisateurs. Grâce à l'intelligence artificielle, elles pourraient identifier des personnes situées dans leur champ de vision et créer une vidéo dès que l'une d'entre elles réaliserait une action. Elles permettraient aussi de générer une compilation de vidéos, comme les moments forts d'un dîner entre amis, et les envoyer à l'utilisateur vers un smartphone, un casque ou un ordinateur.

Le dépôt du brevet date de février dernier mais n'aurait été publié qu'à la mi-août. C'est Meta Platforms Technologies, l'entité à l'origine des Ray-Ban Meta, mais aussi des casques de réalité virtuelle Quest qui est à l'origine de cette initiative.

Cette information, relayée par plusieurs médias américains généralement bien informés, a semé un premier vent de panique. Meta est le leader sur le segment des lunettes connectées avec

sept millions de paires Ray-Ban Meta vendues l'an passé et détient près de 70 % de part de marché. La Norvège a annoncé son intention d'interdire les fonctionnalités permettant de la reconnaissance faciale dans les lieux publics et, plus généralement, de réglementer l'utilisation des lunettes connectées.

Cela fait plusieurs mois que Meta éveille les soupçons à travers le monde. En février dernier, le *New York Times* révélait que le groupe de Mark Zuckerberg expérimentait une fonction de reconnaissance faciale appelée « Name Tag » en interne. Il imaginait au départ la rendre accessible aux personnes aveugles. Pour désamorcer les inquiétudes autour de la vie privée, Meta envisageait que ces lunettes ne servent à identifier que les personnes que l'utilisateur connaît ou avec lesquelles il est connecté sur une de ses plateformes. Ou celles disposant d'un compte public. En juillet dernier, le magazine *Wired* découvrait que Meta testait aussi cette fonctionnalité sur l'application Meta AI, installée sur plus de 50 millions de smartphones. Avant qu'il ne retire le code permettant cette expérimentation. Plusieurs familles de l'Illinois et de Californie réfléchissent à un projet d'action collective, accusant

Meta d'avoir illégalement récupéré leurs photos publiées sur Facebook et Instagram pour mettre en place ce « Name-Tag ». « En ce qui concerne les NameTags, aucun produit n'a encore été livré aux consommateurs et aucune décision définitive n'a été prise quant à la suite à donner à ce projet, le cas échéant », répond pour l'instant la société.

Plus de 70 ONG ont publié une lettre dans laquelle elles exigent du groupe américain qu'il renonce à son projet de déployer la reconnaissance faciale sur ses lunettes connectées. Elles estiment que cette fonctionnalité donnerait aussi bien aux criminels qu'aux agents fédéraux un moyen d'identifier des inconnus dans des lieux publics, faisant d'eux des cibles ou victimes potentielles. « Les gens devraient pouvoir évoluer dans leur vie quotidienne sans craindre que des harceleurs, des arnaqueurs, des agents fédéraux ou des activistes de n'importe quel parti ne puissent vérifier silencieusement leur identité, et puissent associer leur nom à une mine d'informations les concernant, comme leur état de santé,

leurs loisirs ou leurs relations », écrivent les organisations.

Ces polémiques ont valu aux Ray-Ban Meta le surnom de « lunettes perverses » parmi les internautes les plus critiques. Elles ont également contribué à ternir l'image d'un secteur en plein essor.

La grogne dépasse les craintes autour de la reconnaissance faciale. Elle concerne la conception même de ce type d'appareils, et notamment leur relative discrétion. À l'inverse d'un smartphone qu'il faut sortir de sa poche ou de son sac, et que l'on doit orienter, les lunettes connectées peuvent filmer tout ce que leur utilisateur regarde. Des voyants lumineux (LED) s'allument lorsque la caméra est active mais de nombreux utilisateurs se sont fait une spécialité, au cours des derniers mois, de désactiver ce dispositif pour pouvoir filmer incognito. Des créateurs de contenu se filment en train d'aborder des femmes dans la rue ou de piéger des inconnus. Ce type de comportements a même donné naissance à des « trends » sur les réseaux sociaux, promus notamment par de célèbres influenceurs masculinistes. L'association e-Enfance vient de monter au créneau sur ce sujet. Depuis le début de l'année, le 3018, le numéro qu'elle anime, a reçu une vingtaine de signalements concernant des femmes filmées à leur insu à l'aide de lunettes connectées et qui se retrouvent dans des vidéos publiées sur TikTok.

Ces dérives ont contraint Meta à réagir. Au cours de l'été, le groupe a effectué deux mises à jour successives de son logiciel. Si les voyants sont obstrués, la captation des images s'arrête. Le groupe a également menacé de poursuivre en justice les sociétés qui proposeraient leurs services pour contourner ces règles, et de supprimer les comptes des contrevenants. Meta a également lancé une campagne de publicité dont le slogan, (« conçues pour être remarquées »), annonce la couleur. Enfin, le groupe pourrait lancer à l'automne un nouveau modèle sans caméra pour désamorcer ces critiques, selon le site *The Information*. L'annonce pourrait être faite à l'occasion de son événement Meta Connect les 23 et 24 septembre.

Face à ces dérives, la Cnil, en France est intervenue dans le débat en mai dernier. « L'essor des lunettes connectées constitue un nouveau défi pour la vie privée et soulève des enjeux éthiques et sociétaux forts », écrit l'autorité française. Elle déplore notamment l'invisibilisation des « dispositifs de collecte » des données.

Pour 67 % de la population, « les lunettes connectées représentent un risque d'atteinte à la vie privée » selon un sondage réalisé à la demande de l'autorité française en début d'année.

En France, les mises en garde ont provoqué des débats au Parlement. Dans une question écrite, Alexandre Basquin, sénateur du Nord, a demandé au gouvernement quelles mesures il entendait mettre en œuvre pour encadrer l'utilisation des lunettes connectées.

« La montée des dérives et les inquiétudes qu'elles suscitent pourraient inciter l'État français à légiférer parce que nous sommes dans une zone grise », estime Cédric Rossi, analyste spécialisé dans l'optique chez Stiffel. Ce n'est pas l'opinion de tous les juristes. « Nous avons tous les outils juridiques à disposition pour empêcher l'utilisation des images ou la collecte de données », estime Julie Jacob, fondatrice du cabinet Jacob Avocats. L'avocate cite le RGPD qui encadre la collecte de la voix, de l'image et la géolocalisation, le code civil qui régit le droit à l'image (article 9), le droit pénal qui interdit la captation et l'enregistrement de paroles prononcées à

titre privé ou confidentiel dans un lieu privé ou encore la convention européenne des droits de l'homme qui garantit à toute personne le droit au respect de la vie privée et de son domicile (article 8). « Encore faut-il que le droit puisse être appliqué, poursuit-elle. Comment exercer ses droits lorsqu'on ne sait pas qu'on est filmé ? C'est la conception des outils et de leurs usages qui doit être adaptée pour protéger la vie privée. Nous sommes déjà dans une zone à risque. »

Cette levée de boucliers dépasse le cadre français. Elle se généralise en Europe comme aux États-Unis. L'ONG HateAid a déposé une plainte pénale en Allemagne contre Meta afin d'obtenir l'interdiction de ses lunettes connectées. Elle demande qu'elles soient, dès leur conception, « clairement identifiables ». Début septembre, le Parlement de Hambourg a adopté une motion visant à interdire les lunettes connectées dans les transports en commun, les piscines et les saunas.

Soucieuse de faire bouger les lignes au niveau européen, la Cnil a engagé des discussions avec ses homologues au sein du Comité européen de la protection des données (CEPD). Ils planchent sur un document pour l'automne.

Il y a un an, une vidéo filmée avec des lunettes connectées dans un centre de détention faisant l'objet d'une enquête fédérale avait été diffusée sur TikTok

La Commission s'est aussi emparée de ce dossier. Mais à ce jour, elle ne verrait pas le besoin d'encadrer davantage l'utilisation de ces appareils, jugeant les règles en vigueur suffisantes.

L'opposition monte également outre-Manche. Les lunettes connectées ont été interdites cet été dans les tribunaux d'Angleterre et du pays de Galles. Aux États-Unis aussi. Depuis mars dernier, elles sont bannies des tribunaux et salles d'audience de Philadelphie. Depuis le 20 juillet, c'est également le cas dans les 1 240 tribunaux de l'État de New York. Une première aux États-Unis à cette échelle. La justice américaine n'avait pas apprécié qu'en début d'année, lors d'un procès contre Mark Zuckerberg en Californie, des membres de son équipe de sécurité portent ce type de lunettes. La juge les avait alors prévenus qu'elle les déclarerait coupables d'outrage au tribunal s'ils enregistraient avec.

Fin août, la police de l'immigration américaine a également banni ces appareils auprès de ses agents afin d'éviter les risques de fuite de données. Mais le malaise aurait en fait gagné les forces de l'ordre à travers les États-Unis, révélait début septembre une enquête du *Guardian*. Elles craignent que les lunettes ne soient utilisées pour filmer secrètement des agents, des sites de la police ou des prisons. Il y a un an, une vidéo, filmée avec des lunettes connectées dans un centre de détention faisant l'objet d'une enquête fédérale, avait été diffusée sur TikTok...

Pour les bons connaisseurs du sujet, ce débat a un air de déjà-vu. Il y a douze ans, la sortie des Google Glass – le premier essai de Google dans les lunettes connectées – avait déclenché une polémique, et les lunettes du géant de Mountain View avaient été bannies des tribunaux et des salles de cinéma aux États-Unis. Les nouvelles capacités technologiques et les possibilités offertes par l'IA n'ont pas fini d'alimenter d'après débats autour de la protection de la vie privée. ■



Mark Zuckerberg, PDG de Meta, porte les lunettes Meta Ray-Ban Display lors de son discours présentant la nouvelle gamme de lunettes connectées, le 17 septembre 2025, au siège de l'entreprise, à Menlo Park, en Californie (États-Unis).

CARLOS BARRIA/REUTERS

NOUVEAU

L'ART DE VOYAGER

Globe-trotteur

City-guide

Carnet de route

Repérage

Escalade

LE FIGARO voyage

Corée du Sud Nouvelle vague

140 PAGES

7,90 €

EN VENTE ACTUELLEMENT

Inspirez-vous, évadez-vous aux quatre coins du monde avec Le Figaro Voyage.

Disponible dans tous les points de vente et sur www.figarostore.fr

LE FIGARO et vous



MARCHÉ DE L'ART
FINE ARTS PARIS, UN SALON QUI FAIT
LA PART BELLE AUX JEUNES GALERIES
ET S'OUVRE AU GRAND PUBLIC **PAGE 31**



TÉLÉVISION
LE FILM «MAYDAY» CONSACRE UN DUO
D'ACTEURS IMPARABLES : KENNETH
BRANAGH ET RYAN REYNOLDS **PAGE 33**

La revanche des salles parisiennes Cortot et Gaveau



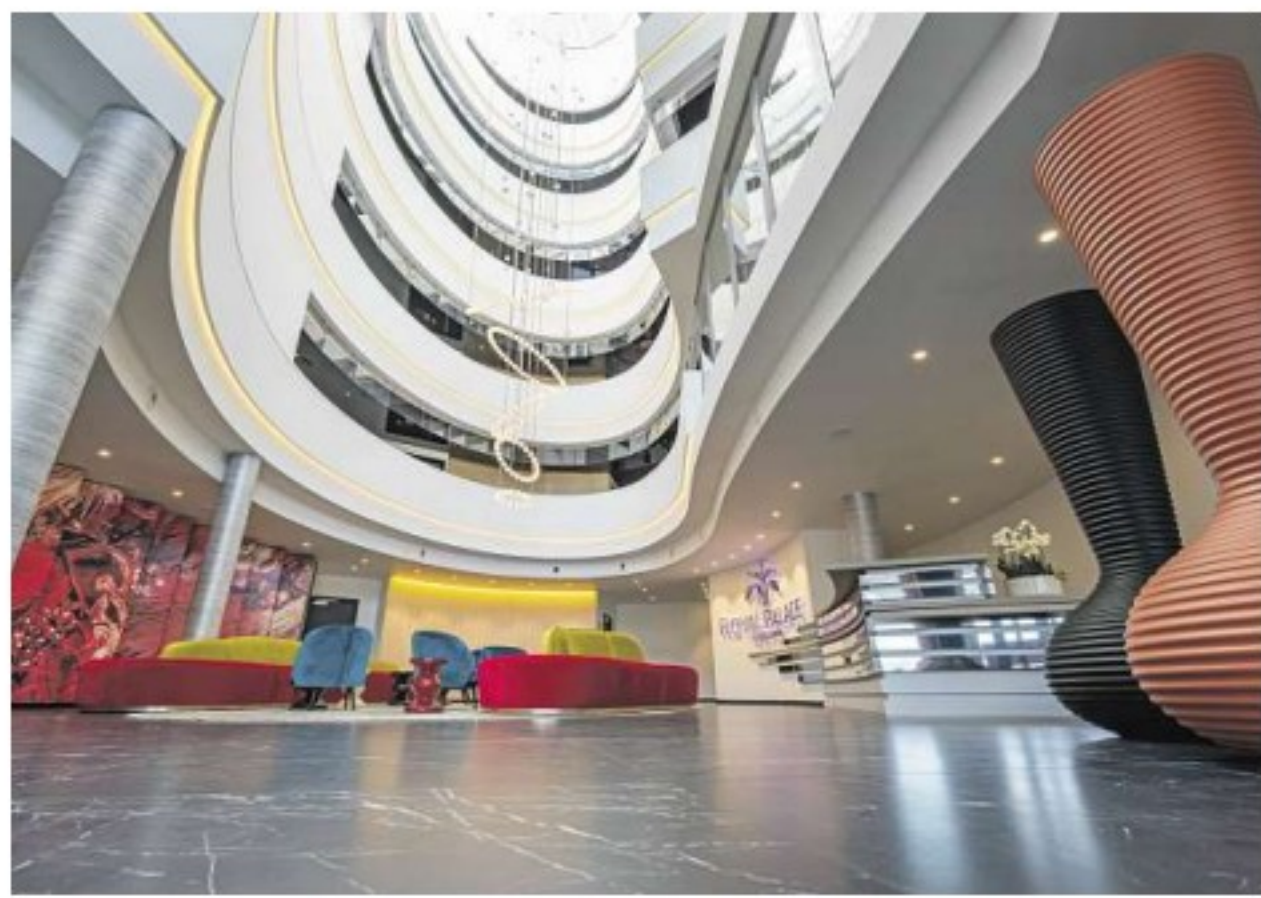
Réhabilités, ces lieux moins prestigieux que la Philharmonie et le Châtelet misent sur la différence avec des programmations audacieuses, qui favorisent l'émergence de nouveaux talents et le croisement des esthétiques. **PAGES 30**



À Kirrwiller, le Royal Palace fait entrer son hôtel en scène

PAGE 32

Pierre Meyer, fondateur du Royal Palace,
et son fils Mathieu, directeur général.



Au Grand Théâtre de Genève, une «Tempête» bien plate

Christian Merlin Envoyé spécial à Genève

Cette nouvelle production de l'opéra de Frank Martin dissout la magie de Shakespeare dans une mise en scène trop prosaïque et sans relief.

Il faut du sang-froid pour être directeur d'opéra. Sa première saison de nouveau directeur du Grand Théâtre de Genève à peine programmée, Alain Perroux apprenait que les travaux nécessitant la fermeture de la salle commencent dès septembre et non à mi-saison ! Il fallut donc revoir toute la programmation pour s'adapter au lieu de remplacement, le Bâtiment des forces motrices, à la fosse plus petite et sans dégagements pour les décors.

Faisant contre mauvaise fortune bon cœur, le directeur a changé son fusil d'épaule et, en lieu et place d'un flamboyant Rimski-Korsakov, a opté pour un projet qui lui tenait aussi à cœur : redonner vie à *La Tempête*, du compositeur genevois Frank Martin, une des personnalités les plus oubliées et les plus attachantes du XX^e siècle. Il a été décidé de donner la version française de cet opéra inspiré de la pièce de Shakespeare, créé en allemand en 1956. L'âme du projet est le chef suisse Thierry

Fischer, dont *La Tempête* vient couronner la fabuleuse «Odysée Frank Martin» qui lui a permis de jouer à Genève une quasi-intégrale de ses œuvres en quelques années.

Atmosphère de cabaret

C'est lui qui tire de l'Orchestre de la Suisse romande de très belles couleurs, rendant justice aux multiples influences qui n'empêchent pas cette partition d'être personnelle : raffinement français, gravité germanique, atmosphère de cabaret cohabi-

tent, sans oublier les irisations surnaturelles de la musique d'Ariel, l'esprit de l'air.

Bien qu'il faille beaucoup regarder les surtitres pour comprendre le texte, les chanteurs forment une belle équipe. Stéphane Degout ajoute avec Prospero un nouveau premier rôle à sa galerie de portraits alliant classe et humanité. Après un début malaisé dû sans doute à une écriture vocale inconfortable, Catherine Trottmann s'épanouit en touchante Miranda. Julien Dran est le parfait

jeune premier. Les comparses seraient tous à citer, dignes des trognes qui ont fait la gloire des seconds rôles du cinéma.

Tout semble donc réuni pour une redécouverte majeure, et pourtant cela ne prend pas. La faute, sans doute, au spectacle Bâtiment des forces motrices où l'action dans une usine marémotrice inspirée de l'ancien Bâtiment des forces motrices où l'on joue, ne débouche sur aucune valeur ajoutée en termes de poésie ou de théâtre. La faute,

peut-être, à une direction plus attentive aux sonorités orchestrales qu'à la tension dramatique. La faute à la construction décousue de l'œuvre ? La faute à la traduction française, qui nuit à une prosodie pensée pour l'allemand ? La faute à une acoustique défavorable aux équilibres ? Toujours est-il que l'on se surprend à s'ennuyer, alors que l'on espérait être happé par la magie shakespearienne. ■
« La Tempête » au BFM de Genève, jusqu'au 26 septembre.

Musique classique : le spectaculaire réveil des salles Gaveau et Cortot

Thierry Hillériteau

Entre prises de risque et retours aux fondamentaux, ces deux « outsiders » du paysage classique affichent cette saison des ambitions à la hauteur de leur histoire... Et entendent sortir de l'ombre des grandes salles parisiennes en captant un nouveau public.

La violoncelliste Astrig Siranossian l'avoue : « Gaveau comme Cortot, ce ne sont pas des petites salles ! Toutes les deux ont une histoire incroyable. Et surtout une âme... Il est réconfortant de voir qu'elles jouissent d'une vraie dynamique dans le paysage musical. » La musicienne, qui se produit cette saison aussi bien à la Philharmonie de Paris qu'au Théâtre du Châtelet, animera au printemps 2027 un nouveau festival, Salle Cortot. Baptisé Transmission, ce dernier aura pour vocation de faire dialoguer des artistes du monde entier (de la pianiste Elena Bashkirova au violoniste Michael Barenboïm) avec des étudiants de l'École normale de musique.

Mais elle a aussi choisi la Salle Gaveau pour célébrer, le mois prochain, la sortie de son dernier album : *Sir !* Tout juste paru chez Alpha, ce dernier la voit s'attaquer, au côté d'un London Symphony Orchestra particulièrement en verve et avec un remarquable mélange d'intensité dramatique et de précision, à l'un des sommets du répertoire : le mythique concerto d'Elgar. Concerto qu'elle reprendra à Gaveau le 11 octobre... Cette fois avec l'Orchestre de la garde républicaine.

L'événement sera l'un des grands temps forts de l'ouverture de saison de la salle du 8^e arrondissement de Paris. Une ouverture de saison que son nouveau conseiller artistique, Hugo Panonacle, a voulue comme un feu d'artifice. Nommé en mai dernier par Jean-Marc Dumontet, propriétaire de la salle qu'il a acquise en octobre 2024 pour la coquette somme de 8 millions d'euros, le jeune homme de seulement 26 ans, formé sur les bancs de Sciences Po et pianiste amateur virtuose l'avoue : « En cette saison qui voit les 120 ans de la salle, nous nous devons d'être au rendez-vous ! Pas seulement parce que l'histoire du site, qui fut un haut lieu de création, nous oblige à une certaine ambition, mais aussi parce que Gaveau a trop longtemps souffert d'une image de garage sans identité propre,



alors que son héritage devrait lui permettre d'exprimer sa singularité. »

Une singularité qui s'épanouira tout au long de la saison sous forme d'une triple injonction : renouer avec les grands artistes, ouvrir la scène aux jeunes talents les plus prometteurs et proposer des moments de rencontre uniques dans le paysage. Pour ce faire, Panonacle n'a pas hésité à mettre à profit son expérience de jeune agent artistique (il accompagne déjà une vingtaine d'artistes, dont la pianiste Célia Oneto Bensaïd ou la soprano Marie-Laure Garnier). Il a aussi multiplié les nouvelles alliances : avec la Fondation Alexandre Tharaud, l'Opéra royal du château de Versailles, le Festival Pablo Casals, l'École normale de musique, la Chapelle musicale reine Elisabeth, les Voix d'outre-Mer... Et ce tout en poursuivant le compagnonnage mis en place depuis quelques années avec des partenaires historiques comme Philippe Maillard, Les Grandes Voix ou Radio Classique.

Il s'est enfin astreint à remodeler l'ensemble des propositions (plus de 80 en tout, dont une trentaine produite exclusivement par la salle), afin de donner une ligne éditoriale précise à la salle de 900 places. Orchestrant plusieurs temps

forts dans l'année. Comme ces Moments Gaveau autour de Noël, la Saint-Valentin ou la Fête de la musique. Ou les « clahs » : des concerts faisant dialoguer plusieurs univers musicaux (le premier de la saison, en novembre, proposera à Charlie Winston une rencontre avec le monde classique).

« De plus en plus d'artistes et de partenaires redécouvrent avec bonheur la singularité de la Salle Cortot, qui, par son acoustique et son côté un peu alambiqué mais cocon, forme un écrin absolument exceptionnel »

Murielle Hurel

Directrice de l'École Normale de Musique, dont dépend la Salle Cortot

Une audace payante. De Nemanja Radulovic à Pretty Yende, en passant par Natalie Dessay, Roberto Alagna, Fazil Say, Marina Viotti ou Astrig Siranossian, rarement on a vu autant de grands noms du classique, d'ordinaire dévolus aux



La Salle Gaveau (ci-contre), qui fête cette saison ses 120 ans, veut renouer avec les grands artistes et ouvrir la scène aux jeunes talents. Cortot (ci-dessus), érigée en 1929, peut accueillir 400 spectateurs et offrira 240 concerts cette année.

PECCADILLE/WIKIMEDIA COMMONS/CC BY-SA 4.0, SALLE CORTOT

grandes salles, défilent dans la saison de Gaveau. Qui, bien loin d'être devenu le nouveau temple du one man show, comme certains l'avaient prédit, a retrouvé ses lettres de noblesse en classique... Et en déroulant le reste de son tapis rouge aux jeunes artistes, Gaveau s'offre encore le luxe de cocher une case que les salles institutionnelles occupent de moins en moins : celle du soutien à l'émergence de nouveaux talents.

L'émergence de nouveaux talents ? La salle Cortot elle aussi en a fait sa spécialité. Et pour cause. Bâti en 1929, à la demande d'Alfred Cortot, pour servir d'auditorium à l'École Normale de Musique, l'édifice signé Auguste Perret peut accueillir jusqu'à 400 spectateurs. Une jauge réduite qui ne l'empêche pas d'afficher, depuis trois ans, de spectaculaires ambitions. Avec 240 concerts cette saison, la salle fait même preuve d'un dynamisme hors du commun. « Nous n'avons pas vocation à être producteurs, prévient Murielle Hurel, nouvelle directrice de l'École Normale de Musique dont dépend toujours la salle. Mais nous nous efforçons de réserver au moins un tiers des événements à l'école, pour des concerts d'étudiants, des master class ou des restitutions. Et nous nous appliquons ensuite à donner une cohérence à notre politique d'accueil et de location, en programmant au moins deux ans à l'avance. »

Une dynamique qui se lit là aussi dans les nombreux partenariats mis en place ces dernières années. Avec le producteur Philippe Maillard. Avec des festivals comme le Festival de Nohant ou La Roque

d'Anthéron. Des musées comme le Petit Palais, Marmottan Monet, ou encore l'Hôtel de la Marine. Des orchestres comme l'Orchestre de chambre de Paris ou celui de Wallonie. Mais aussi des ensembles spécialisés comme Jupiter pour le baroque, Les Apaches, le chœur Les Métaboles, ou l'ensemble Atmosphères spécialisé dans le répertoire d'après 1950... Et même des maisons de disques comme Aparté, qui y organise de nombreux concerts de lancement.

« De plus en plus d'artistes et de partenaires redécouvrent avec bonheur la singularité de cette salle, qui, par son acoustique et son côté un peu alambiqué mais cocon, forme un écrin absolument exceptionnel. Et pas seulement pour le piano », poursuit la directrice. De fait, elle et sa petite équipe (constituée notamment de Paul Durand pour la programmation et Alma Faverjon pour la recherche de mécénat) ont réussi le tour de force d'ouvrir, en l'espace de seulement trois ans, la salle à d'innombrables formats artistiques. « En nous plongeant dans l'histoire de la salle, nous avons retrouvé dans les programmes des années 1930 à 1950 la présence de contorsionnistes, de marionnettistes, d'artistes comme Django Reinhardt, Louis Armstrong, Jean Cocteau ! Cela nous a confortés dans notre intuition que nous devions ouvrir les portes », poursuit-elle.

Ce qu'elle a fait l'an dernier en organisant, avec la Maison Gainsbourg, un concert hommage au chanteur avec de grands artistes classiques ! « Nous nous sommes aperçus qu'il avait été élève à l'école et avait gardé précieusement dans une vitrine de nombreux souvenirs », explique celle qui, après avoir créé une classe de deux pianos dirigée de mains de maîtres par le duo Belinskaja-Ancelle ou encore le programme de mentorat « Élite », vient aussi de confier à Yaron Herman ou Bojan Z les clés d'un nouveau département jazz qui fera lui aussi son festival au cours de la saison... En attendant bien d'autres projets, dont celui de l'agrandissement de l'école et de la salle par le rachat de l'immeuble voisin, au 114 boulevard Malesherbes, aujourd'hui à vendre ! ■

« Gaveau et Cortot sont à Paris ce que le Wigmore Hall est à Londres ! »

Producteur indépendant et dénicheur de talents, Philippe Maillard est l'une des figures incontournables du milieu du classique parisien. Il revient pour « Le Figaro » sur la singularité de ces deux salles et leur spectaculaire renaissance.

LE FIGARO. - Que représentent les salles Gaveau et Cortot dans le paysage classique français ?

PHILIPPE MAILLARD. - Il s'agit de deux salles non seulement magnifiques par leur architecture, leur histoire et leur acoustique. Mais aussi et surtout de plus en plus nécessaires dans le paysage parisien actuel.

Pourquoi nécessaires ?

D'une part parce que leur jauge réduite leur permet de prendre plus de risques que des mastodontes comme le Théâtre des Champs-Élysées ou la Philharmonie de Paris. En tant que producteur, je sais que je program-

merai plus facilement un musicien qui débute en France dans une salle de 400 places que dans une jauge à 2400, où l'effet « salle vide » serait dévastateur pour l'artiste comme pour le public. Cela en fait des tremplins idéaux pour les jeunes talents. L'équivalent de ce que peut être le Wigmore Hall, à Londres, par exemple. Or, la jeunesse est devenue une valeur de plus en plus recherchée dans le monde classique, qui cherche lui-même à rajeunir son public et compte sur l'effet mimétique. Dans le même temps, ces petites ou moyennes salles sont aussi de plus en plus plébiscitées par les artistes confirmés. Et ça, c'est un phénomène relativement nouveau.

Quelle en est selon vous la raison ?

Elles sont multiples. Tout d'abord, il faut dire les choses telles qu'elles sont : certains répertoires ont vu ces dernières années leur public dimi-

nuer. Je pense notamment au récital de mélodies ou de *lieder* avec piano. Ce n'est pas propre à Paris : même en Allemagne, où la tradition du *lied* est très ancrée, le genre peine à trouver son public. Les grands chanteurs adorent toujours se frotter à ce répertoire. S'ils le font, ils se tourneront donc plus naturellement vers Gaveau ou Cortot. De même, la course aux inédits et la redécouverte des compositrices, qui ont beaucoup occupé les artistes même les plus chevronnés ces dernières saisons, trouveront plus naturellement un débouché dans l'une de ces salles qu'à la Philharmonie, où l'injonction du remplissage impose de miser sur des compositeurs connus. Enfin, je crois qu'il y a chez les artistes le désir de retrouver une certaine intimité dans leur rapport au public. Comme dans leur rapport au son.

Comment cela ?

Le Covid n'y est pas étranger. Il y a

aujourd'hui le besoin, y compris chez de très grands artistes, de retrouver du sens. On parle beaucoup de « l'expérience spectateur ». Mais la vraie expérience spectateur, c'est le contact direct avec l'artiste. Pouvoir sentir sa respiration, suivre un aigu filé à la fin d'une phrase jusqu'à sa complète extinction... Cela n'est vraiment possible que dans des salles de ce type, où la proximité entre artistes et spectateurs est une évidence. D'ailleurs, je constate que même dans la pop il y a un goût de certains artistes pour un retour vers des petites salles acoustiques et intimes !

Comment définiriez-vous justement l'acoustique de Gaveau comme de Cortot ?

Ce sont de vraies salles de concert, pensées pour la musique dès le départ... Contrairement à certains théâtres parisiens, comme le Châtelet, qui n'avait pas pour vocation initiale de

porter la musique ou l'opéra. À Gaveau comme à Cortot, l'acoustique a d'abord été pensée pour le piano. Le son y est précis, très défini. Et cela convient aussi bien au récital et à la musique de chambre qu'au baroque, où l'ornementation demande aussi un certain degré de précision. De manière assez intéressante, les proportions de Gaveau semblent sont d'ailleurs assez proches du théâtre où Haendel produisait ses opéras à Londres !

La riche histoire de ces deux lieux est-elle un poids ou un atout ?

Clairement un atout. Qui plus est à notre époque d'interprétations historiquement informées, où les artistes sont avides de retrouver des conditions d'écoute proches de celles du passé. Y compris dans le rapport frontal entre la salle et la scène, que beaucoup de nos salles contemporaines nous ont fait oublier. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR T. B.

Béatrice de Rochebouët

Si le salon s'inscrit dans ses pas au Grand-Palais, il s'en démarque en devenant plus généraliste et en ouvrant ses portes aux nouveaux et aux jeunes, face aux mutations du marché. Cent cinq galeries y sont réunies jusqu'à mercredi.

C'en est bel et bien fini des fastes d'antan de la Biennale des antiquaires pour Fine Arts Paris qui a pris sa succession au Grand-Palais !

Le décorum grandiose a laissé place à un écrin sobre, mais chic, conçu par l'architecte d'intérieur Charles Zana, avec de grandes arches, de généreuses places et de longues perspectives, comme à Paris. Le panel d'exposants, du fait d'une génération de grands marchands touchant à sa fin ou ayant disparu, notamment des spécialistes du XVIII^e, s'est renouvelé. Il offre une fenêtre à d'autres et surtout aux jeunes. N'ayant jamais exposé dans une grande foire, dix sont réunis dans la section « Nouveaux Horizons », avec des stands de 10 mètres carrés à prix réduit. On compte 39 nouveaux sur les 105 élus, dont plusieurs revenants de la biennale. Tous ne sont pas du niveau prestige, mais l'ensemble se tient.

Le marché est en pleine mutation. Il s'est aussi durci avec une concurrence plus rude face à la prolifération des salons et foires de renom. À l'instar de la Brafa à Bruxelles ou la Tefaf à Maastricht, toujours en tête. Face aussi aux maisons de ventes internationales qui captent, par leur force médiatique, leur puissance financière et leur carnet de riches clients les plus les grosses collections et les chefs-d'œuvre en voie de disparition. Tout près du Grand-Palais, Christie's expose les trésors de Graziella Patiño de Ortiz Linares, figure du Tout-Paris des années 1920 et héritière d'une immense fortune d'Amérique latine, qui seront vendus le 23 septembre. De quoi attirer les acheteurs de Fine Arts Paris...

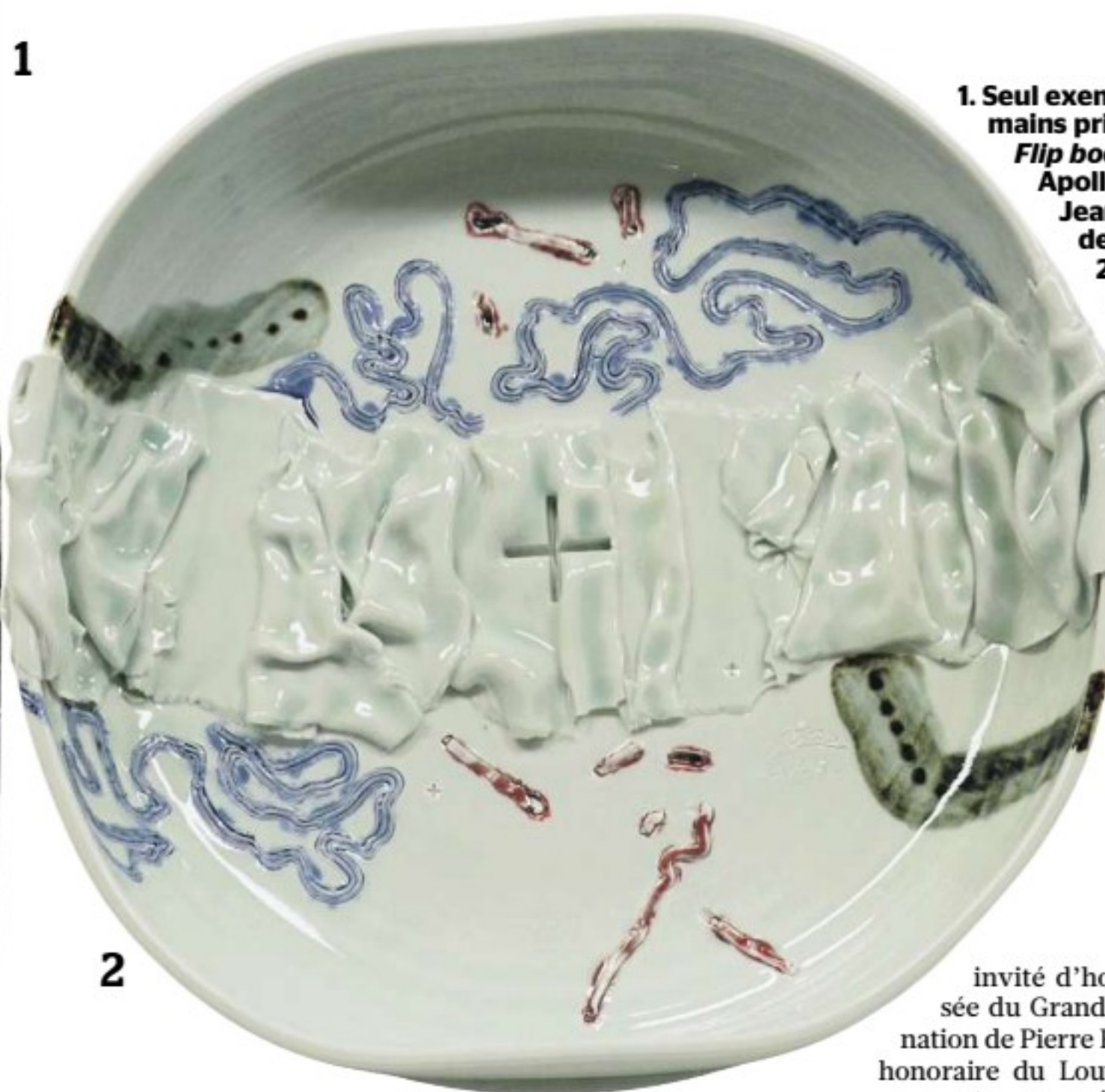
Dans ce contexte de crise (à l'échelle mondiale), privilégiant l'attentisme, pas facile de s'imposer pour ce salon qui a ouvert vendredi sous la verrière. Le défi est de taille pour son nouveau président Xavier Eeckhout (spécialiste de la sculpture animée des XIX^e et XX^e siècles), qui avait déjà épaulé l'ancien, Bruno de Baysier, dans le cadre de cette manifestation qui a troqué la froideur de novembre pour les jours ensoleillés de septembre, coïncidant avec les Journées du patrimoine. Née des cendres de l'ancienne biennale, mal gérée par un Syndicat national des antiquaires (SNA) qui a laissé ses caisses vides, celle-ci a changé non seulement de date mais aussi plusieurs fois de nom, ce qui a semé la confusion dans les esprits.

De Fab Paris (union du salon Fine Arts au Palais Brongniart, puis au Carrousel du Louvre et de l'ancienne biennale au Grand-Palais), elle est devenue Fine Arts Paris, reprenant ainsi son intitulé d'origine. Se voulant plus généraliste, il lui faut donc réimposer sa marque dans un calendrier qui n'est pas des plus propices pour faire venir les clients internationaux. Les amoureux de peinture moderne et contemporaine réservent leur voyage en Europe pour Frieze et Frieze Masters à Londres puis Art Basel Paris, en octobre. Vendredi, au cours du déjeuner de gala de Fine Arts Paris se tenant au balcon de la mezzanine sous la verrière (il a remplacé le dîner de roi de feu la biennale, qui faisait venir la cour du monde entier!), on a vu quel-



1

2



1. Seul exemplaire encore en mains privées du minuscule *Flip book* de Guillaume Apollinaire, galerie Jean-Baptiste de Proyard.
2. *Sans titre*, 2026, Bai Ming, galerie Françoise Livinec.
3. *Estela*, vers 1980, Mithé Espelt, galerie Omagh.
LIBRAIRIE JEAN BAPTISTE DE PROYART ; GALERIE FRANÇOISE LIVINEC ; COURTESY GALERIE OMAGH, PARIS

Fine Arts Paris : ne dites plus Biennale des antiquaires

ques étrangers. Mais ils n'étaient pas légion, hormis une délégation de Qatariens et de Chinois. Et peu ou pas d'Américains. Des Anglais, toutefois, du fait de la présence de nombreux marchands de Londres ayant bravé les frais de douane et de transport, plus importants pour eux depuis le Brexit.

Coups de cœur des grands décorateurs

Animé par une belle énergie, c'est un parterre surtout franco-français de privés et de musées qui a arpenté les allées. Peu de pièces follement spectaculaires mais plusieurs perles rares. Chez Brimo de Laroussilhe : un bas-relief en marbre de 1468-1470 avec quatre femmes agenouillées de la famille Simonetta, venant de la chapelle de Saint-François, à l'église Santa Maria del Carmine, à Milan (prix affiché de 260 000 euros). Ou chez Jean-Baptiste de Proyard : le seul exemplaire encore en mains privées (l'autre étant à la BHVP) du minuscule *Flip book* de Guillaume Apollinaire, faisant défiler 48 images du poète avec André Rouveyre, sur la route de Deauville, à la veille de la guerre de 1914 (250 000 euros).

Dans un flot de tableaux d'inégale qualité, on déniché un grand paysage de neige de Léon Spilliaert de 1910-1921 chez de Baysier (40 000 euros). Une toute petite vue abstraite du Parc Montsouris, de 1952, par Nicolas de Staël, chez Applikat-Prazan (560 000 euros). Un lumineux papier d'Anna-Eva Bergman de 1970, chez Waddington Custot (vendu). Ou encore un magique Francis Picabia de 1932, *La Prière*, chez Alexis Lartigue (420 000 euros). Prenant pour point de départ la toile tendue sur son châssis, support premier de la peinture, la galerie Dina Vierny expose de manière originale des Poliakov, Degottex, Hartung, Couturier ou Maillol.

Le Galerie de l'Institut, avec ses Picasso, et Nicolas Landau, avec ses Miro, relèvent le niveau. La céramique, médium en poupe, se déploie partout. De Mithé Espelt, qui inventa miroirs et boîtes précieuses dès la fin des années 1940 (galerie Omagh), à Karen Swami, la contemporaine qui revisite le kintsugi japonais, sublimant cassures et fêlures à la feuille d'or, en passant par Bai Ming, l'une des têtes de proue du renouveau des arts du feu en Chine (25 000 euros, galerie Françoise Livinec). Ce dernier dépasse de loin en inventivité Fabienne Verdier, qui impose son geste avec le bleu de Sèvres sur des assiettes (de 9 000 à 12 000 euros) ou vases (jusqu'à 40 000 euros) de la

Manufacture nationale, sur l'immense stand d'Axa, invité sponsor de la foire...

Le plus? Les grands décorateurs - ces alliés des marchands qui conseillent les riches clients ne se déplaçant pas forcément - ont donné leurs coups de cœur. Jacques Grange a élu une paire de fauteuils à tête au némès (Stockholm, vers 1880), à la Galerie Léage. François Joseph Graf : une petite table chiffonnière en marqueterie de Riesener chez Benjamin Steinitz, le roi des spectaculaires écrins

de boiseries. Jacques Garcia : une tête en plâtre de Jean-Antoine Houdon, qui a sculpté sa fille Claudine à 12 mois (1793), chez Trebos & Lelyveld. Charles Zana : une Korée en marbre d'époque romaine de 37 cm (I^{er} siècle avant J.-C.) dont le corps disparaît sous l'architecture du drapé, à la Galerie Chenel (380 000 euros). Et Thierry Lemaire : une *Daine*, de Bugatti, chez Xavier Eeckhout. Ne se voulant pas que commercial, le salon Fine Arts Paris accueille comme

invité d'honneur le futur Musée du Grand Siècle, né de la donation de Pierre Rosenberg, président honoraire du Louvre. Avant d'ouvrir ses portes au printemps 2028, dans l'ancienne caserne de Saint-Cloud, il montre ses dernières acquisitions XVII^e siècle. Mais tous ces efforts sont-ils suffisants pour être la plus belle vitrine de Paris? « Tous les exposants ici en ont l'envie. Il n'y a pas une seule capitale au monde qui compte autant de grands marchands, mais certains ne veulent pas fédérer cette idée et restent terriblement individualistes », regrette Hervé Aaron, coprésident du Salon du dessin à la Bourse, événement unanimement salué à l'international. Mercredi dernier, un salon dissident, nommé « Confidentiel », car sur invitation uniquement, s'est ouvert à l'ambassade de Serbie (Paris 16^e) avec une dizaine de très bonnes pointures comme Antoine Barrère (Art d'Asie), Luca Ratton (arts premiers) ou Oscar Graf (Arts décoratifs XIX^e et XX^e), des spécialités qui manquent cruellement à Fine Arts Paris, avec le design. On ne refait pas l'esprit français! ■

finearts-paris.com

DINARD
festival
du film
BRITANNIQUE
& IRLANDAIS

WWW.DINARDFESTIVALDUFILM.FR

BRETAGNE

DU 07 AU 11 OCTOBRE

37^e ÉDITION 2026

À Kirrwiller, le Royal Palace ouvre son hôtel, un grand numéro !

Valérie Sasportas Envoyée spéciale à Kirrwiller

Dans la campagne alsacienne, le deuxième plus grand cabaret de France se dote d'un 4-étoiles avec spa. « Le Figaro » l'a découvert en exclusivité.

Au milieu des champs de maïs, le Royal Palace surgit comme une incongruité. C'est pourtant dans ce village alsacien de 533 âmes qu'a poussé l'un des plus grands music-halls de France. Pour comprendre le nouvel hôtel qui porte son nom, il faut d'abord entrer dans son histoire et mieux, prendre place dans ses fauteuils rouges pour un de ses spectacles. « On m'a pris pour un fou ! », s'exclame Pierre Meyer. Le fondateur du Royal Palace en a fait le titre de son livre, paru en 2020. Une nuée d'admirateurs se forme aussitôt qu'apparaît cet audacieux septuagénaire aux cravates chamarrées et que l'aura grandit. « Moi, je me définis comme un marchand de bonheur », confie au Figaro cet enfant du village, ancien cancre devenu un pionnier du music-hall en milieu rural. Il y a quarante-six ans, il a transformé l'auberge familiale et dancing de campagne, que l'essor des discothèques menaçait. Il fallait avoir la foi pour y croire... Car on est ici au milieu de nulle part. Pour venir, on a pris le train jusqu'à Strasbourg, la gare TGV la plus proche, à 39 kilomètres, puis un taxi. L'option d'une navette mise en place avec le Royal Palace, n'était pas à notre heure possible. À une demi-heure de route de la capitale du Grand Est,

Kirrwiller se signale par un simple panneau sur le bord de la route. L'atmosphère y est presque irréaliste. L'heure est à l'effervescence, en plein après-midi de semaine, mais il n'y a aucun bruit. Où sont les habitants ?, se demande-t-on. Le bourg ne compte qu'un salon de coiffure, pour unique commerce, et deux églises - l'une catholique, l'autre protestante - dont les clochers se font face. Entre les maisons typiques, la salle de 1 000 places aux murs extérieurs blancs et roses semble posée comme un ovni.

Difficile d'imaginer que s'y pressent plus de 220 000 visiteurs par an ! Attendez que le soir vienne... Alors, c'est la métamorphose : des dizaines de cars de tourisme se garent sur le parking, des voitures sont en file indienne : tout ce beau monde arrive d'un peu partout dans le Bas-Rhin et, au-delà, d'autres régions de France, mais aussi d'Allemagne, de Belgique, de plus loin... Dans le public se rencontrent des mondes éclectiques. Il y a là des groupes de seniors, qui vont d'abord dîner dans les deux restaurants du music-hall, le Versailles - qui accueille 150 becs fins sous de lourds lustres évoquant la galerie des Glaces - et le Majestic - fort de 800 couverts dans un décor à mi-chemin entre la guinguette et le cirque. Et puis il y a des grappes de jeunes, dont ce soir-là des copines qui organisent un enterrement de

vie de jeune fille - qui commencent par le spectacle, avant d'aller danser dans le vaste lounge club au mobilier extravagant où Cathy Meyer, l'épouse de Pierre, tient la caisse en compagnie de Chocolat, le caniche brun. On ouvre grand les yeux. Pierre Meyer a l'œil qui frise. « Les Parisiens ne boudent pas leur surprise de découvrir ce décor kitsch qu'ils goûtent peu dans la capitale. Snobisme ? Sans doute. Il n'y a pas ici de plouc ou alors on s'en moque. Le décalage a toujours existé entre Paris et les campagnes », a-t-il écrit dans son livre. Mathieu Meyer, son fils unique qui l'accompagne dans l'aventure, s'agace : « Je n'aime pas qu'on nous compare au Moulin Rouge ! », maugrée-t-il quand on insiste, car le Royal Palace se classe deuxième en termes d'entrée derrière l'illustre cabaret de Montmartre et devant le Crazy Horse. « Paris, c'est Paris ! Le Moulin Rouge appartient à un circuit touristique, il se visite comme un monument. Dans notre petit village, nous devons aller chercher les gens. »

Pour beaucoup, le cabaret incarne un monde désuet. Ici, il est dépoussiéré.

« Ma recette, c'est un tiers de cabaret, un autre tiers de danse et un dernier d'attractions », explique Pierre Meyer. Sur la scène, deux heures durant, s'enclenche la mécanique du rêve. Dans les lumières des projecteurs, avec froufrous, plumes et paillettes, une comédie musicale doublée d'un ballet et de numéros de cirque nous emmène dans un univers féerique. Ce soir-là, la première du nouvel opus intitulé Sublime, le public a repris les tubes à tue-tête. « Le Royal Palace, c'est Las Vegas en pleine Alsace, scandé le refrain de la dernière chanson de tous nos spectacles. Pour la rime, mais pas seulement », s'enorgueillit Pierre Meyer. Les artistes, venus d'Ukraine, de Russie, de Colombie et du Canada, notamment, sont tous logés au centre du village. Le public n'a pas, lui, la possibilité de passer la nuit sur place, sauf dans un gîte, une chambre d'hôte ou l'un des rares petits hôtels à proximité, comme dans le village voisin de Bouxwiller.

Longtemps rêvé par Pierre Meyer, le 4-étoiles a enfin ouvert le 28 août dernier, quatre ans après l'abandon d'un premier projet, controversé, prévu dans les prés de la colline du Heckberg. L'hôtel s'est construit quelques mètres plus bas, sur une partie des parkings du cabaret existants.

« Ma recette, c'est un tiers de cabaret, un autre tiers de danse et un dernier d'attractions »

Pierre Meyer
Fondateur du Royal Palace

Depuis le cabaret, des lampadaires coiffés d'une plume, frappée des initiales RP, balisent le chemin jusqu'au parvis central où une fontaine de danseuses fait mouche. Ce sont trois statues gracieuses, comme figées en plein numéro, des sculptures d'acier facettées, dont les jets d'eau dessinent des tutus féeriques. « Les ballerines invitent à entrer dans un autre monde... », affirme son auteur, Michel Amman, un ancien sculpteur sur glace qui a fondé la société Crystal. Royal Palace, son nom s'écrit en grosses lettres capitales devant le bâtiment aux contours organiques conçu par Olivier Molla, cofondateur de l'agence Architecture C. Un liseré de néons roses souligne les quatre étages de balcons filants. La nuit, seules les lumières du music-hall et de l'hôtel éclairent la commune, plongée dans l'obscurité.

L'esprit du burlesque souffle dans le lobby. Sous une coupole de 20 mètres, l'architecte d'intérieur Xavier Cartron a fixé un lustre spectaculaire évoquant l'univers d'un cabaret, un entrelacs de perles, des balles et des anneaux de jonglage. Un panneau accordéon oppose, d'un côté, plumes, strass et paillettes ; de l'autre, une forêt en vert chlorophylle. Au centre, un tapis moucheté accueille deux banquettes de velours rouge rehaussé d'or et quatre fauteuils bleus.

L'hôtel porte l'empreinte du fils. Sa passion passée des dancefloors au spa, le discret quadragénaire a imprimé sa marque sur cet espace de 2000 mètres carrés. Il détaille avec fierté les nombreux équipements : « Six salles de soins, trois saunas, un hammam, une snow room (une pièce froide où tombe de la neige, utilisée après le sauna, NDLR), un bassin où l'on nage de dedans à dehors, une piscine extérieure entourée d'un jardin planté d'arbres aux floraisons roses et blanches. » Sans oublier « un tunnel de douches sensorielles, un bain froid, une

grotte de sel de l'Himalaya et des transats chauffants en mosaïque de pâte de verre rouge ». L'eau des bassins est chauffée à 33 degrés, été comme hiver.

Installons-nous. Le 4-étoiles compte 92 chambres et deux suites. Mathieu explique : « On a une thématique spéciale : les chambres tournées vers le music-hall adoptent le thème du cabaret ; celles qui donnent sur le Heckberg privilégient l'univers nature. » Notre chambre, la 309, côté colline, a des tonalités douces, du blanc, du vert et un large balcon ouvrant sur les vergers. La tête du lit king size est recouverte d'une photo boisée des Vosges dont les premiers contre-forts s'élèvent à l'horizon. De l'autre côté du couloir, le décor vire au rouge sexy. L'esquisse d'une femme masquée et parée de plumes est imprimée en tête de lit. Dans chaque chambre, une cabine de douche est positionnée au centre de la pièce, avec trois parois en verre, sur lesquelles on peut (heureusement) tirer les rideaux. Dans les suites, l'hôtel pousse plus loin le jeu des atmosphères. L'ensemble est plus sophistiqué, avec des salles de bains spacieuses, baignoire stylisée et sauna privatif.

Les deux scénographies résument le parcours même de Pierre Meyer, « homme de spectacle et paysan ». Au 4^e étage, La Plume gourmande, un restaurant de 164 couverts (plus une cinquantaine en terrasse) occupe le rooftop, vitré à presque 360 degrés avec vue plongeante sur le village et la grande plaine d'Alsace. Sur un mur, on découvre en poster le beau visage de l'illusionniste Sarita, compagne de Mathieu Meyer, qui porte leur premier enfant. Un rideau de perles roses tombe en fête au-dessus du buffet. Le chef-cuisinier, Jonathan Rauch, tout droit venu de l'hôtel Maison Rouge, à Strasbourg, y marie ses inspirations japonaises avec les spécialités alsaciennes.

Avec leur hôtel, les Meyer espèrent « capter plus de clientèle étrangère ». « Nous pouvons désormais proposer une expérience complète, music-hall, discothèque, restaurant puis hôtel et spa », déclarent-ils. Le spectacle n'est plus la seule motivation. Le bien-être en est une autre. Le 4-étoiles reste ouvert même les jours de relâche (lundi et mardi) et surtout également durant les mois de fermeture du cabaret, en juillet et en août. En outre, l'établissement revendique une certaine autonomie énergétique : un système de cogénération alimenté par du biogaz, stocké dans une citerne de 36 tonnes, produit simultanément chaleur et électricité et réduit le recours au réseau.

Les premiers clients sont des conditionnels du music-hall. Ils ont réservé alors même que les travaux, chiffrés à 42 millions d'euros, n'étaient pas achevés. Muriel et Pascal ont parcouru 148 kilomètres depuis Mulhouse pour vivre la première nuit. « On vient depuis quatorze ans et on a réservé en octobre dernier la suite cabaret. Ils nous ont dit qu'ils nous offraient le champagne. Alors on a pris une petite boîte de caviar pour l'accompagner... Monsieur Meyer ! On peut prendre une photo avec vous ? », interrogent ces fans qui nous lâchent en apercevant dans le lobby leur idole, vue à la télé aux côtés de Patrick Sébastien. Puis, se retournant vers nous, ils ajoutent : « Vous savez, on ne peut pas dire qu'on connaît l'Alsace si on n'est pas venu au Royal Palace ! » À Kirrwiller, le pari de Pierre Meyer est devenu bien davantage qu'un cabaret : une destination. ■

Retrouvez le carnet de route avec les infos pratiques pour séjourner au Royal Palace sur notre site. www.lefigaro.fr/voyages

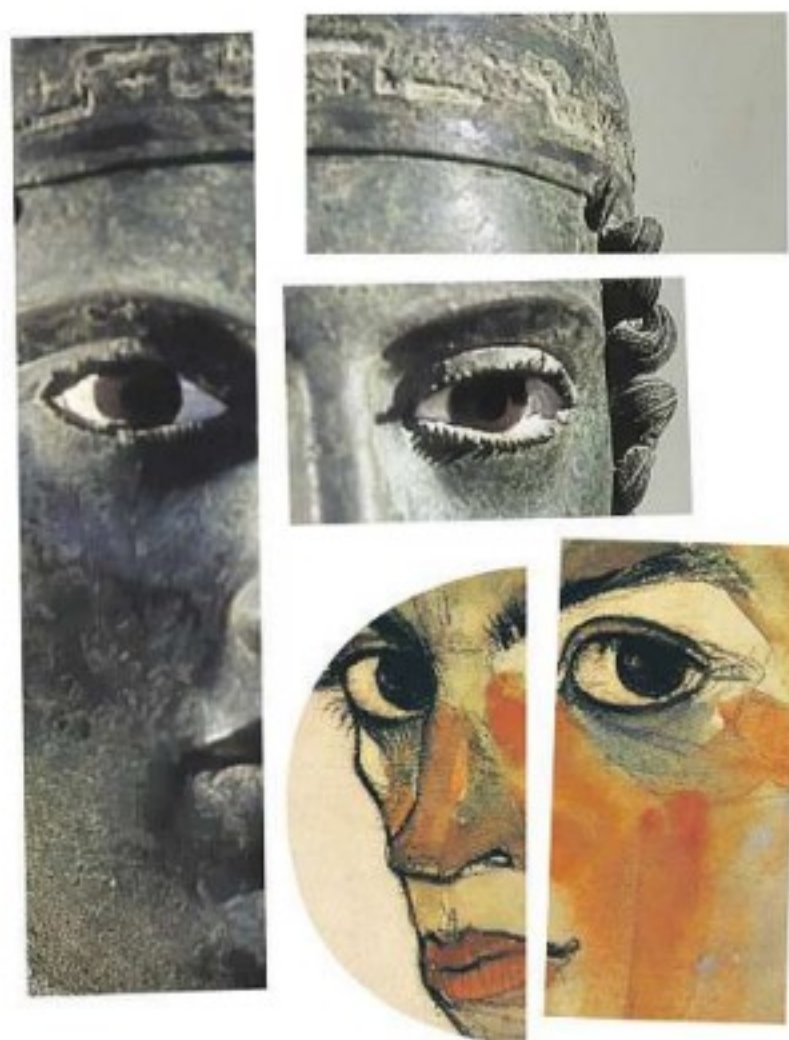


Devant l'hôtel, une fontaine avec trois danseuses aux tutus d'eau, qui semblent saisies en plein numéro.

ROYAL PALACE KAHNEDA PHOTOGRAPHY

DU 19 AU 23 SEPTEMBRE 2026

GRAND PALAIS



FINE ARTS PARIS

100 GALERIES D'ART INTERNATIONALES
20 SPÉCIALITÉS

Partenaire officiel 2026



Organisé par



En partenariat avec



TF1

21.10

La cible

Série. Policière



Fra. 2025. Saison 1. Avec Tomer Sisley, Fauve Hautot. 2 épisodes. Inédit. Hugo et Léa sont enfin réunis, mais les secrets du passé de Léa vont fragiliser leur équilibre. Gilles Ferrier cherche à obtenir des réponses, et le sort de Manon est incertain.

23.05 New York Unité Spéciale. Série. Policière. 3 épisodes.

CANAL+

21.09

Apollo Has Fallen

Série. Action



Fra./GB/EU. 2026. Saison 2. Avec Tewfik Jallab. Zara décide d'avertir son supérieur qu'elle a découvert la présence d'une taupe au sein du MI6. Mais un nouveau événement inattendu vient rebattre les cartes.

21.55 Last Stop : Yuma County. Film. Thriller. Avec Jim Cummings.

LCP

19.32 LCP — Lundi c'est politique.

20.38 L'irréparable — 1995, le discours du Vel d'Hiv

Documentaire. Fra. 2025. 0h52. Le 16 juillet 1995, lors des commémorations de la rafle du Vel d'Hiv de 1942, Jacques Chirac reconnaît publiquement les responsabilités de la France dans la déportation des Juifs.

21.38 DébatDoc. 22.00 Sens public.

france.5

20.00 C à vous la suite. Talk-show.

21.05 Le monde de Jamy

Documentaire. Fra. 2026. Réal. : Alexandra Combe, Mathieu Duboscq. 1h50. 2 épisodes. En France et aux États-Unis, Jamy Gourmaud enquête sur l'impact environnemental de la production de viande et donne les clés d'une alimentation saine.

22.55 C ce soir. Talk-show.

france.2

21.10

La mère et l'assassin

Série. Policière



Fra. 2025. Avec Hélène de Fougerolles, Florent Peyre, Juliette Delacroix. 2 ép. Inédit. Tous les indices accusent Morgane de s'être vengée de l'assassin présumé de sa fille. Arrêtée, elle clame son innocence, mais personne ne la croit, pas même son mari.

22.50 Sambre. Série. Policière. Avec Clémence Poésy. 3 épisodes.

arte

20.55

Black Rain

Film. Policier



EU. 1989. Réal. : Ridley Scott. 1h58. Avec Michael Douglas, Andy Garcia. Au Japon, loin de ses repères culturels, un policier américain enquête sur un gangster qui vient de lui échapper alors qu'il le ramenait à Osaka.

23.00 Hondo, l'homme du désert. Film. Western. Avec John Wayne.

france.3

21.10

Et pour quelques dollars de plus



Film. Western Ita/Esp/Ali. 1965. Réal. : Sergio Leone. 2h06. Avec Clint Eastwood. La rivalité de deux chasseurs de primes à la poursuite du même hors-la-loi, le chef d'une redoutable bande de tueurs et de braqueurs de banques.

23.20 La leçon de violon. Documentaire. Réal. : Julie Bertuccelli. Inédit.

6

21.10

L'amour est dans le pré

Télé-réalité



Fra. 2026. 2h05. 2 épisodes. Les quatorze agriculteurs n'en sont pas tous au même niveau dans l'aventure. Certains découvrent seulement leurs correspondants en chair et en os à l'occasion des speed dating à bord d'une péniche parisienne.

23.15 L'amour vu du pré. Div. Inédit.

LE FIGARO TV

12.00 Points de vue. 18.30 Le Buzz TV. Damien Canivez et Sarah Lecoeuvre reçoivent Dany Brillant. 19.00 Bienvenue en Île-de-France. 21.00



Auschwitz, des survivants racontent Série documentaire. Le camp. 22.00 Parlez-moi d'Histoire. Le général Boulanger. 22.30 Le Club Le Figaro Politique. « Sébastien Lecornu peut-il tenir jusqu'à la présidentielle ? » Yves Thérard reçoit le politologue Pascal Perrineau. Avec Marie-Cécile Renault, rédactrice en chef adjointe politique du Figaro et Guillaume Roquette, directeur de la rédaction du Figaro Magazine.

Pour regarder Le Figaro TV ? Canal 34 de la TNT en Île-de-France ou sur les box SFR 194 | Orange 118 | Free 203 | Bouygues 247

À LA DEMANDE

NETFLIX

La Fosse

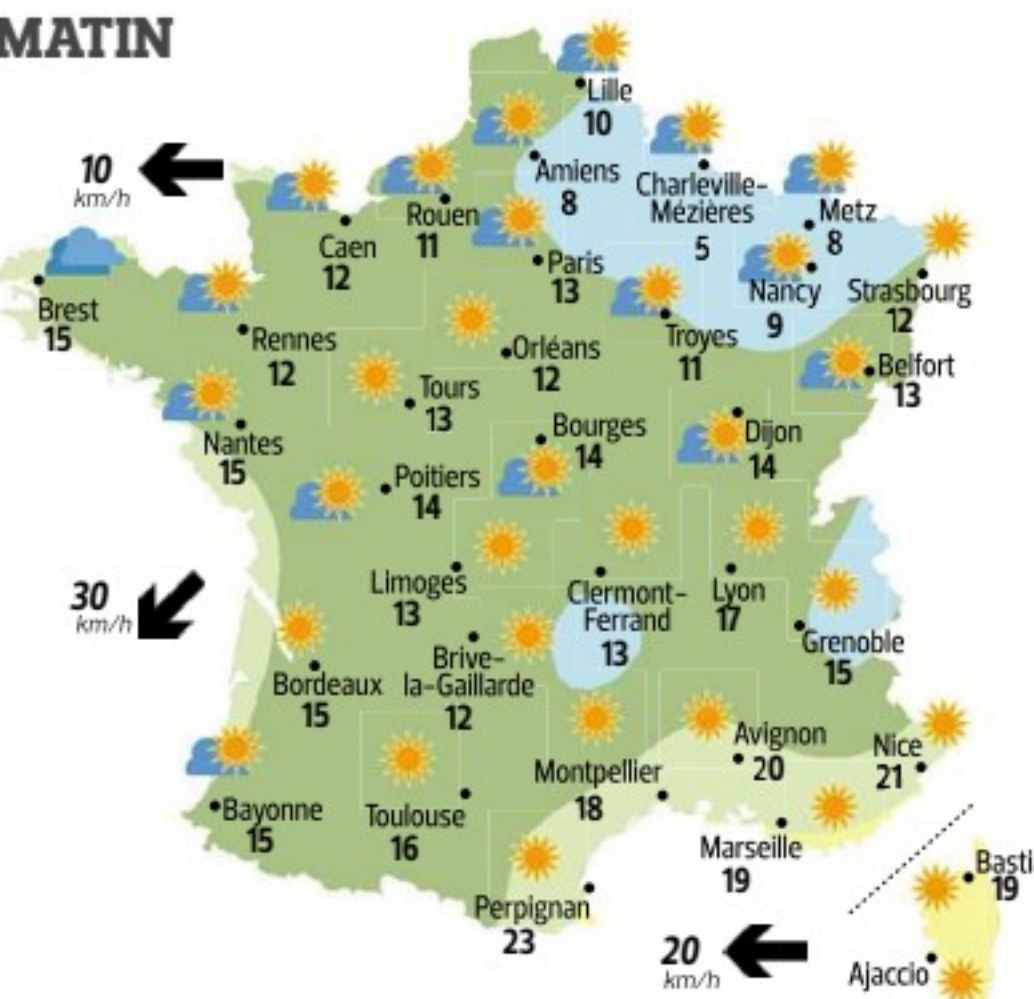


À Istanbul, l'inspectrice Önem Özülkü dirige une unité spéciale chargée d'enquêter sur les crimes commis contre les femmes. Face à des affaires de disparitions, féminicides et violences, son équipe doit surmonter les préjugés qui entravent la recherche de la vérité. Au fil des enquêtes, les traumatismes des victimes, les défaillances institutionnelles et les inégalités de genre qui persistent dans la société se font jour. Désormais troisième exportatrice au monde de séries, la Turquie impose ses productions sur la plateforme Netflix. Les trois saisons de « La Fosse » impressionnent par leur noirceur, leur réalisme et la qualité de leur interprétation, dominée par celle de la comédienne Birce Akalay.

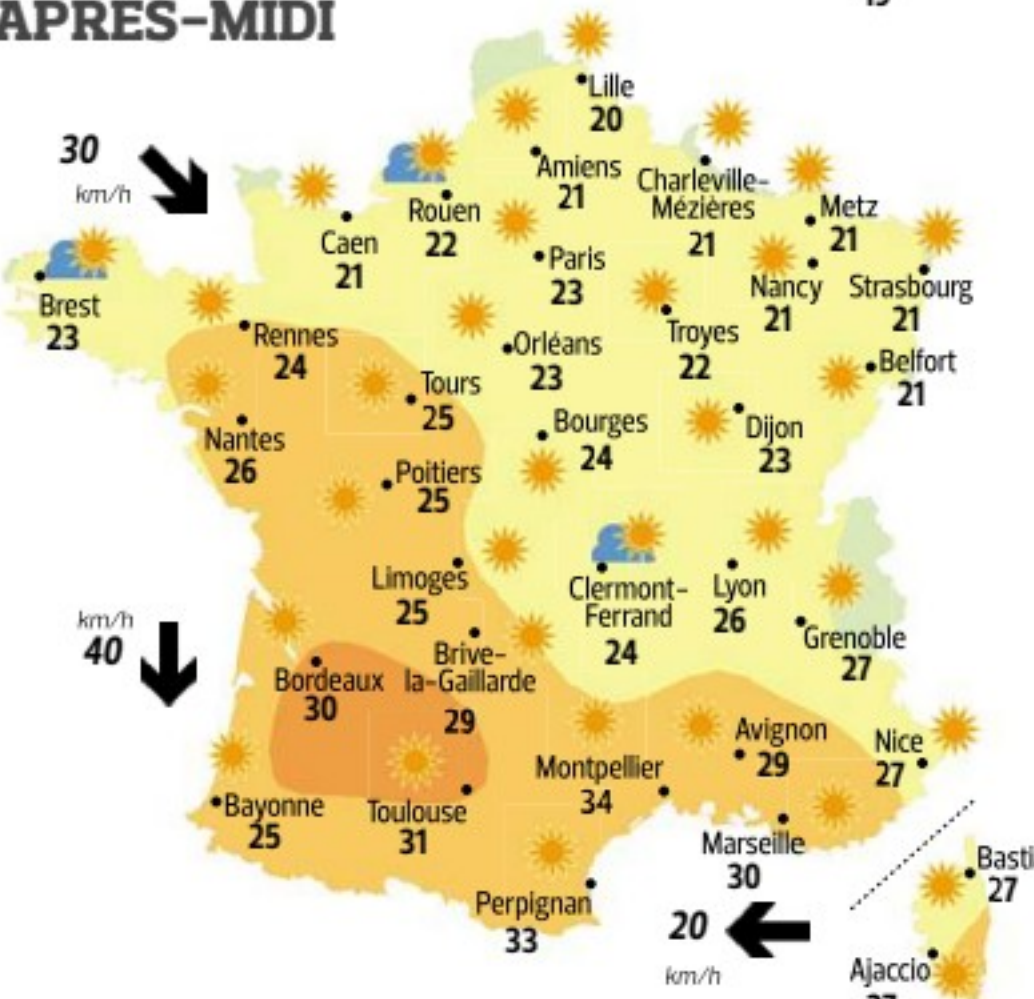
ÉPHÉMÉRIDE St-Matthieu

Soleil : Lever 07h35 – Coucher 19h51 – Lune croissante

MATIN



APRÈS-MIDI



T (en °C)



LE TEMPS AILLEURS...

ALGER	20/28	AMSTERDAM	14/19	ATHÈNES	16/32
BARCELONE	21/31	BELGRADE	18/24	BERLIN	13/17
BERNE	10/21	BRUXELLES	10/20	BUDAPEST	15/20
COPENHAGUE	13/16	DUBLIN	15/22	LISBONNE	19/32
LONDRES	11/22	MADRID	16/32	PRAGUE	10/16
RABAT	20/31	ROME	19/32	TUNIS	22/27

MARDI



MERCREDI



JEUDI



la chaîne météo

lachainemeteo.com

LIVE 24/24 CANAL+

Sur L'APPLI GRATUITE La Chaîne Météo



MOTS FLÉCHÉS DU FIGARO N°4558

RCI JEUX

DOUBLÉE DEUX FOIS	LIÉ PAR UN CONTRAT	LOGIS DE VAHINE	ANCIEN	PAS BIEN MALIN	CALLOSITÉ	L'HOMME DE LA RUE	L'AVENIR	MALADIE TROPICALE	BALIVERNE	ENCORE PLUS FÂCHEUX	MONNAIE AU PAYS DU SOLEIL LEVANT	FAIS LE CHEMIN DANS LA PORTÉE
MUSETTE. AUSSI	POISSE	PASSÉES À TABAC	PENSEES LUMINEUSES		FILLE DE VICTOR	BODY OU CARACO	MACHINE EN GARE	RÉVERA	LA MAISON VIDE	GAJA		
					PRIVER DE PRIVÉ			QU'INE L'A PAS VOLÉ				
ASSORTI					BOÎTES À ZAPPER						DEVENUS DES HOMMES DU MONDE	
APPUYÉE CONTRE					FAIRE DU VELO							
					C'ÉTAIT NUL POUR KARPOV				LANGUE D'ASIE	FEMME DE LA MYTHOLOGIE		
PASSAGES URBAINS					DÉGUSTE							
MOT DE DOUTE												
PLAT RURAL												
STYLE MUSICAL												
NORMALE SUP												
RECONSIDÉRER												

SOLUTION DU NUMÉRO PRÉCÉDENT



Olivia Wilde, de l'autre côté du miroir



PAR
Constance Jamet

Révlée par la série « Dr House », la comédienne réalise et incarne cette brillante comédie noire sur le couple et se révèle une cinéaste chevronnée. Une vocation assumée sur le tard qui sonne comme une revanche.

Diaphane dans son débardeur et sarouel blanc, Olivia Wilde a la parole franche et sans détour. Ce n'est pas pour rien que l'actrice américano-irlandaise de 42 ans a choisi son nom de scène en référence au roi des aphorismes de l'île d'Émeraude, Oscar Wilde. Une des délicieuses maximes de l'auteur du *Portrait de Dorian Gray* ouvre d'ailleurs le troisième film de la native de New York en tant que réalisatrice, *L'Invitation*. Sortie dans les salles obscures tricolores mercredi dernier, cette mordante comédie noire sur le couple a été le succès estival surprise du cinéma d'auteur américain, avec déjà 55 millions de dollars de recettes de par le monde. Une sacrée revanche pour Olivia Wilde. Celle qui n'a jamais atteint les sommets qu'on lui avait prédits devant la caméra est en train de surprendre tout le monde derrière !

Elle, la première ! « *L'Invitation m'a fait retomber amoureux du métier d'acteur, ravivant la flamme qui s'était éteinte en moi* », lâche Olivia Wilde, que le grand public a découverte à 23 ans en interne tyrannisée dans la série *Dr House*. Pour décortiquer la vie à deux, elle met face à face deux couples voisins autour d'un verre. Angela (Olivia Wilde) et Joe (Seth Rogen) viennent de rénover leur appartement de San Francisco. Pour se faire pardonner la gêne occasionnée, ils convient leurs voisins branchés Pina (Penélope Cruz) et Hawk (Edward Norton), dont les ébats les empêchent de dormir. S'ensuit pour Angela et Joe une cascade de révélations brutales sur leur relation. Le tout dans un feu d'artifice de bons mots, de quiproquos, de sous-entendus et de séduction.

« *Quand j'ai une idée de film, je me demande toujours si l'intrigue ferait une belle anecdote à un dîner. Pour moi, le cinéma se doit avant tout d'être une conversation, un lieu d'échange et de connexion entre les personnages* », plaide Olivia Wilde. Cette admiratrice de Julie Delpy et de sa trilogie *Before Sunset* cite Mike Nichols, Agnès Varda, *Amour* de Michael Haneke, *12 Hommes en colère* de Sidney Lumet comme source d'inspiration.

L'Invitation est un projet qui lui a longtemps tourné autour. Elle avait été

contactée pour jouer le rôle de Pina. Mais ne s'y reconnaissant pas, elle avait décliné. C'est la possibilité de passer derrière la caméra qui a tout changé. « *J'étais engagée sur des projets de grands studios, dont le processus de développement s'éternisait. Je ressentais frustration et ennui. Je voulais raconter une histoire d'amour, créer quelque chose : une pièce Off-Broadway, un atelier d'écriture* », sourit Olivia Wilde. Elle obtient de tourner dans un seul décor, dans l'ordre chronologique et décroche deux semaines de répétition. Afin que les interprètes puissent imprégner le scénario de leurs expériences et suggestions. Déterminée à filmer sur pellicule de 35 mm, Olivia Wilde avance tous les frais que son distributeur A24 lui remboursera par la suite.

Elle ne songe pas un instant à camper Angela. Ce sont ses trois acteurs qui insistent. « *J'avais le syndrome de l'imposteur. Pouvais-je être devant et derrière la caméra ?* », avoue celle qui irradie en femme au foyer désespérée, perfectionniste et anxieuse, craignant toujours de commettre une bétise. Sans hésiter, Olivia Wilde a dédié *L'Invitation* à la regrettée Diane Keaton. « *Angela est un désastre ambulante à la Annie Hall. J'ai de la tendresse pour ces personnages, drôles et brillants, dont les émotions et les failles se décryptent à livre ouvert* ».

Enfin comprise

« *Expérience cathartique, L'Invitation montre comment une relation se transforme dès lors qu'elle est scrutée par un tiers et rappelle qu'il est possible de nouer, avec une même personne, plusieurs types de relations (amicale, amoureuse, etc.)* », insiste Olivia Wilde. Pour façonner les débats du film, elle a ainsi demandé les conseils de la psychologue relationnelle Esther Perel.

Olivia Wilde se sent enfin comprise et estimée à sa juste valeur. Formée au conservatoire dublinois de Gaiety, cette cinéphile acharnée, fille de journalistes chevronnés, a fait ses débuts, dans les années 2000, dans des séries américaines en vogue. *Skin* et le soap *The OC* la confinent à des rôles sexy de faire-valoir. *Dr House*, puis *Vinyl* de Scorsese sur la scène musicale du New York des seventies, lui apportent un cachet plus sérieux. Au cinéma, ses choix de blockbusters sont moins concluants. *Tron*, *Cowboys et Envahisseurs*, avec Harrison Ford ne trouvent pas leur public. Cherchant une activité « *qui ne reposerait pas sur son physique* », elle produit, à partir de 2013, des documentaires, réalise des courts-métrages, des clips musicaux. Notamment pour les Red Hot Chili Peppers. « *J'étais complexée de ne pas avoir fait une école de cinéma. C'est seulement à l'aube de mes 30 ans que j'ai compris qu'à force de fréquenter les plateaux, je m'étais formée sur le tas* », se remémore Olivia Wilde. « *Je regrette encore que, lorsque enfant, je disais adorer le cinéma, on m'ait conseillé d'être comédienne plutôt que réalisatrice. Que se serait-il passé si j'avais été un garçon ou si ma mère, vraie féministe qui m'emmenait en salle de montage avec elle, m'avait mis une caméra entre les mains ?* », s'interroge la comédienne. Elle signe en 2019 son premier long-métrage *Booksmart*, charmant portrait deux bonnes élèves de terminale qui s'autorisent une nuit d'amusement pour leur dernier jour de scolarité. La comédie d'apprentissage est applaudie par la critique. Mais là



encore l'ascension promise ne se matérialise pas. Doté d'un budget de 35 millions de dollars – six fois plus que *Booksmart* –, son second film *Don't Worry Darling* est

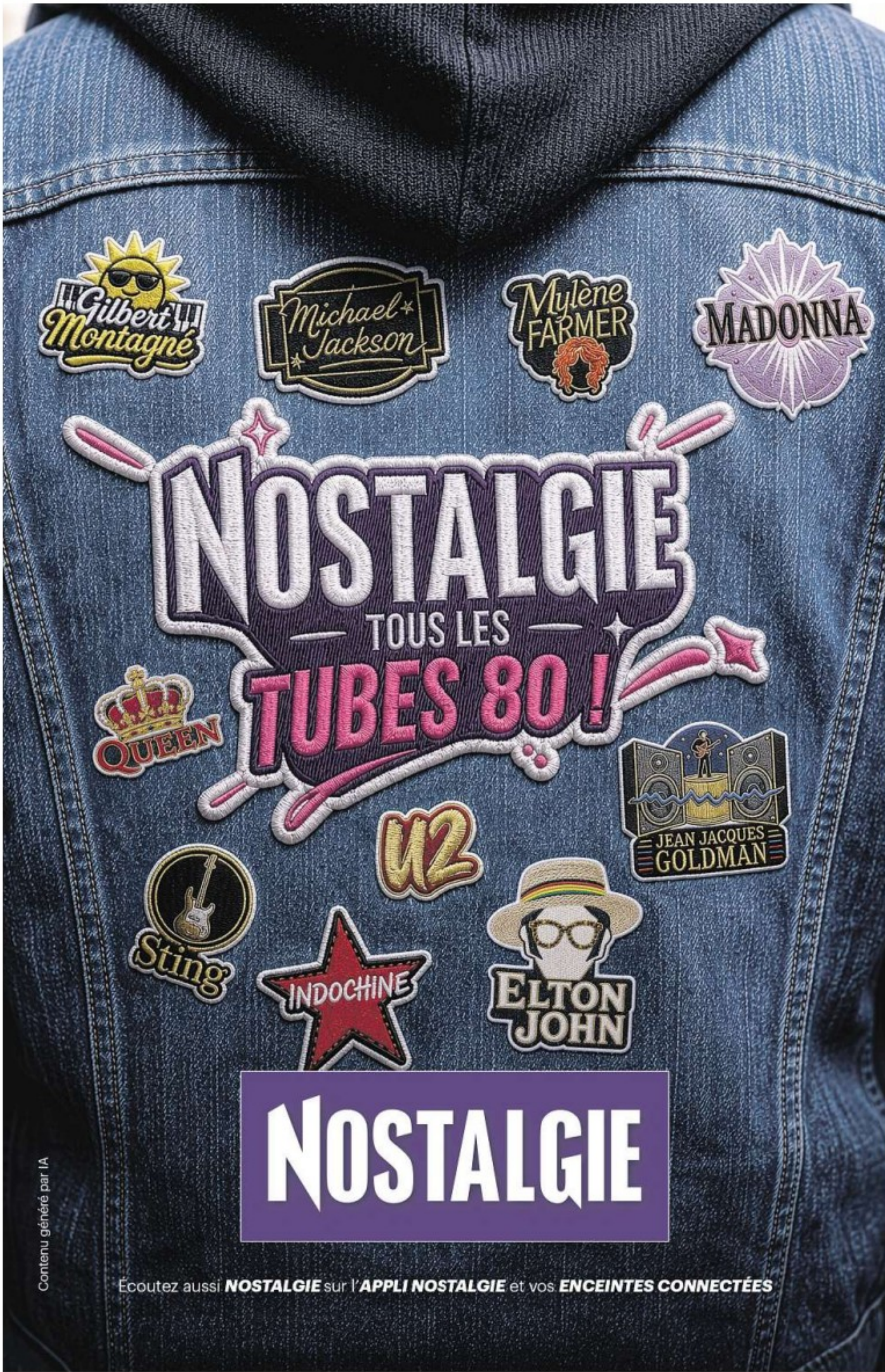
présenté à la Mostra de Venise en 2022. Mais la dystopie rétro est reçue fraîchement, éclipsée par les rumeurs de mésentente entre ses acteurs, parmi lesquels se

La réalisatrice Olivia Wilde lors du Festival du film de Locarno, en Suisse, le 8 août. ZONNA NICK/IPA/ABACA

trouve la pop star Harry Styles. Olivia Wilde aura avec le chanteur une brève idylle. La presse à scandale traque le couple, tout comme le divorce de la comédienne avec le héros de *Ted Lasso* Jason Sudeikis, père de ses deux enfants.

De cette période turbulente, de ce système hollywoodien prêt à l'enterrer trop vite, elle dit pudiquement : « *Depuis l'âge de 3 ans, je souhaitais me produire sur scène, tisser un lien invisible avec le public. Cela demande une certaine ouverture de cœur. Ces dernières années, j'ai traversé des épreuves qui m'ont refermée comme une huître. L'Invitation a été la première fois dans ma carrière que j'ai ressenti cette euphorie et transcendance du jeu, dont mes homologues m'avaient tant parlé* ». « *Si je n'avais plus jamais d'autre rôle après Angela, je pourrais l'accepter. La réalisation est le meilleur métier du monde. Celui que je veux exercer pour le reste de ma vie* », assure celle qui sera toutefois à l'affiche, avec Pedro Pascal, du prochain film de Tony Gilroy *Behemoth*.

Olivia Wilde a déjà les yeux tournés vers son quatrième long-métrage *Naughty*, une comédie de Noël réunissant Jennifer Aniston et Peter Dinklage. « *Vieillir donne accès à une forme de liberté. Vos enfants n'ont plus besoin de vous pour survivre, vous vous recentrez sur votre propre identité. Il existe tant d'histoires fascinantes à raconter sur les femmes à ce stade de leur vie* », promet-elle, apaisée. ■



UN DERNIER MOT

Par Étienne de Montety

Dati (da-ti) Ministre suspectée pour son portefeuille.

Le procès de Rachida Dati pour corruption devant le Tribunal de Paris a commencé. Ce nom est, qui l'ignore, celui d'un personnage parmi les plus pittoresques de la vie politique contemporaine.

Madame Dati a une carrière longue : les data nous renseignent facilement.

De la jeune femme ambitieuse qui confesse une dette envers la société française jusqu'au ministère de la Culture et une candidature à la mairie de Paris, Dati c'est une vie dédiée à la réussite. Et un système D : détermination et débrouille. Pourquoi pas ? Rachida voulait faire date dans l'histoire politique.

Elle a beaucoup fait du Dati.

Depuis un dossier a fait surface : la nature de sa collaboration avec Renault qui visiblement a doté Dati de revenus importants. Des doutes se sont fait jour...

Elle leur a d'abord opposé le dédain. Aujourd'hui, les juges étudient, vérifient les montants des sommes versées par le constructeur automobile.

Et les dates données par Dati.

Un dédale dont Rachida espère qu'il débouchera sur un dédouanement. ■

Hermès, à toute bride

